



Parc amazonien
de Guyane
Parc national

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARC AMAZONIEN DE GUYANE

SOMMAIRE

1 Introduction

- 1 Edito
PASCAL VARDON & JULES DEIE
- 2 Temps forts 2022
L'ANNÉE EN UN COUP D'OEIL
- 4 Les projets
DANS LE SUD DE LA GUYANE
- 5 Grand témoin
FRÉDÉRIQUE RACON

4 Surveillance du territoire

- 22 Diagnostic et lutte
CONTRE L'ACTIVITÉ
AURIFÈRE ILLÉGALE
- 23 Autres opérations
DE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

7 Sensibilisation à l'environnement

- 52 Éduquer à l'environnement
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 56 Soutenir les projets
DES ASSOCIATIONS ET ÉCOLES

2 Charte des territoires

- 8 Les conventions d'application
DE LA CHARTE DU PARC AMAZONIEN

5 Développement durable des territoires

- 26 Favoriser le développement
D'UN TOURISME RESPONSABLE
- 28 Connaître et accompagner les
ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES
- 32 Favoriser les débouchés
DE LA FILIÈRE ARTISANALE
- 33 Épauler les porteurs
DE PROJETS ET COLLECTIVITÉS
- 37 Contribuer à l'amélioration
DU CADRE DE VIE
- 38 Expérimenter
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

8 Participation aux réseaux d'aires protégées

- 60 Coopération RÉGIONALE
- 61 Implication
DANS LE RÉSEAU LOCAL

3 Connaissance et suivi des milieux naturels

- 12 Acquérir, capitaliser et diffuser
LES CONNAISSANCES
SUR LA BIODIVERSITÉ
- 16 Atlas de la biodiversité communale
UN OUTIL PARTAGÉ
- 18 Co-construire des mesures
DE GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES
- 19 Mesurer les impacts
LIÉS À L'ORPAILLAGE ILLÉGALE

6 Valorisation des patrimoines culturels

- 42 Mettre en lumière les cultures
DU SUD DE LA GUYANE
- 45 Soutenir la transmission
DES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS
- 48 Structurer et capitaliser
LA CONNAISSANCE

9 Gouvernance partagée

- 58 Conseil d'administration :
DE RICHES DÉBATS
- 59 Instances consultatives :
CONSEIL SCIENTIFIQUE
& COMITÉ DE VIE LOCALE

10 Vie de l'Établissement

- 68 Ressources humaines
93 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE
- 69 Interview
DENIS LENGANEY
- 70 Plan de formation
DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES
- 71 Progression
DE LA DÉMARCHE ÉCORESponsable
- 71 Audit
ORGANISATIONNEL INTERNE
- 72 Équipements
& INFRASTRUCTURES
- 73 Achats & MARCHÉS PUBLICS
- 74 Budget 2022
LES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT
- 76 Communication
VALORISER LE PARC NATIONAL
- 80 Réseau DES PARCS NATIONAUX

ÉDITO



Ce rapport offre l'occasion de se retourner sur l'année écoulée. Il vous livre une belle vue d'ensemble des projets conduits ou soutenus par le Parc amazonien de Guyane, à Camopi, Maripa-Soula, Papaïchton et Saül, en 2022. Vous y découvrirez notamment...

Les nombreuses missions d'inventaires et suivis, pour la connaissance et la sauvegarde des milieux naturels du Sud Guyane.

Les résultats encourageants de la lutte contre l'orpillage illégal, avec un passage en dessous de 100 sites actifs, à l'occasion du dernier survol 2022, en août.

Des actions remarquables en matière de préservation et transmission des patrimoines culturels. À l'instar des danses Teko à Kayode : une grande première.

En matière de développement, la croissance progressive de la Coopérative d'activité et d'emploi ou encore un nouveau projet d'économie circulaire, axé sur l'alimentation.

Mais aussi, une panoplie d'actions de sensibilisation à l'environnement et de vulgarisation scientifique. On notera la naissance du festival Saül Kontré.

Les initiatives qui ont consolidé ou qui ont fait germer des actions durables et structurantes, pour le Sud Guyane, ont été bien nombreuses en 2022 pour être exhaustivement énumérées ici. Toutes ont contribué à la mise en œuvre de notre charte.

Structurellement, tandis que le conseil d'administration jouait pleinement son rôle décisionnaire, 2022 a vu s'installer le nouveau conseil scientifique et se dessiner les traits d'un nouveau comité de vie locale.

Des lignes ont aussi bougé dans l'organisation de l'établissement. Sur la délégation du Maroni, est née une unité territoriale à Papaïchton et une autre à Maripa-Soula, le tout au sein d'une délégation territoriale recomposée et dynamisée.

En bref, ce fut une riche et belle année de 15 ans d'anniversaire. Prometteuse. Vous le constaterez à la lecture de ce bilan.

Et le Parc amazonien est encore jeune ! Alors rendez-vous dans quinze ans (en 2037) pour mesurer le chemin parcouru !

Jules Deie,

*Président du conseil d'administration
du Parc amazonien de Guyane*

Pascal Vardon,

*Directeur de l'établissement public
du Parc amazonien de Guyane*

— Temps forts 2022

L'ANNÉE EN UN COUP D'OEIL

JANVIER

- Animations **EEDD** (Éducation à l'environnement et au développement durable) sur le Haut-Maroni.
- Opération Îlet Moulat propre (ramassage et évacuation de **déchets**).
- Restauration des carbet du sentier **Gobaya Soula** (Maripa-Soula).
- Visite, à Saül, d'une délégation, dans le cadre du projet **Handi'cap sur l'Amazonie**.
- Lancement de la 2^e phase de réhabilitation du **patrimoine bâti** à Papaïchton.
- Participation aux assises de l'**aménagement** et de la construction.
- Visite de quatre responsables du Jardin botanique de **Wroclaw** (Pologne), à Saül.
- Participation au **séminaire** des instructeurs techniques d'intervention police.
- Lancement des interviews sur les **savoir-faire traditionnels**, auprès des artisans du Maroni.
- Visite de la **ministre de la Transition écologique** et de la Cohésion des territoires, Barbara Pompili.
- Survol de comptage des sites d'**orpaillage illégal** (119 sites recensés).
- Inondations importantes. L'état de **catastrophe naturelle** est déclaré pour Papaïchton et Maripa-Soula.

FÉVRIER

- Stage **Guidage, secourisme et sécurité** en milieu amazonien, à destination d'une dizaine de porteurs de projets des communes du Parc et des agents du Parc
- Premier comité de pilotage pour

la **Cici** (Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur).

- Installation du nouveau **conseil scientifique**.
- Destruction de 7 kg de **mercure** saisis par le Parc, à l'écocentre de Kourou.
- Participation de 32 agents du Parc au défi national **Ma petite planète**.
- Suivi des **tortues** podocnémides, à Trois-Sauts.
- Webinaire sur les **Atlas de biodiversité communale** (ABC).
- Mission à **Trois-Sauts** de la direction et des agents du service Développement durable (état des lieux des infrastructures, suivi du projet de plantation d'aroumans, sujets Coopérative d'activité et d'emploi, agriculture ou tourisme...).
- Clôture de la 1^{re} session de l'**AAP (Appel à propositions du Parc)**.

MARS

- Début du stage de préfiguration de l'**accueil** des maisons du Parc.
- Début du stage sur le sujet de la **réhabilitation** de sites d'orpaillage illégal.
- Visite d'une délégation de **militaires** du Congo-Brazzaville et du Gabon.
- 1^{er} **conseil d'administration** de l'année.
- **Journée de l'abattis**, à Camopi.
- Atelier de transmission **perlerie**, à Trois-Sauts.
- Participations aux **ateliers** d'échanges entre acteurs de l'accompagnement de projets.
- Participation au 6^e **Forum des langues** de Guyane.
- Démarrage de l'élaboration du **plan d'interprétation** de la commune de Saül.
- Saül représente l'Outre-mer au concours du plus beau **village** de France.

AVRIL

- **Séminaire** des présidents et directeurs des 11 parcs nationaux au Parc national des Cévennes.
- 1^{re} phase de dégagement de la **crique Limonade** (Saül).
- Atelier de transmission **perlerie**, à Camopi (scolaires).
- Atelier de transmission « **Faune et histoire du bourg** », à Camopi (scolaires).
- Rencontres **inter-délégations** territoriales Saül/Maroni.
- Ateliers de transmission **Mapacultur** à Kayode (vannerie), Taluen (genipa) et Antecum Pata (porte-bébé).
- Début des ateliers de transmission autour des **danses teko** (costumes, instruments, chants, chorégraphies...). Jusqu'à juin.
- Clôture du projet **Mapavivrier** (acquisition de connaissances des activités vivrières).
- Recueil de témoignages d'**anciens** de Trois-Sauts.
- Début du projet de coordination des acteurs **déchets**, avec Kwala Faya.
- Écoresponsabilité au Parc : mise en place d'objectifs de réduction d'émissions de GES.
- Jean-Louis Paul, service civique à Camopi pour le Parc, remporte le challenge **#Lechoixdesengager**, de l'agence du Service civique.
- Inauguration du **tukusipan** de Taluen, reconstruit.

MAI

- Visite de l'ONG **ACT** (Amazon Conservation Team) à Maripa-Soula, Papaïchton et au siège du Parc.
- Signature de la nouvelle convention d'application de **Papaïchton**.
- Mission conjointe de la **Cici** (Cellule d'ingénierie aux

communes de l'intérieur) et l'OEG (Office de l'eau de Guyane), à Camopi/Trois-Sauts.

- **Fête de la nature** sur le Haut-Maroni et Papaïchton.
- Grosse saisie de poissons et gibiers (mission de lutte contre le **braconnage** sur l'Oyapock).
- Participation aux Journées du **Patrimoine culturel immatériel** Antilles-Guyane, en Guadeloupe.

JUIN

- Réunion du **conseil scientifique** (CS) à Saül.
- Lancement officiel du **guide illustré Flore des sous-bois du centre de la Guyane**.
- **Fête de la nature** à Trois-Sauts.
- Présentation du Plan régional de prévention et de gestion des déchets de la Guyane (**PRPGD**) à Saül, par la Collectivité territoriale de Guyane (CTG).
- Séminaires **Accueil** maisons de Parc, à Maripa-Soula et Camopi.
- **Journée portes ouvertes** au siège du Parc, qui fête ses 15 ans.
- Fête de la **gastronomie durable** à Maripa-Soula.
- **Journée de l'abattis**, à Camopi.
- Missions conjointes de la **police** de l'environnement du Parc et de la gendarmerie, sur Saül et à Maripa-Soula.
- Participation au comité technique des **éco-organismes** de Guyane.
- Opération de plantation d'**aroumans** à Trois-Sauts.
- Finalisation de l'**audit** organisationnel.

JUILLET/AOÛT

- Signature de la nouvelle convention d'application de **Maripa-Soula**.
- Début du stage sur l'implication des populations aux **démarches**



scientifiques.

- Fête du wassai à Camopi.
- Atelier perlerie à l'îlet Moulat.
- Comité de programmation du **Groupe d'action locale Sud** (155 556,21 euros pour dynamiser le Maroni).
- Déploiement effectif de l'Unité territoriale de **Papaïchton**.
- Consultation des **Wayâpi** de Camopi et Trois-Sauts, pour une étude concernant la récolte et l'usage des miels sauvages.
- Intronisation du Gran man des **Wayana**, Patrick Touenké.
- Événement : les **Danses teko** à Kayode (1^{er} échange interculture Oyapock/Haut-Maroni).
- Signature de la nouvelle convention d'application de **Camopi**.
- Mission de la direction à **Trois-Sauts**, suite à un courrier d'alerte des chefs coutumiers.
- Lancement de l'application mobile **OccTax** (saisie de données naturalistes Geonature).
- **Marché artisanal** de Trois-Sauts.
- Missions **Ika** (faune chassable) et **Stoc** (oiseaux) sur la délégation de l'Oyapock.
- Participation aux Rencontres **intercommunautaires** organisées par l'ONG ACT au Suriname.
- Dégagement de trois layons à **Saül** (Cascade, Galbao et Carbet maïs).
- Survol de comptage des sites d'**orpillage illégal** (95 sites recensés).

SEPTEMBRE

- Lancement du projet **Économie circulaire**.
- Participation au **Salon du tourisme** et des loisirs de Guyane.
- **Saül au naturel, simplement bien** (ateliers de distillation de plantes).



© C. Lermite / PAG

- Évacuation de **D3E** à Saül (déchets équipements électriques et électroniques).
- Sortie d'un livret sur les **Ika** (Indices kilométriques d'abondance – suivi faune chassable).
- 2^e mission de dégagement de la **crique Limonade** (Saül).
- Participation aux **Assises de la sécurité**.
- Mission de communication de **proximité** à Papaïchton.
- Début d'un stage sur la **GRN** (gestion des ressources naturelles).
- Clôture de la 2^e session de l'**AAP** (Appel à propositions du Parc).

OCTOBRE

- Sortie de la nouvelle **plaquette** illustrée du Parc : *Fruits et graines, à découvrir sur les chemins de Guyane*.
- Mission d'inventaire des **tortues** podocnémides, à Trois-Sauts.
- Mission **Rezofleuve** (inventaires et analyses poissons) sur le Maroni.
- 1^{re} édition de Saül kontré, sur la trace des étoiles.
- **Séminaire** des directeurs des 11 parcs nationaux, à Camopi.
- Réunion pour le renouvellement du **Comité de vie locale** (CVL) de Saül.
- Mission **Ika** (Indices kilométriques d'abondance, faune chassable) à Trois-Sauts et Papaïchton.
- 1^{re} mission du bureau d'études Ingétec sur Camopi et Papaïchton,

sur l'érosion des **berges**.

- Participation au **Grand défi écologique** Antilles-Guyane.
- Formation initiale des nouveaux **inspecteurs de l'environnement**, à Montpellier.
- Sorties naturalistes et concours de land art, avec les scolaires, avec l'**ABC** de Papaïchton.
- Participation à une table ronde du Gcam, sur le **droit à l'image** pour les populations autochtones.
- **Journée de l'abattis**, à Camopi.
- Mission de suivi des **loutres et tapirs** sur l'Oyapock.
- Mission **Galbao** à Saül (inventaires botaniques et études de palmiers).
- Entraînements pour les **Jeux aluku junior** de 2023.
- Accueil d'une nouvelle promotion d'**engagés civiques**.

NOVEMBRE

- Visite de la porte-parole du **ministère de l'Intérieur**, à Camopi.
- Mission test, aux Nouragues, pour le suivi des **kwatas** par drone thermique.
- 2nd **conseil d'administration** du Parc.
- 2nd **conseil scientifique** du Parc. Adoption, notamment, d'une motion sur l'état alarmant du Maroni.
- Nouvelle évacuation de **D3E** à Saül (déchets équipements électriques et électroniques).

- Participation au Forum des **métiers** de l'Université de Guyane.
- Visite du patron du **SMA** (Service militaire adapté) national.
- Mission d'inventaires des **Abattis Kotika** (Papaïchton).
- **Fête de la science** à Camopi, Saül et Papaïchton.
- Semaine européenne de réduction des déchets (**SERD**) à Camopi, Maripa-Soula et Papaïchton.

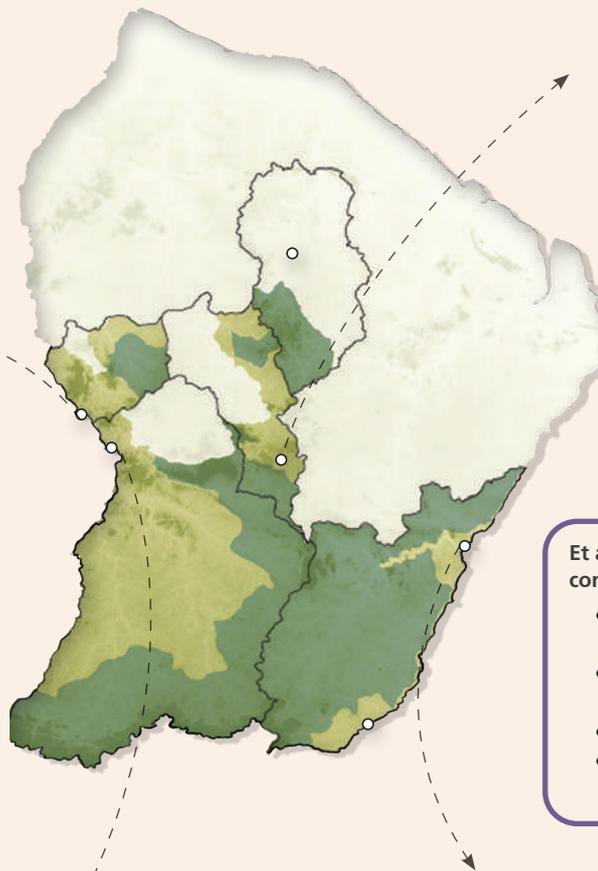
DÉCEMBRE

- Tenue d'**élections** générales (instances de dialogue social).
- **Mayouri graff**, à Trois-Sauts.
- **Marché artisanal du Maroni**, à Maripa-Soula.
- Ateliers de transmission **perlerie**, à Camopi.
- Installation dans les locaux de la nouvelle **maison du Parc** de Camopi.
- Départ d'une figure du Parc amazonien, **Denis Lenganey**.
- Publication de la dernière synthèse du programme de coopération **Renforesap** (plateau des Guyanes), sur l'écotourisme.
- Conclusion de l'expertise sur la **souveraineté alimentaire** sur le Haut-Maroni.
- Décès de **Jean-Jacques de Granville**, monument de la botanique guyanaise et ancien membre du conseil scientifique du Parc amazonien.

Les projets

DANS LE SUD DE LA GUYANE

- Zone de Cœur du Parc
2 millions d'ha
(Priorité protection)
- Zone d'adhésion
1,4 million d'ha
(Priorité développement durable)
- Limites communales



PAPAÏCHTON

- Réhabilitation du patrimoine bâti (phase 2)
- Mise en œuvre des Jeux aluku
- Aménagements de sentiers (Bord de fleuve et boucle Amadou)
- Structuration de la filière touristique
- Atlas de la biodiversité communale

SAÛL

(Convention en cours de révision)

- Développement de l'attractivité et du tourisme
- Mise en place d'activités respectueuses de l'environnement dans les domaines de l'agriculture, des espaces verts et des déchets
- Valorisation de la culture saülle et rénovation de la maison Agasso
- Éducation à l'environnement et au développement durable (post-ABC notamment)
- Aménagement d'un jardin communal

Et aussi, sur l'ensemble du territoire concerné par le Parc amazonien :

- Contribution à la lutte contre l'orpaillage illégal
- Mise en œuvre de projets et protocoles scientifiques
- Soutien aux porteurs de projets et collectivités
- Accompagnement de la définition du plan de gestion forestier

MARIPA-SOULA

- Soutien et valorisation des activités vivrières
- Appui au développement de la filière bois
- Soutien aux actions de transmission
- Valorisation et sauvegarde des patrimoines culturels
- Appui à la structuration d'une filière d'artisanat
- Développement et qualification de l'offre écotouristique
- Accueil des visiteurs en pays amérindien

CAMOPI / TROIS-SAUTS

- Accueil des visiteurs dans la maison du Parc amazonien
- Programme de sensibilisation au tourisme
- Identification d'un site d'accueil écotouristique
- Accompagnement des porteurs de projets touristiques
- Création d'une carte guide
- Préfiguration des « gardiens de la forêt »
- Missions participatives d'échange et d'acquisition de connaissances sur la nature
- Transmission des savoirs bio-culturels
- Accompagnement des habitants dans la gestion des ressources naturelles
- Transmission de savoirs et de savoir-faire
- Appui au développement des filières et acteurs déchets
- Valorisation et développement de productions locales
- Journées de l'abattis

Grand témoin

FRÉDÉRIQUE RACON

« **Le principal enjeu est de faire coexister préservation de l'espace naturel et développement économique raisonné** »

Elle est membre du conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane et, avant tout, directrice générale de la Cohésion et des populations au sein des services de l'État, la DGcopop. Frédérique Raçon livre sa vision du Sud Guyane et de sa collaboration avec le Parc.

Les interactions entre la DGcopop et le Parc amazonien ont été multiples, courant 2022, sur des thématiques très diverses (économie, culture, jeunesse, archéologie)...

Les interactions sont effectivement nombreuses, même si la traduction est souvent financière, notamment à travers des partenariats dans le domaine de la culture et des actions au titre de la jeunesse, éducation populaire et vie associative pour accompagner les associations du territoire. La DGcopop a ainsi accompagné des troupes de danse, des ateliers de théâtre mais aussi des actions autour de la transmission, de la musique ou de la santé. Tels les projets Mapacultur, danses teko ou Mayouri Graff (lire en p. 46, 45 et 42).

Laquelle de ces collaborations vous a le plus marquée et pourquoi ?

L'accompagnement de la création de la CAE Sud Guyane* me paraît être l'action la plus emblématique, car elle constitue une piste efficace pour renforcer le tissu entrepreneurial local et répondre à l'enjeu d'amélioration de la qualité de vie des habitants et de développement économique local adapté.

En quelques mots, quelle est votre vision du développement du territoire ?

Un territoire où sont préservées les coutumes locales en permettant aux populations de vivre des activités au sein du Parc sans le spolier. C'est une vision idéaliste peut-être.

Quels sont, pour vous, les principaux enjeux et spécificités du développement du sud de la Guyane ?

Le principal enjeu pour le Parc est de faire coexister la préservation de l'espace naturel et le développement économique raisonné, en s'appuyant notamment sur l'écotourisme et l'utilisation à bon escient de la pharmacopée riche dont le Parc recèle. Le développement des structures de type CAE est un levier essentiel pour sortir progressivement du travail informel. Ceci passe bien évidemment par beaucoup de sensibilisation.

Comment percevez-vous votre collaboration avec le Parc et les rôles de chacun ?

La collaboration entre le parc et la DGcopop doit s'articuler autour d'un apport méthodologique à la conduite de projets, de l'ingénierie en matière de formation de notre côté et par une ouverture plus formalisée du Parc, pour mieux le connaître.

Les missions du Parc sont essentielles dans la préservation du patrimoine naturel tout en permettant aux populations locales d'être actrices.

Vous faites partie des 46 membres du conseil d'administration du Parc. Comment vivez-vous ce rôle ? Quelle est votre perception de cette gouvernance partagée ?

Ce CA, malgré le grand nombre de membres, est une instance vivante avec la possibilité de traiter des sujets de fond avec la participation de toutes les parties prenantes. La communication entre les différents membres me semble fluide. Je souhaite une belle suite au Parc amazonien.

15



© J.-M. Montouze / PAG



© J.-M. Montouze / PAG

*La [Coopérative d'activité et d'emploi Sud Guyane](#) a été impulsée par le Parc amazonien, avant de se transformer en Société coopérative d'intérêt collectif en janvier 2022. Elle accueille et accompagne les entrepreneurs en leur offrant un cadre pérenne de gestion administrative et comptable. En savoir plus en p. 33.



Charte
des territoires



Après plusieurs séquences de travail, où ateliers, comités de pilotages et échanges avec les élus se sont succédés, les conventions d'application des communes de Papaïchton, Maripa-Soula et Camopi ont pu être finalisées et approuvées.

Une nouveauté pour cette année : la durée de ces feuilles de route qui passe à quatre ans, au lieu de trois, pour mieux s'aligner sur la durée des mandats municipaux et laisser davantage de temps à leur mise en œuvre.

Ces conventions incarnent le dernier cycle de conventionnement avant une grande phase d'évaluation finale de la charte du parc amazonien.

After a series of working sessions, including workshops, steering committees and exchanges with elected officials, it was possible to finalise and approve the application agreements of the municipalities of Papaïchton, Maripa-Soula and Camopi.

A new aspect for this year: the duration of these roadmaps has been increased from three to four years to be better aligned with the duration of municipal mandates and allow additional time for their implementation.

These agreements are the embodiment of the final agreement cycle before a major final evaluation phase of the Amazonian Park Charter.

Les conventions d'application DE LA CHARTE DU PARC AMAZONIEN



○ ET DE 1 ! PAPAÏCHTON ET LE PARC SIGNENT UNE NOUVELLE CONVENTION

Le 20 mai, le conseil municipal de Papaïchton a approuvé, à l'unanimité, le projet de convention d'application entre la commune et le Parc amazonien. Cette nouvelle convention, signée par le maire et le directeur du Parc, s'applique de 2022 à 2026. Elle met l'accent sur cinq projets en particulier, qui seront déclinés autour de trois axes distincts mais néanmoins transversaux : patrimoine naturel ; patrimoine culturel ; et tourisme.

Le volet relatif au **patrimoine naturel** concerne toutes les actions prévues dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (lire en p. 16) ou qui en découleront, en lien notamment avec l'éducation à l'environnement, le tourisme ou l'aménagement du territoire.

Le travail sur les **patrimoines culturels** sera organisé autour de deux projets phares : la phase 2 du patrimoine bâti, au travers des chantiers de réhabilitation de cases aluku (lire en p. 47), ainsi que la préfiguration et le démarrage des Jeux aluku, grande nouveauté dans cette convention d'application (en savoir plus, en p. 44).

Enfin, la mise en œuvre du **développement**



© P. Varden / PAG

du tourisme passera par la poursuite du projet d'aménagement des sentiers Bord de fleuve et de la boucle Amadou (lire en p. 27). Il faudra également compter sur le démarrage d'un nouveau projet visant à la structuration de la filière touristique de la commune.

La précédente convention (2016-2020) avait concouru à la mise en lumière de produits touristiques hautement prisés par les visiteurs, tels que les cases rénovées du patrimoine bâti, le sentier La Source ou encore l'exposition Abattis Kotika, qui a accueilli plus de 500 visiteurs en 2022.



QUID DE SAÛL ?

En 2022, alors que la commune de Saül clôturait son important Atlas de la biodiversité (1^{er} de Guyane, lire p. 17), la convention d'application faisait encore l'objet de discussions. Plusieurs rencontres ont permis

de dresser le bilan de la convention passée et d'identifier les projets qu'il conviendrait de porter sur la nouvelle période. Ainsi, des fiches projets sont en cours d'ébauche. Les actions pourraient alors s'inscrire entre autres, dans la continuité de l'ABC, dans le maintien de l'enjeu de valorisation de la biodiversité locale mais aussi d'axes de développement, tel que l'écotourisme. La nouvelle convention devrait être finalisée et signée en 2023.

© Q. Znzus / PAG



○ ...ET DE 2 ! UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC LA MUNICIPALITÉ DE MARIPA-SOULA

Deux mois après Papaïchton, c'était au tour de Maripa-Soula de signer sa nouvelle convention, parallèlement à l'évaluation des travaux conduits sur le cycle précédent. Les projets s'inscrivent dans la continuité de ceux initiés dans la précédente convention. Avec une nouveauté : des projets orientés économie circulaire (lire en p. 38).

Cette nouvelle convention s'articule autour de trois axes principaux : un premier autour des thèmes de l'agriculture, de la forêt et

du bois ; un second, sur la culture et l'artisanat ; un troisième, sur l'écotourisme.

Le premier axe a pour projet de tendre vers des **filières alimentaires durables**. Il vise notamment à améliorer les pratiques alimentaires par le soutien et la valorisation des activités vivrières. Également, à apporter un appui au développement de la **filière bois**, dans la poursuite du travail engagé sur le plan de gestion forestière.

Le second axe, **Culture et artisanat**, se

décline en deux projets clés : le soutien aux actions de transmission, valorisation et sauvegarde des patrimoines culturels et l'appui à la structuration d'une filière d'artisanat d'art durable et génératrice de revenus.

Le troisième axe a l'ambition de **favoriser l'écotourisme** en milieu naturel. D'abord, avec le développement et la qualification de l'offre de découverte de Maripa-Soula, puis l'appui à la structuration de l'accueil des visiteurs en pays amérindien, sujet plus délicat pour les communautés du Haut-Maroni. Il démarrerait avec une expérimentation sur Taluen. Un troisième projet se concentre à développer la durabilité du tourisme d'expédition autour des Tumuc-Humac. Il s'agit de la troisième convention signée entre le Parc et la Ville de Maripa-Soula, depuis son adhésion à la charte.



© A. Anselin / PAC

○ ... ET DE 3 ! CAMOPI RÉAFFIRME SA VOLONTÉ DE POURSUIVRE SA COLLABORATION AVEC LE PARC

La nouvelle convention d'application de la charte à Camopi, était signée le 22 août, par le maire et le directeur du Parc amazonien. Une nouvelle page s'ouvre pour quatre années de partenariat.

En préparation depuis 2021, cette feuille de route a également fait l'objet de nombreux ateliers participatifs et d'adaptations prenant en considération la sensibilité locale sur les questions de développement touristique notamment.

Les demandes étaient plus nombreuses sur ce territoire. La collaboration s'annonce donc ambitieuse avec pas moins de 18 actions retenues sur cinq enjeux : écotourisme (hors zone d'accès réglementaire) ; protection et valorisation des ressources naturelles ; culture (transmission et échanges) ; contribution à l'amélioration de la gestion des déchets ; et développement local.

En matière d'**écotourisme**, il est question de concevoir et mettre en œuvre un accueil à l'attention des visiteurs dans la maison du Parc amazonien ainsi qu'un programme de

sensibilisation au tourisme ; d'identifier un site d'accueil écotouristique en milieu naturel ; d'accompagner les porteurs de projets touristiques ; ou encore de créer une carte guide.

Pour répondre à l'objectif de **protection et valorisation des ressources naturelles**, il s'agit de préfigurer des « gardiens de la forêt » ; contribuer à la mise en place de missions participatives d'échange et d'acquisition de connaissances sur la nature sur des sites de proximité ou sur un site d'importance culturelle choisi par les communautés ; de partager les connaissances et favoriser la transmission des savoirs bio-culturels ; et d'accompagner, à leur demande, les habitants dans leur gestion des ressources naturelles (exemple avec la plantation d'arouman, en p. 18).

Une autre ambition forte : favoriser la **transmission de savoirs et de savoir-faire** aux nouvelles générations. Pour ce faire, les ateliers de transmission teko et wayäpi, très appréciés jusqu'ici, seront



© P. Verden / PAC

renouvelés. Mairie et Parc s'engagent aussi à créer des outils innovants pour la transmission des cosmogonies teko et wayäpi ; à porter hommage aux anciens wayäpi de Trois-Sauts : un regard sur l'histoire de Trois-Sauts racontée et ethnographiée par les Wayäpi ; et à organiser des rencontres interculturelles, à l'image du Mayouri Graff (p. 42).

En matière de **déchets**, la commune a aussi de fortes attentes. Bien que le Parc amazonien n'ait pas de compétence en matière de gestion des déchets, il s'impliquera pour appuyer le développement des filières locales de réparation/réemploi (téléphones, moteurs de

pirogue, etc.), de goûters scolaires avec des produits locaux en circuit court ou encore l'arrivée du tri sélectif.

Enfin, la valorisation et le développement de **productions locales et les savoir-faire associés** se poursuivra avec la phase 2 du projet de facilitation de l'accès à des équipements de transformation du manioc. Cette convention est aussi marquée par l'affichage de l'organisation des Journées de l'abattis à un rythme plus soutenu. À noter que cet événement phare de la commune (lire en p. 28) est désormais inscrit dans les agendas (un par trimestre) et est très apprécié de la population.



MISE EN PLACE DE L'ÉVALUATION FINALE DE LA CHARTE

Au cours du second semestre 2022, le Parc amazonien s'est aussi attelé à initier les réflexions autour de l'exercice d'évaluation de la charte. Un grand chantier qui se déroulera jusqu'en 2025 et qui mobilisera les équipes de l'établissement mais également tous les acteurs et parties prenantes à la mise en œuvre de ce vaste projet de territoire.



Connaissance et suivi des milieux naturels

Flore, grande faune, oiseaux, loutres, tortues, poissons, amphibiens... En 2022, le Parc amazonien a poursuivi activement sa mission d'acquisition, de capitalisation et de diffusion des connaissances sur la précieuse biodiversité du Sud Guyane. Ces inventaires et études, qui enrichissent les bases de données, permettent, in fine, de mieux caractériser la biodiversité et d'en préciser les enjeux. C'est également en animant des Atlas de la biodiversité communale ou en établissant des indicateurs de mesures des impacts de l'orpaillage illégal, que l'on peut orienter les actions en faveur de la conservation.

Un enjeu complémentaire : la gestion des ressources naturelles. Le programme Terra Maka'andi s'est poursuivi en 2022, afin d'aller, avec les communautés, vers une gouvernance partagée des ressources.

Flora, large fauna, birds, otters, turtles, fish, amphibians... In 2022, the Amazonian Park actively pursued its mission of acquisition, exploitation and dissemination of knowledge on the precious biodiversity of South French Guiana. These inventories and studies, which help extend the databases, allow, in the end, a better characterisation of the biodiversity and identification of the associated challenges. It is also through the coordination of the Municipal Biodiversity Atlas activities, or by establishing indicators to measure the impact of illegal gold mining, that we can direct actions in support of conservation.

A further challenge: the management of natural resources. The Terra Maka'andi programme continued in 2022, to move, together with the communities, towards a shared resource management.



Acquérir, capitaliser et diffuser

LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ



○ SUIVIS NATURALISTES COURANTS

Comptage de la grande faune

Près de 480 kilomètres de layons ont été parcourus par les équipes en charge du suivi Ika, en 2022 ! Comme chaque année, le Parc amazonien a déroulé son protocole d'Indices kilométriques d'abondance de la grande faune, en zone chassée. Ils ciblent 44 espèces.

En 2022, quatre habitants de Papaïchton et deux de Trois-Sauts ont été embauchés pour participer aux comptages sur les sites de Papaïchton et de saut Boko, à Trois-Sauts. Par ailleurs, quatre habitants d'Elahé et deux de Camopi ont été initiés au protocole.

Pour mémoire, une démarche d'externalisation de ces comptages est

progressivement mise en place, depuis 2020. Des habitants volontaires sont ainsi initiés et formés au protocole, puis embauchés l'année suivante pour réaliser le comptage, encadrés par un agent du Parc.

Six sites du périmètre du Parc amazonien sont suivis depuis 2008. On ne revient sur un même site que tous les deux ans.

À noter : l'ensemble des données acquises, durant ces quinze années de suivis Ika, ont été compilées et formatées dans une base de données globale et homogène, qui permettra de conduire des analyses plus approfondies des tendances observées sur les densités de la grande faune chassée.



© P.-Y. Le Bail

Suivi des oiseaux : un nouveau parcours identifié

Deux Suivis temporels des oiseaux communs (Stoc) ont été réalisés, comme à l'accoutumée, en mars et en novembre. Ce protocole national, basé sur la réalisation de points d'observation et d'écoute, a été mené par neuf agents du Pag formés, sur dix parcours, répartis sur les différents bassins de vie du Parc (Trois-Sauts, Camopi, Saül, Papaïchton, Maripa-Soula, Kayode et Antecum Pata). Un 11^e parcours a été identifié à Papaïchton, il devrait être mis en place en 2023.

Toutes les données recueillies sont transmises au Gepog (Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane) qui coordonne et anime un large réseau d'observateurs répartis sur tout le territoire guyanais et centralise l'ensemble des données. Depuis 2022, la saisie des données est réalisable directement via un module dédié sur la plateforme Faune-Guyane.

En image, un Piauhau hurleur (*Lipaugus vociferans*).



© A. Jahn-Ojeda / PAG



PUBLICATION D'UN LIVRET

L'année 2022 a également permis la finalisation d'un livret, réalisé avec la collaboration de Koté Forêt et de l'OFB. [Disponible en ligne](#) sur le site du Parc amazonien (espace

Médiathèque), il explicite les objectifs de ce suivi standardisé et vulgarise les résultats aujourd'hui obtenus en Guyane grâce à ce protocole. Ce livret illustre notamment comment les



données issues de ces suivis permettent de répondre à des questions scientifiques précises.



© A. Jahn-Oyec / PAG

Sur les traces des loutres et tapirs

Lors de l'année écoulée, notre suivi des loutres et des tapirs s'est poursuivi, avec une mission en septembre, sur un secteur orpaillé du bassin du Maroni, la rivière Grand Inini ; et une autre, en octobre, sur un secteur non-orpaillé, le Haut-Oyapock. Au total : 120 km de berges ont été parcourus en kayak, à la recherche de traces de ces espèces emblématiques.

Aucune observation directe d'individus et très peu d'indices de présence de loutres ont été relevés sur le Grand Inini, où la turbidité du cours d'eau est élevée et croissante vers l'aval, traduisant les impacts des activités aurifères illégales. Sur le Haut-Oyapock, les

traces relevées de loutres communes et de tapirs ont été nombreuses (près d'une soixantaine), mais celles de loutres géantes plutôt rares. Malgré tout, deux belles observations ont pu être réalisées en amont de Trois-Sauts avec deux groupes de loutres géantes (voir photo ci-dessus).

Ce suivi s'est déroulé selon le protocole d'échantillonnage revu en 2021, grâce à l'appui du Cefe de Montpellier (Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive). Rappelons que quatre secteurs de prospection sont identifiés pour ces missions sur chacun des bassins du Maroni et de l'Oyapock (deux impactés par l'orpaillage illégal et deux non – ou peu – impactés). Ce

protocole permet de recenser, le long des rives des cours d'eau (sur plusieurs sections de 5 km), les indices de présence des deux espèces de loutres et du tapir. Des mesures de turbidité sont également réalisées, afin de suivre l'évolution de ce paramètre témoin des activités aurifères et de la qualité du milieu et les mettre, à terme, en relation avec la présence de loutres.



Voir ou revoir :
« Suivi des loutres et tapirs sur la Basse-Camopi »
sur la chaîne Youtube du Parc amazonien.

Un nouveau suivi, celui des podocnémides

Un suivi de la tortue d'eau douce Podocnémide de Cayenne (*Podocnemis cayennensis*) a été lancé en 2021 par le Parc. Appelée tawalu en teko et wayäpi, elle n'est présente que sur les bassins du Mahury, des marais de Kaw, de l'Approuague et de l'Oyapock. Protégée intégralement depuis 1986, ainsi que son habitat depuis 2020, elle est aussi menacée (classée « vulnérable » sur la liste rouge régionale de l'IUCN) du fait de sa chasse et de la destruction de ses sites de ponte. Le Pag a ainsi sollicité l'association Kwata, qui réalise le suivi de cette espèce depuis de nombreuses années en Guyane, pour réaliser trois inventaires entre Camopi et Trois-Sauts. Deux se sont déroulés en mars et octobre 2022. Kwata a aussi pu former



© G. Jaffrebl/PAG

les équipes du Parc à ce suivi.

En dehors de ces trois inventaires, depuis février 2022, des comptages participatifs des tawalu sont mis en œuvre sur les trajets pirogue Camopi-Trois-Sauts, par nos équipes, mais aussi les passagers volontaires présents sur ces rotations. Ces inventaires d'opportunité vont permettre d'assurer un suivi temporel de cette grande tortue de rivière, qui se raréfie considérablement sur la zone.



UNE NOUVELLE ÈRE POUR NOS DONNÉES NATURALISTES



► GéoNature opérationnel !

La plateforme GéoNature du Parc amazonien est devenue opérationnelle en début d'année, avec l'appui du parc national des Cévennes et de l'OFB. Permettant la saisie de données naturalistes, en ligne ou hors ligne (avec un smartphone sur le terrain), elle offre aussi un espace de consultation. Sur le dernier trimestre, 22 personnes ont été formées sur la plateforme... et la donnée commence à affluer. En 2022, ce sont près de 3 200 données qui ont été saisies par nos agents (et pas qu'eux !).

geonature.parc-amazonien-guyane.fr

► Collaborer pour voir plus loin.

Des données de partenaires peuvent également être intégrées, offrant une vision plus exhaustive de la biodiversité de notre territoire. Une grande attention est portée sur la propriété de la donnée, qui ne peut être exploitée en externe, que si elle est associée à un jeu de données produit et/ou financé par le Parc.

À ce jour, GéoNature totalise environ 366 000 données naturalistes, dont plus de 260 000 proviennent de bases de données extérieures. Un grand chantier d'intégration des données historiques est en cours.

► Vers une transparence de la connaissance naturaliste

L'arrivée de GéoNature s'est accompagnée de la mise en œuvre de l'Atlas de la biodiversité (biodiversite.parc-amazonien-guyane.fr). Il a pour vocation de mettre à disposition de tous, l'ensemble des données collectées par le Parc amazonien de Guyane depuis sa création, en 2007. Cet outil permet de réaliser des recherches par commune ou par espèce.



○ ÉTUDES PORTÉES PAR LE PARC AMAZONIEN

Les atèles vus du ciel

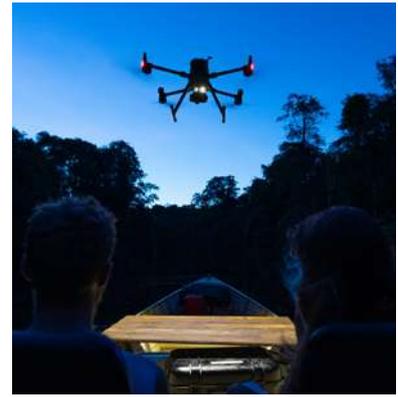
L'utilisation du drone thermique à des fins de conservation : une approche inédite en Guyane. Fin novembre, le Parc conduisait une première mission pilote, aux Nouragues, afin de tester la méthode de suivi des singes atèles ou kwata (*Ateles paniscus*) en canopée, à l'aide d'un drone



équipé d'une caméra infrarouge. Ce projet vise à estimer des densités de populations de singes et évaluer la durabilité des pratiques de chasse des communautés vivant dans le sud du territoire.

En quatre jours et demi, 30 vols ont été effectués : un programme condensé et optimisé qui a permis de récolter des données de référence d'intérêt. Les tests se poursuivront début 2023, avec des ajustements de matériel et sur d'autres sites.

Face aux méthodes traditionnelles de suivi de la faune, efficaces mais coûteuses en temps, effort humain et logistique, l'alternative du drone permet de s'affranchir de beaucoup de contraintes et de prospecter de grandes surfaces. L'infrarouge capte la chaleur, que l'on ne peut voir de nos propres yeux, permettant ainsi de détecter facilement la présence d'individus à sang chaud. Une technologie d'autant plus



© V. Piernel

intéressante avec des espèces difficilement observables, comme le kwata, que l'on connaît peu.

Vulnérable à l'échelle du plateau des Guyanes, le singe atèle possède un statut plus favorable en Guyane mais fait l'objet d'usages traditionnels qui peuvent induire une pression sur son espèce.



© A. Brusini



© H. Delvaux / PAG

Première analyse de la spécificité météo d'Itoupé

Une première analyse de sept années de données de suivi de la température et de l'hygrométrie du mont Itoupé a été réalisée, fin 2022. On les a notamment comparées à des données météorologiques récoltées sur d'autres sites du territoire guyanais. Les résultats mettent en évidence le patron spécifique du site d'Itoupé, lié à sa situation en altitude, avec des températures plus basses et une humidité relative globalement plus importante que partout ailleurs en Guyane. Néanmoins, le nombre d'années de mesures reste encore insuffisant pour pouvoir déceler des tendances évolutives, témoins des changements climatiques globaux. Ces résultats seront présentés au Conseil scientifique du Parc, en juin 2023, et permettront d'orienter/adapter sur le moyen/long terme la stratégie de poursuite de ce suivi, qui reste malgré tout lourd à mettre en œuvre, du fait de

l'isolement du site.

Cela fait huit ans que le Parc a mis en place ce réseau de capteurs de température et d'hygrométrie. Ils ont été renforcés par deux stations météo (mesurant davantage de paramètres) en 2017, sur Itoupé. Site de référence du parc national depuis 2010, ce massif montagneux abrite une grande biodiversité et des habitats uniques (forêts de nuages) lui conférant un rôle de niche de refuge et ainsi d'observatoire des changements climatiques. Pour mettre en place ce dispositif, le Parc s'est fait accompagner par le laboratoire Leeisa (Laboratoire écologie, évolution, interactions des systèmes amazoniens) du CNRS Guyane, fort de son expérience de suivis similaires sur les Nouragues. La chercheuse Elodie Courtois, experte sur ces sujets, est depuis 2014, la personne référente de mise en place du dispositif de suivi sur le mont Itoupé.

○ APPUI AUX ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Identifier et quantifier la faune aquatique

Il avait été retardé par la crise sanitaire, le projet IQCN a finalement été lancé en mars 2022. Une équipe du laboratoire Évolution et diversité biologique de l'université de Toulouse et du CNRS de Guyane, accompagnée par des agents de Camopi, s'est rendue dix jours sur l'Oyapock, entre Camopi et Trois-Sauts. L'étude a pour objectif d'identifier (I) la faune aquatique et quantifier (Q) l'abondance des espèces en danger dans les cours d'eau de Guyane, afin de mieux comprendre l'influence de l'anthropisation sur la biodiversité : de forts enjeux de conservation (C) de la nature (N). Une attention particulière est accordée aux espèces d'intérêt pour les populations locales, telles que le pacu, le koumarou et l'aïmara.

Ce projet se base sur la combinaison d'approches écologiques (ADN environnemental) et ethnoécologiques. Il est financé par le laboratoire d'excellence Ceba (Centre d'étude de la biodiversité amazonienne). Une mission de restitution de ces travaux, auprès de la population, est prévue en 2023.

Domestication et adaptation des palmiers d'Amazonie



© G. Feuillet

Début novembre, une équipe interdisciplinaire de l'IRD, menait la première campagne d'une série de trois missions sur le mont Galbao, à Saül. Le projet Dopamics vise à mettre en évidence des traces de domestications anciennes sur les palmiers, à proximité de sites d'occupation précolombienne : les montagnes couronnées (le mont Galbao en regorge justement, avec une belle diversité d'espèces de palmiers). Le projet s'intéresse à cinq espèces de palmiers, indicatrices de l'occupation précolombienne, abondantes et largement utilisées en Guyane : le counana ; le murumuru ; le comou ; le patawa ; et le wassaï. Il s'agit de recherche fondamentale : des travaux qui ont pour but d'acquiescer de nouvelles connaissances, sans application commerciale ni industrielle. L'étude dure cinq ans.

Une nouvelle mission Anomalo



© M. Dewynter

Début 2022, une nouvelle mission a été conduite sur le mont Atachi Baka, dans le cadre du projet Anomalo. Son but : étendre les recherches et notamment revisiter la localisation exacte où avait été observée pour la dernière fois l'espèce *Anomaloglossus degranvillei* (en image), en 2009. Si les recherches de cette espèce restent une nouvelle fois infructueuses, la mission aura néanmoins permis de mettre en évidence plusieurs populations d'une autre espèce endémique de Guyane, en danger critique d'extinction : le poisson *Harttiella*

parva, inféodée aux zones torrentielles des têtes de crique, et connue uniquement du massif du mont Atachi Baka.

Le projet Anomalo est centré sur l'amélioration des connaissances de la répartition, mais également de l'état sanitaire des habitats, de trois espèces d'amphibiens endémiques et hautement menacés : *Anomaloglossus degranvillei*, *Anomaloglossus dewynteri* et *Anomaloglossus blanci*.

Porté par le CNRS, en partenariat avec le Parc amazonien et la réserve naturelle Trésor, et co-financé par le laboratoire d'excellence Ceba (Centre

d'étude de la biodiversité amazonienne), ce projet avait démarré en 2021 avec une mission sur le mont Itoupé et une sur le mont Atachi Baka, mettant en œuvre des prospections intensives mais aussi des techniques innovantes, telles que l'ADN environnemental. Malheureusement, ces missions n'avaient pu détecter aucun indice de présence des deux espèces historiquement observées sur ces deux sites.

À noter que fin 2022, un Plan national d'actions en faveur des Harttiella et des *Anomaloglossus* de Guyane a été validé par le ministère pour dix ans.

Étude sur les poissons : des relevés alarmants



Ils avaient pour objectif de pêcher un maximum d'espèces de poissons pour analyser leur régime alimentaire, afin de mieux comprendre le réseau trophique mais aussi identifier des indicateurs du bon état écologique des milieux. Des agents du Parc accompagnaient, début octobre, une équipe de dix scientifiques de l'INRAE de Rennes et du bureau d'étude Hydreco, sur les Abattis Kotika, pour le projet Rezofleuve.

Une mission écourtée. Entre autres, du fait de la pêche très pauvre (peu d'espèces, en faible quantité, et absence notable d'espèces normalement bien présentes, comme la raie, la torche, ou l'aïmara). La raison : des eaux très turbides, avec des dépôts de boue partout sur les berges et îlots, stigmates des activités d'orpillage en amont.

Cette mission aura poussé le conseil scientifique du Parc à adopter une motion, afin d'alerter sur la situation alarmante du fleuve Maroni (lire en p. 65).

Atlas de la biodiversité communale

UN OUTIL DE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE



À PAPAÏCHTON, UNE ACTIVITÉ FOISSONNANTE



© M. Charroneau / PAG

Inventaires pluridisciplinaires

Montagne Bellevue. Poissons, papillons, flore... mi-août, agents du Parc, botanistes, entomologistes et ichtyologues, prospectaient la montagne Bellevue. Côté botanique, on retient de nombreuses découvertes d'espèces endémiques et rares, inféodées aux forêts de nuages. « Une espèce très particulière de *Bactris simplicifrons*, à feuille pennées, a fortement intrigué le regard des botanistes, commente le coordinateur de l'ABC, Clément Lermyte. Une forme particulière de l'espèce ou bien nouvelle espèce pour la Guyane ? Pour le moment, le mystère demeure. »

Cette mission a également mis en évidence une cinquantaine d'espèces de poissons et mollusques, dont certaines assez rares et inféodées aux bassins du Maroni. La principale découverte fut celle d'une espèce de moule *Diplodon voltzi*. Aussi appelée « la mulette sillonnée », elle n'avait pas été observée depuis 1969 sur le Maroni et avait très récemment été retrouvée sur l'Oyapock (2019).

Côté papillons, plus 900 données supplémentaires ont pu être bancarisées, avec



© A. Bresse / PAG

au moins 284 espèces déterminées, à ce jour. « Plusieurs espèces "remarquables" ou "rares" ont pu être contactées, résumant les entomologistes Nino Page & Maeva Leroy. Par exemple, une nouvelle espèce de *Riodinidae* pour la Guyane et la science, une *Euselasia* rare. Seulement deux mâles avaient été vus auparavant en Guyane (dont un déjà à Papaïchton). Ces résultats plutôt satisfaisants encouragent à poursuivre l'acquisition de connaissances pour la commune de Papaïchton et la zone Haut Maroni en général. »

Montagne Kotika. En 2022, l'ABC de Papaïchton lançait également sa série d'inventaires sur la mythique montagne Kotika et sur les Abattis Kotika, après plusieurs missions préparatoires éprouvantes. Pourquoi Kotika ? Parce que « les dernières missions d'exploration naturalistes n'ont fait qu'effleurer les richesses de ce site », explique Clément Lermyte, coordinateur de l'ABC.

En collaboration avec l'ONF et deux ornithologues indépendants, l'accent était mis sur deux cibles de l'ABC de Papaïchton : les habitats naturels, les oiseaux et les chiroptères. L'inventaire avait été particulièrement riche en flanc de montagne. À l'image des captures ornithologiques : 180 espèces recensées en moins de vingt-quatre heures. De façon plus générale, les équipes sont tombées sur des espèces rares. Tels le piranga orangé (*Piranga flava*, 5^e donnée pour la Guyane, dont deux pour la commune) ; la *Pristimantis espedeus*, grenouille assez rare ; ou des petites raretés chez les chauves-souris, comme le *Platyrrhinus fusciventris* ou *Lophostoma schulzi* (en image).

FAIRE DÉCOUVRIR
LES GROUPES
D'INTÉRÊT
DE LA COMMUNE



© C. Lermyte / PAG

L'équipe de l'ABC a également fait bouger la ville de Papaïchton. Au travers des événements nationaux, Fête de la nature ou de la science (lire en p. 54) mais aussi grâce à un programme d'animations proposé aux établissements scolaires et à la bibliothèque. Les jeunes ont pu étudier les poissons de la commune, au travers d'activités d'observation et d'étude de leurs morphologies et régimes alimentaires. Les oiseaux ont aussi été passés au crible au travers d'activités qui permettaient de comprendre leurs caractéristiques ou leurs stratégies de reproduction. Les jeunes se sont même glissés dans la peau d'ornithologues, en apprenant à identifier les oiseaux grâce à leurs chants.

Un autre projet, Jungle Biodiv'art, a invité les jeunes à réaliser des œuvres d'art éphémères.

Avec des éléments naturels, les jeunes ont réalisé des portraits d'insectes. La quarantaine d'œuvres a été exposée au collège et un vote en ligne a élu les dix plus belles œuvres.

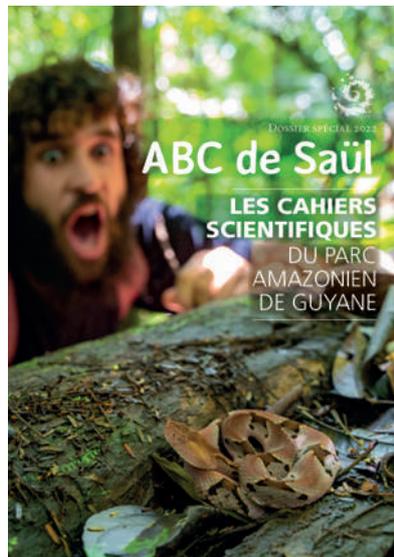
Par ailleurs, les jeunes ont pu récolter des plantes, les sécher et les mettre en herbier en les nommant, classant dans un classeur. De vrais scientifiques en herbe !



○ SAÛL : L'HEURE DU (GRAND) BILAN

L'ABC de Saül a officiellement été clôturé en décembre 2021. Cependant, le travail n'était pas fini... Loin de là ! En 2022, le bilan a pris bien des formes. Le comité de pilotage du projet avait édicté le besoin d'adapter les rendus à toutes les sphères d'acteurs.

Plusieurs publications



L'ensemble des rapports rédigés par les experts ont été compilés dans un cahier scientifique dédié, consultable en ligne. Il retrace le travail réalisé par les scientifiques, les naturalistes et les habitants. Il intègre également des portfolios sur les champignons et les orchidées, fait le point sur les démarches participatives et fait même évoluer la taxonomie : 370 pages de pur bonheur naturaliste !

Un [rapport de synthèse](#), produit en 2022, a également permis de vulgariser toutes ces informations. Il fait le point sur les méthodes d'inventaire, les spécificités et points remarquables de la faune, de la flore, de la fonge et des habitats, apporte des éclairages sur chaque thématique et ses enjeux. Il dresse également un portrait des continuités écologiques dans et autour du bourg, afin de préserver les corridors écologiques sur le long terme. Le but ? Que

le bourg reste un petit paradis de biodiversité et que l'écotourisme reste un moteur économique pour la commune.

Un document de [retour d'expérience](#) sur la mobilisation citoyenne a également vu le jour. En téléchargement sur le site du Parc, il a vocation à garder une trace des activités et efforts menés pour les futurs porteurs de projets d'ABC.

À noter : nos équipes se sont portées volontaires pour partager cette expérience à l'occasion d'un webinaire, organisé par l'OFB en février 2022 sur le thème « Un Atlas de la biodiversité communale pour ma commune en Guyane ». Depuis, Matoury, soutenue par la réserve naturelle du Grand Matoury, s'est lancée dans l'aventure.

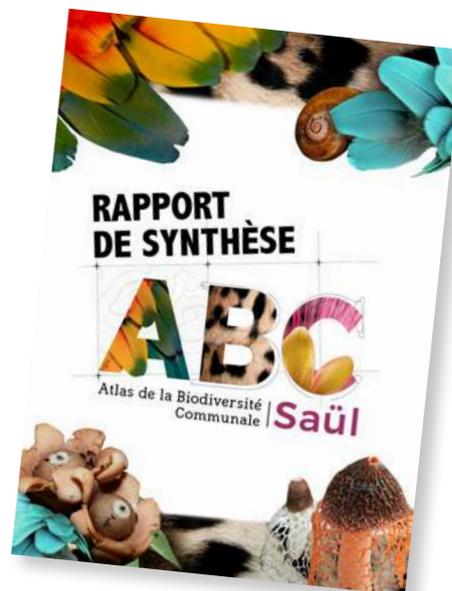
Pour rappel, en 2021, nous faisons également paraître le *Guide illustré de la flore de sous-bois du Centre de la Guyane*, fruit de cet atlas communal (disponible en librairie).

Et si on parlait des suites ?

Des consultations citoyennes avaient abouti à l'émergence d'une vingtaine d'actions en faveur de la biodiversité. Certaines ont déjà été menées à bien : l'engouement pour les activités de l'ABC ont conduit notre délégation du centre, à expérimenter la mise en œuvre d'un programme d'animation par l'emploi d'un contrat court au second semestre 2022. Les retours ont été très positifs.

Profitant du plan de relance de l'État, un gros travail de remise en état des sentiers et layons a été réalisé en 2022. L'ouverture d'un layon, joignant le layon des Cascades au layon Galbao, a également permis de proposer un parcours attentif, évitant les milieux sensibles du sommet des monts Galbao.

De plus, l'élaboration du plan d'interprétation (lire p. 26) a également été lancée, en mobilisant de nombreux acteurs : les habitants, la Ville de Saül, la CCOG, l'Otog, le CTG, la CTG le SRA, Atout France, la Graine Guyane, l'ONF, la DGcopop ou encore l'OFB.



Voir ou revoir :
« Atlas de la biodiversité communale de Saül : l'heure du bilan »
sur la chaîne du Parc amazonien.



© E. Aulfière / PAG

DÉGAGEMENT DE LA CRIQUE LIMONADE

La crique Limonade (sud-est de Saül) présente elle aussi un grand intérêt patrimonial. C'est pourquoi, en 2022, nos agents ont conduit deux missions, rendant de nouveau navigables près de 30 km du cours d'eau, obstrués par des troncs. Plusieurs jours de tronçonnage et élagage des branches permettent désormais un accès facilité aux agents et aux scientifiques, pour étudier ce secteur à forte biodiversité. Une dernière mission achèvera ce dégagement en 2023.



Co-construire des mesures de gestion DES RESSOURCES NATURELLES



○ TERRA MAK'A'ANDI : DÉMARRAGE DU BILAN



© C. Guéhen / PAG

En 2022, l'heure était au bilan et à la pérennisation des actions pour Terra Maka'andi. Les éléments recueillis dans le cadre des enquêtes et des ateliers (lire ci-contre) mettent en lumière les grandes lignes conclusives du premier volet du programme et l'engagent dans sa seconde phase, plus opérationnelle. Une phase déjà doucement enclenchée sur certains sujets et/ou certaines communes. Nous pouvons ainsi citer les chantiers de plantation d'arouman (lire ci-dessous) ; les missions de suivi des tortues d'eau douce Podocnemides (lire en p. 13) ; le recrutement d'une chargée de mission faune pour tester la faisabilité du suivi du kwata à l'aide d'un drone à caméra infra-rouge (lire en p. 14) ; ou encore la cartographie de l'orpaillage sur les bassins du

Maroni et de l'Oyapock.

En bref, Terra Maka'andi s'est poursuivi par diverses actions tout en faisant émerger des besoins, des attentes et des actions à lancer sur le territoire. L'enjeu pour le Parc amazonien de Guyane, au cours de l'année 2022, a donc été de penser la suite du programme, à partir des ressources mobilisables en interne. Cela est passé par la création de deux postes : un poste de technicien Écologie et EEDD (Camopi et Trois-Sauts) et un poste de chargé de mission Ressources naturelles, tous deux chargés de dérouler ces sujets.

Sujets qui, pour certains, ont par ailleurs été intégrés dans la convention d'application 2022-2026 de la charte, signée par la commune de Camopi et le Parc, en août.



LES HABITANTS AU COEUR DE LA RÉFLEXION

Terra Maka'andi est un programme sur la gestion partagée des ressources naturelles. Lancé en 2019 et financé par des fonds européens, le projet a été étroitement mené avec les populations de Trois-Sauts, Camopi, Papaïchton et du Haut-Maroni. Au travers de plus de 170 entretiens et d'une dizaine d'ateliers, il a permis de recueillir leurs perceptions et ressentis sur l'évolution de la biodiversité environnante. Du Lawa et de l'Inini à l'Oyapock, les sept médiateurs formés sont allés au contact des habitants, en 2021 (lire précédent rapport), pour comprendre les enjeux spécifiques à chaque territoire et tenter de réfléchir, avec eux, à des pistes d'actions locales, pérennes de prévention et de réduction des déséquilibres écosystémiques constatés, qui affectent autant la forêt que leur quotidien.

○ UN DEUXIÈME CHANTIER DE PLANTATION D'AROUMANS



© A. Jahn Oyar / PAG



En juin, un second chantier de plantation d'aroumans s'est déroulé à Trois-Sauts. Il avait pour objectif de couvrir cinq des villages sur lesquels on n'avait pas pu planter d'arouman en 2021. Huit habitants ont été recrutés pour cette mission, aux côtés de quatre agents du parc.

Au total : 200 plants d'arouman blanc (*Ischnosiphon obliquus*) et 110 plants d'arouman rouge (*Ischnosiphon arouma*) ont été répartis et plantés dans les cinq villages. Des jeunes plants préalablement prélevés un peu plus loin, vers saut Boko, notamment.

Cette volonté des habitants de tester la plantation d'arouman près de chaque village, s'est exprimée dans le cadre des enquêtes menées par les médiateurs de Terra Maka'andi. L'arouman – pilier de l'artisanat des populations

forestières – avait été pointé comme ressource à enjeu prioritaire par les villageois qui voient les zones d'abondance d'arouman s'éloigner de plus en plus des villages au fil du temps. En parallèle, ils évoquent un besoin de reconnaissance et de transmission des modes de gestion traditionnels des ressources naturelles. La vocation de ce projet est donc de renforcer l'acquisition de compétences et de capacité d'agir pour les habitants, autour d'actions permettant la conservation et le renouvellement, face à la raréfaction des ressources.

L'accompagnement des habitants est à poursuivre. Il ouvre des perspectives en matière de transmission de savoir-faire autour de la récolte et de partage de compétences sur le suivi et la gestion des plantations.

Mesurer les impacts

LIÉS À L'ORPAILLAGE ILLÉGAL



2 000 KM DE COURS D'EAU IMPACTÉS ET 149 HA DÉFORESTÉS



Cours d'eau impactés par l'orpillage sur le Parc amazonien, en 2022.



TERRITOIRES CONCERNÉS PAR LE PARC NATIONAL

- Zone de cœur (priorité protection)
- Zone d'adhésion (priorité développement durable)

Le travail d'évaluation des impacts de l'orpillage légal et illégal sur les écosystèmes du Parc amazonien de Guyane a continué d'avancer en 2022. Le triste constat est que plus de 2 000 km de linéaires de cours d'eau sont impactés par une activité d'orpillage sur le périmètre du parc national (matérialisés en rouge sur la carte).

À cela s'ajoutent 149 ha de forêt qui ont été rasés par l'activité minière illégale, presque la moitié en zone cœur. Un chiffre néanmoins stable.

Le Parc souhaite avancer sur des outils de modélisation des linéaires de cours d'eau impactés. Ainsi, les survols réalisés deux fois par an, pour suivre la présence de sites miniers illégaux, permettent d'alimenter des premiers modèles simples d'évaluation des linéaires de cours d'eau potentiellement impactés par la présence d'orpillage illégal en amont.

Sur la dernière décennie, on observe une

importante hausse (+ 339 %) des linéaires de cours d'eau impactés sur le Parc amazonien : soit un passage de 581 km en 2013 à 1 973 km en 2020. Ce qui représentait un peu plus de 1 % des cours d'eau du Parc il y a dix ans, représentait 4 % en 2020. Cette augmentation est spécialement forte sur la façade Maroni qui totalise, à elle seule, la moitié des cours d'eau impactés sur le Parc.

Une nouvelle cartographie

Pour approfondir ce travail, une cartographie des secteurs travaillés par les activités minières sur l'intégralité du bassin du Maroni entre 2000 et 2021 a été conduite par le Parc. Elle confirme que le bassin du Maroni a été lourdement impacté, en particulier côté surinamais où les superficies déforestées à cause des activités minières (plus de 400 km²) sont 2,8 fois plus importantes que du côté de la Guyane française

(145 km²).

La recherche de l'or se concentrant sur les cours d'eau, on estime à environ 3 000 km le linéaire de cours d'eau rejoignant le Maroni qui a d'ores et déjà été exploité (dont 1 000 km côté guyanais). Ceci concourt à la forte augmentation de la turbidité constatée sur ce bassin. Ce constat, corroboré par des prélèvements et observations sur le terrain en 2022, a poussé le conseil scientifique du Parc à adopter une motion (lire en p. 65).

Sur les 9 200 km de cours d'eau parcourus par les Alukus et les Wayanas, pour la chasse et la pêche, sur le bassin du Maroni (côté guyanais et surinamais), ce sont 22 % d'entre eux qui ont été impactés par de l'activité minière en amont, en 2021. Si l'on étudie les mêmes données en se restreignant à un rayon de 20 km autour des principales zones habitées ce chiffre monte à quasi 35 %.

RÉHABILITATION DES SITES D'ORPAILLAGE ILLÉGAL

En début d'année, le Parc amazonien a poursuivi ses réflexions sur la faisabilité de la réduction d'impacts sur les sites d'orpillage et a, pour ce faire, accueilli un stage de fin d'études. Ce stage a démarré par un travail d'identification des sites les plus propices pour la réalisation d'une opération-test, selon plusieurs critères (importance des impacts, accessibilités, risques que les garimpeiros réinvestissent les lieux...). Des analyses rétrospectives ont été faites et ont mis en exergue un risque de repasse de l'ordre de 50 % sur cinq ans. L'objectif

est désormais de mettre en place, avec nos partenaires (OEG, DGTM, ONF et OFB), une opération-test à l'échelle d'un petit hydrosystème impacté, en définissant les moyens disponibles pour la réalisation de l'opération. L'ambition finale est la pérennisation dans le temps d'une équipe mobile de réduction des impacts. Le but est de mettre en œuvre des procédés peu coûteux et surtout, peu mécanisés, afin de s'inscrire dans un rapport coût/bénéfice acceptable, compte tenu du risque de retour des orpailleurs illégaux.

AVIS SUR LE PROJET SDAGE

Le Parc amazonien est intervenu dans la procédure de révision du Sdage* 2023-2027, pour dénoncer la dégradation de la qualité des cours d'eau dans le Sud Guyane et demander une réévaluation des ambitions de reconquête des cours d'eau, fortement dégradés par l'orpillage illégal.

*Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.



La tendance à la baisse constatée depuis août 2020 (quatre baisses successives, à raison d'un comptage tous les six mois) a continué de s'observer dans le courant de l'année 2022. En août, on repassait sous la barre historique des 100 chantiers illégaux, enregistrant alors 95 sites, sur le périmètre concerné par le Parc amazonien de Guyane. Malheureusement, au comptage de janvier 2023, on enregistre un rebond, remontant à 114 sites. La situation reste hautement préoccupante.



The downward trend seen since August 2020 (four successive drops, with counting every six months) continued to be observed over the course of 2022. In August, we fell below the historical bar of 100 illegal operations, with 95 sites recorded across the area covered by French Guiana's Amazonian Park. Unfortunately, for the count conducted in January 2023, we have observed a rebound, rising to 114 sites. The situation remains highly concerning.





Surveillance du territoire

Diagnostic et lutte

CONTRE L'ACTIVITÉ AURIFÈRE ILLÉGALE



En 2022, le Parc amazonien de Guyane a conduit 90 missions, détruisant près de 50 chantiers illégaux, enregistrant une baisse significative de l'activité illégale sur son territoire.

Malgré tout, 114 sites étaient actifs sur le territoire du parc national en janvier 2023 (dont 28 % en zone cœur et plus de 80 % sur la façade Maroni). Le maillon faible reste le blocage des flux logistiques depuis le Brésil et le Suriname. Le renforcement de la coopération avec les pays voisins est vital. Ci-dessous, le détail du dernier bilan de 2022, réalisé en août.

LA SITUATION, SECTEUR PAR SECTEUR



© M. Charroneau / PAG

Papaïchton : 16 sites illégaux (- 19 sites)* observés

Le nombre de sites illégaux était en baisse de 54 % sur la commune de Papaïchton pour ce qui concerne le territoire du parc amazonien. Avec 11 chantiers observés sur le Petit Abounamei, le niveau d'activité retrouvait sa valeur basse. Ainsi que le nombre de chantiers sur le cœur de parc (0 observé sur le Grand Abounamei). Toutefois l'impact sur le bassin versant continuait. Les sites historiques comme Caveira et Kokoï restaient actifs. Une fois de plus, l'orpaillage illégal dégrade des habitats naturels riches en biodiversité. En particulier sur le Petit Abounamei, l'orpaillage illégal détruit complètement la rivière, du fait d'une activité alluvionnaire intense,

mais également d'une extraction primaire sur certains reliefs.

Maripa-Soula : 61 sites illégaux (- 8 sites)* observés

Globalement, les secteurs habituellement travaillés restaient actifs en août, la commune de Maripa-Soula concentrait alors 64 % des sites illégaux du territoire du Parc amazonien.

Sur Lipo Lipo/Schmitt, le chantier du « cratère », déjà identifié depuis trois ans, a fait l'objet de nombreuses opérations de destruction, il est moins actif.

Le nombre de chantiers restait important tout autour de la montagne Attachi Bakka, en particulier sur le secteur Atouka qui concentrait 14 chantiers. En dépit des

missions très régulières sur cette bande frontalière, le retour de l'activité était immédiat du fait de la proximité de la logistique avec le Suriname, où les comptoirs commerciaux chinois sont très nombreux.

Sur la rivière Waki/Tampok, le nombre de chantiers était en baisse. On a clairement observé un effet de la présence du Poste de contrôle fluvial (PCF) sur ces zones éloignées, moins rentables à approvisionner que les chantiers proches du fleuve Maroni.

Sur la rivière Grand Inini/Eau claire, l'activité alluvionnaire perdurait de manière plus disséminée.

Camopi : 13 sites illégaux (- 1 site)* observés

Le nombre de sites observés était stable depuis la précédente campagne. Pas de reprise réelle suite à la forte baisse de 2021. Le niveau d'activité n'a jamais été aussi bas, depuis 2012. Les sites se concentraient

EN CHIFFRES

90 missions (fluviales, terrestres, aériennes)

15 missions hélicoptées

50 chantiers illégaux détruits

5 quads détruits

2 pirogues saisies

3 kilos de mercure saisis

86 grammes d'or saisis

À découvrir :
« Le Parc amazonien investi dans la lutte contre l'orpaillage illégal »
sur la chaîne du Parc amazonien.





sur le nord et étaient en lien avec le bassin versant de l'Approuague. Un seul chantier a été observé sur le secteur sud. Le nombre de sites actifs sur la rivière Camopi a été divisé par deux en un an. On retrouvait l'essentiel des sites sur la crique Alikéné et Pian Bois.

Saül : 5 sites illégaux (+ 4 sites)* observés

La zone de reconquête autour de Saül, dans un rayon de 20 km autour du bourg, a été maintenue grâce à une présence très régulière du Parc et de la gendarmerie. Le niveau d'activité d'orpaillage illégal

observé sur la commune (uniquement sur le territoire du Parc amazonien) était en baisse.

La logistique provient du fleuve Mana, avec des grosses bases arrière comme Sophie/Dagobert. Une opération a permis de détruire de la logistique sur ce secteur. Mais la logistique persistait par l'Inini : via *Pé de limão* par des quads faisant la jonction avec le bassin de l'Approuague. Les villages logistiques présents sur l'axe quad ont toutefois moins d'envergure qu'avant.

* En août 2022, par rapport au comptage précédent, de janvier 2022.



© P. Vardon / PAG

En novembre, Camille Chaize se rendait à Camopi. La porte-parole du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, déléguée adjointe à l'information et la communication, est venue à la rencontre du maire, Laurent Yawalou, et du chef coutumier teko, Guy Barkarel (en photo). Sur le trajet aller, par hélicoptère, Camille Chaize a pu constater l'alarmante pollution sur l'Inipi, la crique Alikéné et la rivière Camopi, ainsi que les installations illégales d'Ilha Bela, au nord du bourg, servant de base-arrière de la logistique des *garimpeiros* sur l'Oyapock.

Le chef teko a renouvelé sa demande de renforcement de la lutte contre l'orpaillage illégal et indiqué qu'il en faisait un préalable à toute mission scientifique sur ce secteur*.

En tout début d'année, c'est la ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Barbara Pompili qui assistait à une présentation du Parc amazonien sur ce même sujet, lors de sa venue à Maripa-Soula.

*Hélas, Guy Barcarel, par ailleurs piroguier de la Légion étrangère, est décédé le 7 mai 2023 en missions LCOI.

ET AUSSI...

► Appui à la judiciarisation

Un effort est engagé sur la judiciarisation des orpailleurs illégaux. En 2022, six ont pu être transférés au tribunal de Cayenne, avec l'aide logistique du Parc, après avoir été pris en flagrant délit d'orpaillage illégal. Tous ont été condamnés à un an de prison ferme et cinq ans d'interdiction du territoire français. Cela porte à 14 le nombre de condamnations depuis 2021.

Depuis 2021, des crédits exceptionnels - du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - permettent au Parc de renforcer ses opérations hélicoptérées : 23 missions supplémentaires ont été menées. Ainsi, le Pag tire profit des hélicoptères pour sortir des *garimpeiros* de forêt, pour permettre à la gendarmerie d'enclencher une procédure de comparution immédiate.

► 5 opérations avec l'OFB

Pour la préservation de la biodiversité, l'OFB (Office français de la biodiversité) est entré dans la lutte contre l'orpaillage illégal, suite à la signature d'un protocole en décembre 2021. En 2022, le Parc amazonien a intégré un agent du service départemental de l'OFB à une mission hélicoptérée, à cinq reprises.

► 7 kg de mercure détruits

En 2022, le responsable de la police de l'environnement du Parc, a livré, à l'éco-centre de Kourou, 7 kg de mercure saisis sur trois ans, afin qu'ils soient détruits correctement. Ce produit très toxique a été acheminé par la société experte vers un autre centre, dans l'Hexagone, spécialisé dans le traitement des déchets dangereux.

Autres opérations

DE LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT



○ 225 KG DE GIBIERS ET DE POISSONS SAISIS

La brigade nature du Parc amazonien a poursuivi des missions de lutte contre le braconnage. En mai, l'une d'elles a permis une importante saisie de gibiers et de poissons, ainsi que la confiscation de la pirogue et du moteur ayant servi à l'infraction.

La mission se déroulait sur la crique Yaroupi (fleuve affluent de l'Oyapock). Une crique qui se situe en zone cœur du parc national, où vivent des Amérindiens wayäpi.

L'équipe a surpris deux individus en train de dépecer du gibier. Sur le campement se trouvait 225 kg de gibiers et de poissons.

Tout a été saisi.

Alors que les deux braconniers étaient en train d'être conduits à Camopi, pour être mis en garde à vue, ils ont sauté à l'eau et ont rejoint la rive brésilienne, lors du passage du saut Kumalawa, où la passe oblige à longer la rive brésilienne.

Leur identité a été signalée auprès de la gendarmerie, afin que la police fédérale brésilienne prenne le relais. En France, la peine encourue pour ce type de délit est de quatre ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende.



© T. Gerand / PAG

A photograph of a woven basket filled with green onions. The basket is made of light brown, woven material with a diamond-shaped pattern. The green onions are bundled together with a light green band. In the background, a person is wearing a blue t-shirt with the word "GAME" and a globe logo. To the right, there is a bowl of red and green vegetables and a green and white speckled squash. The text "Développement durable des territoires" is overlaid at the bottom in white, italicized font.

Développement
durable des territoires

L'année 2022 aura été riche en réalisations : du projet de plan d'interprétation de Saül à la concrétisation de l'accompagnement de la Cici (Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur) pour le confortement des berges de Papaïchton et Camopi, au travers d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, en passant par le deuxième volet de l'étude sur la stratégie alimentaire et la préfiguration de la stratégie d'accueil dans les maisons du parc, etc. Le service Développement durable aura contribué à la mise en œuvre d'actions variées sur le territoire, en coordination avec les partenaires des filières.

2022 was a busy year in terms of achievements: from the Saül draft interpretation plan to starting the support to CICI (Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur - engineering cell for interior municipalities) for river-bank consolidation in Papaïchton and Camopi, through a project-management support contract and the second phase of the food-strategy study and the preparatory phase of the hospitality strategy for the park's houses, etc.. The Sustainable Development department contributed to the implementation of various initiatives across the territory, in coordination with the partners in each sector.



Favoriser le développement D'UN TOURISME RESPONSABLE



○ CONTRIBUER À LA CRÉATION D'UNE OFFRE D'ÉCOTOURISME

Un plan d'interprétation pour Saül



Élaboration du projet de plan d'interprétation de Saül. Lancée en avril, la prestation du bureau Cairn Interprétation aura permis de développer, en collaboration avec les acteurs du tourisme en Guyane et la commune, un projet centré autour du fil conducteur imagé du Livre, pour la commune de Saül. Ce projet permettra de mettre en valeur les traces naturelles et historiques dans le village et les alentours. Les sentiers et les layons montrent que la forêt guyanaise n'est pas « vierge » : la région de Saül est comme un livre ouvert

sur différentes traces d'histoires et de vies qui ont fait de ce lieu un refuge. Un nouveau chapitre est en train de s'écrire : quelle nouvelle alliance allons-nous bâtir entre les humains et la forêt ? Le projet sera décliné à travers un centre d'interprétation, dont l'emplacement sera sans doute mutualisé avec un projet de maison de la randonnée à Saül, porté par la Collectivité territoriale de Guyane (CTG). Un parcours avec des supports visuels dans le bourg ou encore un carbet d'accueil (en image) résumeront les principaux chapitres de ce livre et les répartiront dans la commune : les particularités géologiques et géographiques de Saül ; les vestiges archéologiques (amérindiens) ; la quête des Saint-Luciens (orpailleurs) ; les populations de Saül ; la biodiversité exceptionnelle et observable ; et la vie avec la forêt au XXI^e siècle.

Nouvelle stratégie d'accueil dans les maisons du Parc

Les équipes de Camopi et de Maripa-Soula se sont penchées sur la stratégie d'accueil dans les maisons du Parc pour les visiteurs, les scolaires et les habitants. L'accueil des visiteurs dans les locaux du Parc amazonien est une nouvelle mission pour l'établissement. Jusqu'ici, ses bâtiments n'avaient qu'un usage administratif et technique. Les sessions de travail avec les agents ont permis de mettre en avant la volonté que les maisons du Parc soient la vitrine des actions menées par le parc national et

les acteurs des territoires concernés. L'ambition est qu'elles soient aussi la vitrine du patrimoine naturel et culturel de chaque communauté. Des maisons du Parc qui devront être accueillantes pour les habitants et acteurs locaux aussi, en plus des touristes. Des stratégies détaillées par site ont pu être validées en milieu d'année, avec des plans pour les aménagements de chacun des bâtiments, et une proposition de scénographie et de contenu pour l'affichage et les expositions.



SAÛL : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ



© E. Auffret / PAG

Fin janvier, l'équipe de Saül a accueilli une délégation de 13 personnes, afin de valoriser l'accessibilité pour des personnes en situation de handicap, dans le cadre du projet Handi'Cap sur l'Amazonie. C'est l'équipe de Cahti (Coordination accompagnement handicap sur les territoires de l'intérieur) qui a été sollicitée par des établissements nationaux pour organiser ce déplacement en Guyane. Yann Jondot, ambassadeur à l'accessibilité auprès de la secrétaire d'État aux Personnes handicapées, conduisait la délégation. Engagé pour la prise en compte du handicap par la société, Yann Jondot, paraplégique, a joué le rôle d'un visiteur, afin de tester la destination et constater l'impossibilité de se déplacer sans équipement adapté.

Après une visite de la commune, qui a révélé tous ses atouts, le Parc a pu présenter ses actions engagées dans le cadre de l'opération « Amazonie pour tous » et les suites espérées pour finaliser sa mise en œuvre. Notamment l'envoi dans le village d'équipements adaptés (joëlette, fauteuil, quad électrique) stockés à Saint-Laurent.



« Papaïchton, capitale du pays boni » à voir sur la chaîne Youtube du Parc amazonien. Des images tournées fin 2022 et publiées début 2023, dans le cadre de la promotion touristique de la commune.



○ SENSIBILISATION DES PORTEURS DE PROJET

Guidage, secourisme et sécurité en milieu amazonien



© E. Paine / PAG

Début 2022, un stage « Guidage, secourisme et sécurité en milieu amazonien » s'est déroulé au camp Cariacou (Kourou), à l'initiative du Parc amazonien de Guyane. Une dizaine de porteurs de projets originaires de Papaïchton, Maripa-Soula, Saül et Camopi en ont bénéficié, accompagnés de quelques agents du Parc. Ce stage visait, entre autres, à accompagner le développement et la professionnalisation

des guides qui ont un rôle majeur dans la structuration d'une filière d'écotourisme. Leurs formateurs étaient Thomas Saunier, gérant du camp et président de la Compagnie des Guides de Guyane, ainsi que Gérald Egmann et Nathalie André, de l'association Amazonie médecine expédition. Les participants ont suivi deux modules. Un premier, intitulé Secourisme et sécurité en

milieu amazonien, a permis des stagiaires d'apprendre les bases du secourisme avec des enseignements et conseils adaptés en milieu tropical isolé. Comme, par exemple, les moyens de faire face à une envenimation, une allergie grave ou encore comment réaliser un brancardage avec un hamac, un filet ou une bâche. Le milieu naturel dans lequel s'est déroulé le stage a permis différentes mises en situation.

Le second module se focalisait sur les bases du métier de guide. Quel cadre est nécessaire pour exercer le métier de guide ? Quelles sont ses responsabilités ? Comment organiser une sortie ? Être en règle, avoir toujours un moyen de communication, diffuser un message de respect de l'environnement et des cultures... Ce module a été enrichi par les récits et anecdotes des formateurs et des participants.

○ AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIEN DES SENTIERS

Création d'un nouveau sentier sur Papaïchton

Sur Papaïchton, lancement des travaux pour un nouveau sentier autour de la crique Amadou. Après l'ouverture du sentier, en fin d'année, les équipes avaient déjà mis en place la plupart des infrastructures de franchissement (photo). Ce travail est exécuté par un prestataire local, le capitaine Joseph Ateni.

Dans le cadre de la nouvelle convention d'application avec la mairie, ce projet – baptisé

Amadou et bord de fleuve – devrait être livré à la mairie, dans son intégralité, en 2025.

En 2023 devrait s'achever la première phase consacrée uniquement au sentier Amadou (boucle de 2,8 km, plus 6 km en forêt). Un professionnel travaillera alors avec les collégiens pour proposer une scénographie autour du parcours qui englobera 12 km, incluant un passage par Boniville et Loka, au milieu des cases traditionnelles.



© J. Ateni



Du nouveau sur Gobaya Soula



© E. Fawcett / PAG

Du côté de Maripa-Soula, le carbet Cuisine de Gobaya Soula a fait peau neuve, en janvier. Le Parc a fait appel aux Compagnons bâtisseurs, pour améliorer le confort des visiteurs venus profiter du site de Gobaya Soula. L'association a posé un plancher sous le carbet (photo).

Mi-décembre, les agents du Parc conduisaient une mission d'entretien sur le sentier de la seconde boucle, afin de préparer la mise en place de panneaux signalétiques, début 2023.

Connaître et accompagner LES ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES

ENCOURAGER L'AGRICULTURE LOCALE ET LES CIRCUITS COURTS

La Journée de l'abattis, un rendez-vous incontournable



© R. Foyet / PAG

De nouvelles Journées de l'abattis ont rythmé l'année 2022 sur Camopi. Désormais c'est chaque trimestre que des centaines de personnes (jusqu'à 300 à l'édition de juin) arpentent la place du Fromager, dans le bourg, à la recherche de produits agricoles, plats transformés ou artisanat. Le rendez-vous est très attendu, bien installé dans le paysage. Au fil des éditions, les stands sont de plus en plus diversifiés et les exposants plus

nombreux. Et à chaque Journée de l'abattis son animation phare. Tir à l'arc, tressage de katouri, cuisson de gâteau au feu de bois... voilà quelques-unes des animations qui ont galvanisé les Camopiens en 2022. Des ateliers de transmission ou jeux d'éducation à l'environnement sont aussi proposés en marge. Le maire de Camopi revient sur cet événement au travers de 5 questions...



© R. Foyet / PAG



© R. Foyet / PAG



© E. Renaud / PAG

5 questions à Laurent Yawalou

Sept* Journées de l'abattis plus tard, quel bilan tirez-vous ?

La population joue le jeu et il y a de plus en plus de jeunes qui attendent, qui demandent. On m'a déjà interpellé pour m'en demander une par mois. C'est super ! Mais on considère que faire plus de Journées de l'abattis, c'est produire plus et épuiser l'abattis : d'où le rythme trimestriel. De plus en plus de personnes de l'extérieur attendent ça aussi. Je vois aussi que cela donne des idées aux habitants de Trois-Sauts.



En quoi cette manifestation est un facteur de lien social, selon vous ?

Cet événement met en valeur notre bel artisanat. Aujourd'hui, le jeune se penche sur ses livres scolaires mais ne sait plus fabriquer les objets traditionnels. Je vois aussi que les gens trouvent leur bonheur à la Journée de l'abattis : tous les ustensiles qu'ils ne savent plus faire. Ça crée de l'animation, des rencontres. On voit des gens qui n'osaient pas se montrer ou montrer leur savoir-faire. Par exemple, normalement, les perles ça se troque, ça s'offre. Aujourd'hui, ils les vendent et n'ont pas peur de présenter leur production.

Quel impact sur le développement local ?

Ça développe aussi l'économie locale. On montre qu'on peut vivre aussi de notre abattis et pas que des minimas sociaux. Les gens doivent payer des crédits ou envoyer de l'argent pour leur enfant scolarisé sur le littoral... La vente des légumes et de l'artisanat, ça aide. Et puis ça oblige à avoir un autre mode de consommation, de nouveau local, qui valorise les produits de l'abattis. C'est mieux que d'aller acheter au Brésil des choses industrielles et mauvaises pour la santé.

Quel serait votre plus beau souvenir d'une Journée de l'abattis ? Une image marquante ?

Voir toutes les femmes partir avec des ustensiles dans les mains, fières. Tout le monde sourit, rigole.

Comment souhaiteriez-vous que cet événement évolue dans le futur ?

Je rêve que ça devienne un jour un grand marché, que l'économie puisse davantage se développer. Et aussi que nos produits, cultivés biologiquement, soient reconnus, labellisés.

*Au 7 janvier 2023.



© R. Fayet / PAG

Une année bien remplie pour l'équipe du chantier d'insertion agricole de Camopi

Ils étaient sur le littoral en avril... Les 12 salariés de l'ACI (Atelier chantier d'insertion) de Ka'agriculture, à Camopi, ont suivi une formation Caces* sur Dégrad-des-Cannes. Ils ont ensuite bénéficié d'une formation Agroécologie et découverte de l'apiculture sur Risquetout, à Montsinéry-Tonnégrande, complétée par des visites d'exploitations agricoles. Un déplacement inscrit dans le cadre du parcours de qualification professionnelle à la production agricole. Les jeunes ont également réalisé un échange interculturel avec l'association kali'na Kudawiyada, à Awala-Yalimapo, qui promeut l'agrotransformation traditionnelle.

Au dernier trimestre, l'équipe s'est penchée sur ses besoins en nouvelles infrastructures de stockage, directement sur la parcelle. Le Ka'arbet sera le cœur de ferme du chantier. Encadré par un charpentier professionnel, le groupe

s'est mobilisé autour de la réfection des fondations et de sa mise en œuvre. Ce chantier a pu mettre en avant un certain nombre de compétences transversales telle que la géométrie, la projection dans l'espace etc.

Enfin, l'équipe a reçu les directeurs des parcs nationaux, en octobre, à l'occasion d'un séminaire sur la commune de Camopi. Un riche temps d'échange entre les salariés et le groupe en visite, pour présenter les spécificités du territoire et les parcours d'insertion.

Aussi, tout au long de l'année, l'ACI a travaillé son intégration progressive au territoire : participation active aux Journées de l'abattis et à quelques petits marchés ponctuels dans le bourg ou en qualité de prestataire de service d'entretien des espaces verts de l'aérodrome, par exemple.

*Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité.

Saül au naturel, simplement bien



© S. Mahfouj-Scallier / PAG

Ça a distillé à Saül en septembre ! Dans le cadre du projet « Activités respectueuses de l'environnement dans les domaines agricoles », le Parc a organisé un événement autour de la distillation artisanale de Plantes à parfums, aromatiques et médicinales (Papam), sur la commune de Saül. Manifestation baptisée : Saül au naturel, simplement bien.

Pour l'occasion, la distillerie Slam (Substances liquides aromatiques et médicinales) a proposé une série d'ateliers de distillation, tout un week-end. Pour la bonne réalisation de ces ateliers, le matériel a voyagé en avion jusqu'à Saül, notamment un alambic en acier inox de 100 l et de la verrerie spécialisée.

Un fois sur site, Slam a mis Saül au défi de venir à bout de son alambic et de sa motivation à découvrir les senteurs locales. Les Saüliens ont répondu présents et se sont organisés en remplissant la place des Fêtes de montagnes de végétaux sous toutes ses formes : combava, atoumo, cannelle, bois de rose, vénéree, citron main de Bouddha, citron punch, menthe aquatique, banane, plantes encens, liane amande et bien d'autres surprises encore, dénichées au fond des jardins. Dans une démarche scientifique, la distillerie a sensibilisé les participants à l'utilisation de la verrerie de laboratoire, par des distillations de petites quantités, afin de définir le potentiel des plantes qu'on ne trouve pas classiquement en distillation. Cet atelier a permis de montrer que toutes les parties des végétaux peuvent être distillées (fruits, feuilles, écorces, fleurs).

En parallèle, l'alambic a brassé près de 200 kg de végétaux, invitant les participants à découvrir la technique de la distillation artisanale, et l'extraction d'eau florale (autrement appelée hydrolat) et d'huile essentielle, de la récolte à la mise en flacon. Quasiment actif jour et nuit, Slam a embaumé Saül durant tout le week-end.

Par ailleurs, un autre atelier était proposé pour montrer une manière simple de valoriser à la maison ces produits issus de la distillation : confection de savon, de lessive, de crème hydratante ou encore d'eau micellaire.



© Liège



À voir :
« **Immersion sur le littoral pour nos salariés en insertion** », sur la chaîne Youtube de Liège.

○ CONNAÎTRE ET VALORISER LES ACTIVITÉS VIVRIÈRES

Clap de fin pour Mapavivrier



© P. Millet-Treboix / PAG

Kayode, 21 avril 2022. Le Parc amazonien procédait à la clôture du projet Mapavivrier (projet d'acquisition de connaissances des activités vivrières, inscrit dans la précédente convention d'application de Maripa-Soula).

Nos agents ont organisé une journée consacrée aux activités traditionnelles et à l'alimentation : formation petit élevage (dispensée par les agents du CFPPA de Matiti, restitution du projet, et une soirée film sous le *tukusipan*.

Cette restitution a été l'occasion d'échanger sur les différentes missions menées à Kayode autour de ce projet : cartographie participative, entretiens bilatéraux, ateliers sur les flux des produits issus des activités traditionnelles. Mais également, les résultats du travail de Robinson Lucas, dans le cadre d'Agripag (observatoire de l'occupation du sol du Parc amazonien, particulièrement sur la partie production agricole) et ceux du stage de John Adams, autour des systèmes alimentaires de Taluen et Antecum Pata.

Conclusion de la mission consacrée à la souveraineté et sécurité alimentaire sur le Haut-Maroni

En toute fin d'année s'est achevée une prestation autour de la définition concertée d'une stratégie alimentaire pour le Sud Guyane.

Cette mission d'expertise, complémentaire à un stage réalisé en 2021 sur le Haut-Maroni, visait à compléter le diagnostic des systèmes alimentaires sur l'Oyapock et Papaïchton. Se sont tenues ensuite, des ateliers de concertation/réflexion (dans les villages et avec les acteurs institutionnels) sur la construction d'une stratégie d'intervention sur les enjeux alimentaires, sur un ou plusieurs territoires, au regard des constats réalisés lors du diagnostic.

En pratique, les ateliers ont permis de produire des schémas illustrant, par exemple, les systèmes alimentaires locaux, qui peuvent se décliner soit en production vivrière, soit en production locale pour la vente. Et qui dépendent des choix et comportements alimentaires, de l'environnement alimentaire et des chaînes d'approvisionnement. Tout ce travail a été présenté lors du dernier conseil



© S. Ayangma / PAG

scientifique du Parc, fin novembre.

Des pistes ont émergé. Elles demandent à être un peu décantées. En effet, si certaines actions ont été identifiées en réponse à des enjeux, il convient encore de définir les acteurs, les moyens nécessaires et le chef d'orchestre.

D'ici là, le Parc se concentre

sur la valorisation de ces résultats ; la poursuite des actions sur l'agriculture vivrière ; et la mise en lien avec les projets en cours. Plusieurs événements phares du Parc pourraient offrir un espace de visibilité et d'application à ce travail.

Tous les documents de référence sont consultables sur Koni, la bibliothèque du Parc amazonien.



CATASTROPHE NATURELLE



Une année difficile pour l'agriculture dans le Sud Guyane. Dès fin 2021, les précipitations ont été anormalement élevées sur toute la Guyane et avec des crues exceptionnelles dans certains secteurs, provoquant des inondations ; de nombreuses parcelles agricoles ont subi des dégâts importants, obligeant l'État à reconnaître, en juin 2022, l'état de catastrophe naturelle dans 14 communes, dont Papaïchton et Maripa-Soula (notamment en pays Wayana, qui n'avait pas connu un tel épisode depuis quinze ans). À la demande de la préfecture, la chambre d'agriculture a mené une mission d'urgence en vue d'expertiser les dégâts, notamment sur le Haut-Maroni, avec l'appui du Parc amazonien. Un rapport détaille une situation alarmante au regard de la sécurité alimentaire dans chaque village (parcelles détruites ou inaccessibles, récoltes précoces, indicateurs de maladies fongiques ou bactériennes, abandons de parcelles, etc.). La chambre d'agriculture met en évidence l'enjeu de prévoir des moyens adaptés en termes d'acquisition de connaissances et de collecte de données sur le manioc spécifiquement et plus généralement la question de l'accompagnement d'une agriculture vivrière et non commerciale, en particulier en situation de crise. S'il n'est pas ici question de « perte économique » pour les agriculteurs, c'est en revanche un vrai coup dur pour l'agriculture vivrière. Outre la perte (partielle ou totale) de récoltes, affectant la subsistance à court terme, cela questionne aussi l'autonomie alimentaire des deux prochaines années. D'une part car le manioc, base de l'alimentation, dont la récolte s'étend sur plusieurs mois a été altéré voire détruit (photo). D'autre part, parce que le matériel végétal - nécessaire à la mise en culture des parcelles, à la prochaine saison de plantation - a également été endommagé ou détruit.

Les résultats de cette étude ont été rapportés au conseil scientifique du Parc amazonien.

QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE ?

Il s'agit de l'ensemble des éléments et des activités liées à la production, à la transformation, à la distribution, à la préparation, à la commercialisation et à la consommation des denrées alimentaires. Ainsi que le résultat de ces activités sur les plans sociaux, économiques et environnementaux. Autrement dit, la façon dont les hommes et les femmes s'organisent pour obtenir et consommer leur nourriture.

Maripa-Soula aspire à une alimentation plus saine et durable

« Participer à l'amélioration des pratiques pour une alimentation plus saine et durable sur le bourg et les villages du Haut-Maroni », c'est l'objectif affiché dans la nouvelle convention d'application signée entre le Parc amazonien et la commune de Maripa-Soula.

Les deux parties ont souhaité poursuivre leur implication suite aux différents travaux menés depuis 2019, telle la

mission Souveraineté et sécurité alimentaire, conduite sur le Haut-Maroni (lire en page ci-contre).

Les équipes travailleront sur trois axes pour mener à bien cet objectif : la promotion de l'activité agricole, la valorisation des activités vivrières lors d'événements locaux, et la poursuite d'une démarche de construction d'une stratégie alimentaire sur le Sud Guyane.



© S. Kiki / PAG

○ CONTRIBUER À LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

Belles avancées pour le Pôle agricole de Maripa-Soula

Concernant le pôle agricole, on peut noter quelques belles avancées en 2022. Comme la finalisation de toutes les études (hydraulique, hydrogéologique, pédologique, archéologique, environnementale, géotechnique) ; la réception des matériels roulants, serres et

réseau d'irrigation ; ou encore la défriche agroforestière sélective. Le pôle est prêt à accueillir, courant 2023, ses premiers occupants.

Du côté du dégrad, l'infrastructure du marché couvert est terminée. Une ouverture est prévue dans le courant du deuxième

trimestre 2023. La mairie, avec la participation du Parc amazonien, était en phase de recrutement des exposants. Les dernières démarches réglementaires et sanitaires sont aussi en cours.

Concernant l'atelier d'agrotransformation, malgré de bons auspices en 2021, sa construction

n'a pas encore pu commencer. La cause, des marchés publics de travaux qui n'aboutissent pas et l'envolée des prix du fait de la crise.

La mairie réfléchit aux modifications à apporter au projet tout en maintenant les objectifs pour le territoire.

La directive régionale d'aménagement pour le sud de la Guyane bientôt en validation finale

C'est un document clé qui permet d'encadrer la gestion forestière dans le sud de la Guyane. L'année 2022 est marquée par la reprise du processus de validation de la Directive régionale d'aménagement pour le sud de la Guyane (DRA Sud), élaborée par l'Office national des forêts et à laquelle le Parc amazonien avait contribué.

Ce chantier, démarré en 2018, a été confronté à de nombreux obstacles. Le 24 décembre 2021, la DRA a été validée au niveau régional par l'organe de politique forestière de la Guyane, la CRFB (Commission régionale de la forêt et du bois). Le processus était bloqué depuis deux ans à ce niveau. L'année 2022 a pu être

dédiée à l'évaluation environnementale du document. Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD, aujourd'hui Inspection générale de l'environnement et du développement durable) a ainsi rendu son avis et l'ONF a élaboré un mémoire en réponse. L'enquête publique doit ensuite être lancée début 2023. À l'issue de cette enquête, la DRA pourra être proposée au niveau ministériel pour sa validation finale par arrêté.

Ce document se déclinera opérationnellement par des « plans de gestion ». Chaque commune concernée (Maripa-Soula, Papaïchton et Saül) disposera de son plan de gestion cadrant la gestion et l'exploitation sur des zones forestières bien définies. Un plan de gestion n'est applicable que si la DRA Sud est arrêtée.

Par ailleurs, les financements européens qui permettent à l'ONF de réaliser les investissements utiles à l'exploitation forestière (passage Lidar, inventaires forestiers et création de pistes forestières) ne sont mobilisables qu'en cas de plan de gestion et de DRA validés constituant ainsi le cadre réglementaire de gestion durable. Les enjeux pour les filières forestières sont donc de taille.

En outre, la collaboration du Parc avec l'ONF a suivi son cours sur le terrain. Les équipes des deux structures se coordonnent et communiquent pour assurer autant que possible un accompagnement de proximité aux entrepreneurs du Sud Guyane qui poursuivent le développement de leurs activités de production de bois, malgré les difficultés jusqu'alors liées à l'absence des documents de gestion durable de la forêt.



© PAG

Favoriser les débouchés DE LA FILIÈRE ARTISANALE



CONTRIBUER À LA CRÉATION D'ESPACES DE VENTE

Marché artisanal du Maroni

A *gaan wowoyo fu a Maawina* (ou le Marché artisanal du Maroni) s'est déroulé sur une seule journée pour l'édition 2022. C'était le 10 décembre, sur la place des Fêtes de Maripa-Soula. Un marché plus court et plus modeste en animations, suite à de nombreuses difficultés logistiques, mais qui a tenu ses promesses en termes d'offre artisanale, agricole et culinaire.

Véritable vitrine des savoirs et savoir-faire locaux, cet événement, incontournable sur le Maroni, a rassemblé 120 artisans du Lawa et du Haut-Lawa !

La journée aura été rythmée par des activités culturelles, la présentation ou la vente d'objets d'art traditionnels (bijoux en perles, hamacs et porte-bébés en coton naturel, vanneries traditionnelles, éventails en wax ou sculptures sur bois). Un atelier de danse awassa et songé a également ambiancé le marché, grâce à l'association Miti naa wan. L'entrepreneur Powell Assabal a lui tenu un atelier de transformation du wassai.

En parallèle, deux défilés (maquillage, coiffure) ont été réalisés par le salon la Diva, ainsi qu'un défilé en tenues traditionnelles, présenté par le groupe A fiti aïn.

Des agriculteurs, agro-transformateurs et cuisinières étaient également présents et se sont fait un honneur de valoriser les produits de l'abattis et la gastronomie locale.



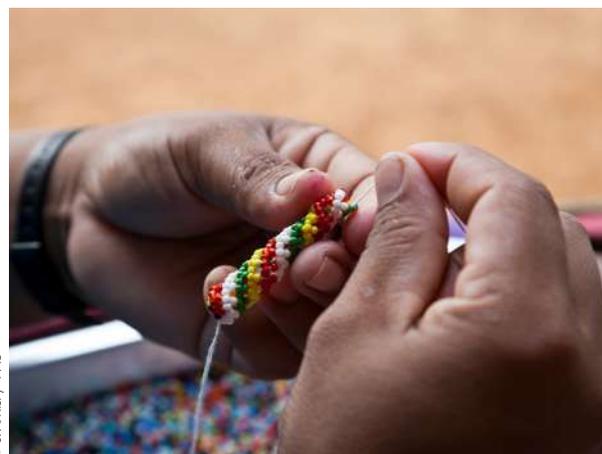
© R. Deye / PAG



© P. Millier-Treboux / PAG



© R. Deye / PAG



© J. Arniel / PAG

Des ateliers de perlerie avec Gadepam

Un partenariat de longue date, qui s'est poursuivi en 2022. Avec le soutien du Parc, Gadepam a proposé deux ateliers d'échange de pratiques de perlerie à Taluen. Celui de mars a réuni 17 femmes. Elles ont échangé leurs savoir-faire sur les *weju* (cache-sexes féminins traditionnels). En août, des *panti* (ceintures en perles) ont été confectionnés par 20 participantes. Au-delà de la production artisanale, ce projet a permis la réappropriation de savoir-faire, pour certains en perdition et des échanges intergénérationnels.

Le partenariat s'intensifie également avec de plus en plus de commandes passées par le Parc amazonien de Guyane à Gadepam, dans le cadre de l'émergence des nouvelles maisons du Parc (Camopi) ou d'espaces dédiés à l'artisanat (Taluen) dans les locaux existants. Ces commandes sont également l'occasion d'approfondir la connaissance des filières pour une meilleure coordination et un meilleur accompagnement des artisans par nos deux structures.

Un catalogue des artisans

Le travail d'élaboration d'un catalogue des artisans du Haut-Maroni, de Maripa-Soula et Papaïchton a continué en 2022. Cet annuaire – dont l'objectif est de favoriser les ventes des artisans – valorise les savoir-faire en apportant quelques éléments de contexte sur les différentes pratiques artisanales en langue locale (travail du bois, vannerie, perlerie, tissage du coton, ciel de case, poterie). Les artisans y sont ensuite présentés, avec leur style de fabrication par catégorie d'objets.

En 2022, un travail de proximité a été réalisé avec les artisans volontaires pour définir précisément les données à faire figurer dans l'annuaire (fourchette de prix, modalité de contact pour la commande et la récupération des objets, liste des productions, prise de photos...). Le travail graphique et la mise en page sont quasiment finalisés. Quelques données manquent encore pour certains artisans qui ont également émis des réserves quant à leur participation au projet. L'exposition et la mise en relation que propose l'annuaire est une expérience complètement nouvelle pour eux. Ils ont, pour certains, revu leur positionnement en cours de projet. De nouveaux échanges, sur la base du visuel produit, devront avoir lieu avec l'ensemble des artisans courant 2023 avant éventuelle publication de ce document.



© K. Gonzi / PAG

Épauler les porteurs de projets ET LES COLLECTIVITÉS



LA COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI (CAE) SUD GUYANE SE CONSOLIDE

Au contact des partenaires et entrepreneurs

En 2022, les salariés de la CAE Sud Guyane, Tumukumakop, ont renforcé leur travail de proximité auprès des entrepreneurs. À l'image des deux réunions tenues en début d'année à Trois-Sauts auprès d'une dizaine de porteurs de projets. Ils ont pu en savoir plus sur les démarches de la création d'entreprise, les démarches simplifiées avec la CAE et poser leurs questions. Nombreux ont montré de l'intérêt pour

le système de coopérative ; d'autres avaient besoin de mûrir leur projet.

Des entretiens individuels ont aussi pu être menés avec des anciens de l'atelier chantier d'insertion Ka'a Construction pour faire un bilan de leurs activités et discuter de leurs projets. Plusieurs se sont lancés dans des activités de production de bois et construction. L'un d'eux a rejoint la CAE en fin d'année. Des rencontres avec des partenaires locaux, dans les communes du Sud Guyane ou sur le littoral, ont également rythmé l'année.



© F. Rives / PAG

Formation dans l'Hexagone

La CAE Sud Guyane est une coopérative parmi plein d'autres en France !

En septembre, l'équipe de Tumukumakop a rencontré ses homologues à Montpellier (photo) et Sète. Ils ont pu se former et échanger avec d'autres coopératives. Les accompagnants de Camopi et

Papaïchton, et la présidente, sont revenus avec plein de nouvelles idées et pistes de travail. Notamment en matière de financement de la coopérative ou d'investissements des entrepreneurs ; de relation de travail avec les collectivités ; d'accueil des porteurs de projet ; etc. L'équipe a pu constater combien il existe de modèles différents de CAE : certains ciblent plutôt des entrepreneurs déjà bien avancés ; d'autres, des personnes en insertion. Le

niveau d'accompagnement est adapté aussi. La CAE Sud Guyane continue à construire un modèle adapté aux territoires couverts.

Recrutement d'un nouveau coordinateur

En fin d'année, la CAE Sud Guyane recrutait son nouveau coordinateur (coordo@cae-tumukumakop.com). Il est basé à Cayenne, dans les nouveaux locaux de l'Aprosep,

l'Accordeur. Mais il sera souvent sur les sites d'implantation de la CAE, à Camopi, Papaïchton et Maripa-Soula auprès des accompagnants et du comptable.

Sortie d'un site web

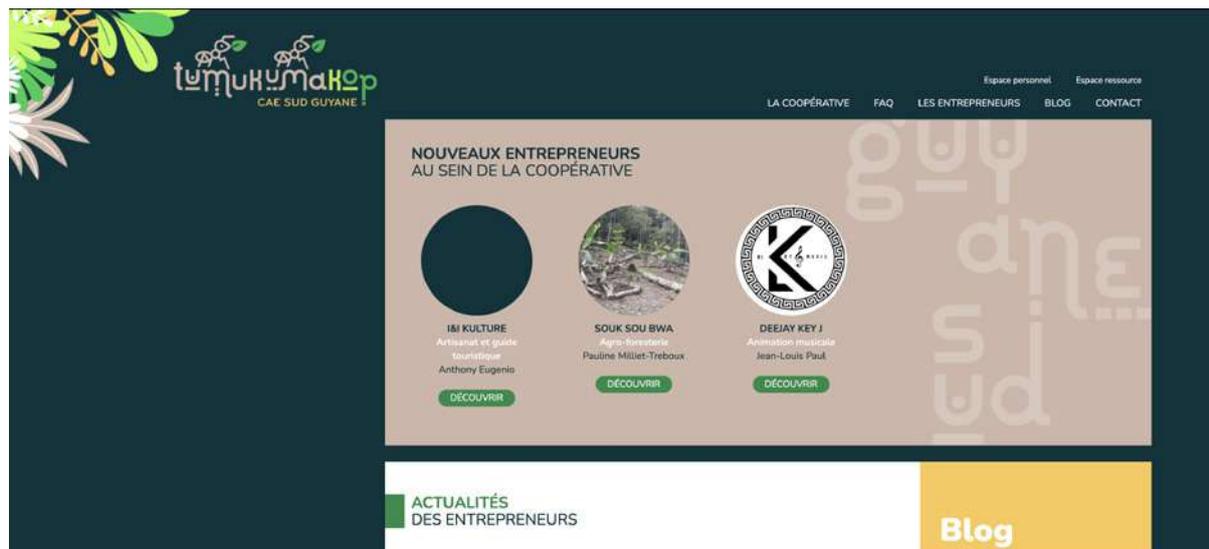
En 2022, les équipes de la CAE ont également travaillé sur la création d'un site web : www.cae-tumukumakop.com. Ce site regroupe les actualités de la CAE, les informations

sur son fonctionnement, son intérêt, comment intégrer. Et surtout, une présentation des entrepreneurs hébergés et tous les contacts utiles.

Au 31 décembre, la coopérative Tumukuma'Kop rassemblait 12 entrepreneurs sur des activités très variées (sorties naturalistes, nettoyage, graphisme, artisanat, restauration, hébergement, production de bois et manœuvre BTP, etc.).



« Présentation de la CAE Sud Guyane »
À voir sur la chaîne Youtube du Parc amazonien.



LE PROGRAMME LEADER BAT SON PLEIN

91 % de l'enveloppe programmée autour de 28 projets

Bilan de la quatrième tranche du travail d'animation et de gestion du Gal Sud Guyane qui s'est déroulée de janvier à décembre 2022. Elle a été caractérisée par la programmation de nouveaux projets et l'accompagnement pour de nombreuses demandes de paiement. Elle a aussi permis le montage, l'instruction et la programmation de neuf projets sur l'enveloppe relance. En 2022, le programme Leader est bien identifié par les acteurs locaux. Le bouche-à-oreille et le travail de communication effectué ont bien fonctionné. Suffisamment de projets ont été identifiés pour engager la

totalité de l'enveloppe. La stratégie de la cellule d'animation a donc changé. Durant l'année écoulée, plutôt que d'être à la recherche de nouveaux projets, elle s'est davantage focalisée sur l'utilisation des fonds déjà engagés.

L'efficacité de la mise en œuvre du programme Leader du Gal Sud Guyane durant les périodes précédentes s'est en effet concrétisée, en 2022, avec 91 % de l'enveloppe programmée autour de 28 projets.

De nombreux projets ont pu enfin démarrer. Et sept projets supplémentaires ont pu être clôturés et payés.

Cinq autres se sont terminés fin 2022 et les dossiers de demande de solde sont en cours de finalisation.

Prolongation jusqu'à septembre 2024

L'engagement de nouveaux dossiers demeure malgré tout un challenge en raison de

l'enclavement géographique et du faible niveau de qualification des porteurs du Gal Sud, de la démotivation de certains porteurs du fait de la lourdeur administrative des dossiers et de l'absence de solutions de préfinancement adaptées pour les dépenses des projets.

L'appel à projets Leader Relance, auquel le Gal Sud a répondu le 31 décembre 2021, a permis d'attribuer des crédits supplémentaires sur la programmation, afin d'assurer la continuité de la dynamique d'accompagnement jusqu'au début de la prochaine programmation Leader.

Suite aux prolongations successives de la programmation Leader, les projets pourront être mis en œuvre jusqu'au 30 septembre 2024 (31 décembre 2023 pour le plan France relance).



○ PORTRAIT D'ENTREPRENEUSE

Cindy, agricultrice de Saül aux 1001 idées, soutenue par le Parc amazonien et Leader



© J.-M. Momboute / PAG

Elle a 30 ans, est originaire de Saül et est une agricultrice passionnée*. Cindy Pavone est réinstallée sur sa commune natale, avec son mari, sur une [parcelle agricole de 15 hectares](#), depuis 2015. Comme beaucoup d'agriculteurs en Guyane, et notamment en territoire isolé, elle a dû faire face à de nombreuses difficultés, mais a toujours su trouver des ressources pour avancer. Elle a notamment bénéficié de l'appui du Parc amazonien et de fonds Leader.

Environ deux hectares du Domaine du voyageur sont actuellement exploités en agroécologie : verger, maraîchage, plantes médicinales, petit élevage de volailles, plantes ornementales, etc. Ce lieu est un superbe exemple de mélange de cultures et d'activités agricoles. Partout autour : de la forêt préservée. « *Je souhaite valoriser un maximum d'espèces locales. Certains spécimens d'arbres choisis vont rester sur l'exploitation*, indique Cindy. *Autour d'eux, je vais pouvoir animer le reste du jardin. À long terme, j'aimerais ouvrir ma ferme à des visiteurs. Et comme mon exploitation est un peu à l'écart du bourg, leur proposer des écolodges.* »

Cindy s'est convertie à l'Agriculture biologique (AB) sur une partie de ses produits. Ce processus prend beaucoup de temps et vient de trouver son point final grâce au Leader, qui a financé l'installation d'un forage, garant d'une eau de qualité, condition du cahier des charges de l'AB. C'est donc un aboutissement pour elle, d'avoir obtenu en février 2022, le précieux label. Par ailleurs, la jeune agricultrice ne manque pas d'imagination pour valoriser au mieux

ses produits, sous des formes diverses : confitures, glaces, épices, aromates et fruits séchés, gâteaux, etc. Fine connaisseuse des plantes traditionnelles locales, elle fabrique désormais des tisanes à base de plantes médicinales séchées aux vertus diverses (*brizé trwa tas*, *kwachi*, etc.)

Cindy et son mari travaillent dur avec l'optique d'avoir un agrosystème qui se suffise à lui-même. « *Certains prennent ça pour une utopie. Pour moi, c'est le projet d'une vie, c'est le projet de ma vie*, sourit-elle. *Les fonds Leader servent aussi à cela, nous rendre plus autonomes matériellement.* »

*Très investie dans la vie de sa commune, elle est par ailleurs membre du CVL (Comité de vie local) récemment renouvelé (lire en p. 65).



© Le domaine du voyageur



© Le domaine du voyageur



© Le domaine du voyageur



© Le domaine du voyageur



LA CELLULE D'INGÉNIERIE AUX COMMUNES DE L'INTÉRIEUR EN ACTION



© A. Bustin / PAG

Le bilan de la Cici à mi-parcours

La Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur (Cici) a été sollicitée par les communes sur divers projets, principalement de construction. Toutefois, c'est la recherche de réponse à la problématique de l'érosion des berges sur les communes de Papaïchton et Camopi qui a particulièrement mobilisé les deux chargées de projets en 2022, au travers d'un projet conjoint (lire ci-dessous).

En parallèle de ce dossier complexe, l'accompagnement de la Cici a porté sur plusieurs projets, à divers stades d'avancement...

À Maripa-Soula, ce sont les marchés de travaux de la Maison France services ; de la chambre funéraire ; et de la Maison des cultures qui ont été rédigés : ce qui a permis à la commune de les lancer en 2022.

La Cici a également travaillé à définir les besoins de programmation pour la réhabilitation de l'hôtel de ville et d'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les infrastructures funéraires.

À Papaïchton, la commune a également missionné la Cici sur la programmation et l'estimation des travaux pour un projet de réaménagement de la place des Fêtes de Loka.

À Saül, l'accompagnement a porté sur la définition et la structuration des opérations de restauration de l'église du bourg (classée monument historique) ; la réhabilitation du gîte communal La Rozaly, dont le financement a été recherché et accordé en 2022 ; les travaux pour la réouverture de la piste Cent-sous/dégrad Sardine (finalement abandonnés) ; ainsi que le confortement du hangar de stockage des équipements communaux.



© C. Nabolki / PAG

À Camopi, en plus du sujet des berges, un important travail de définition a été mené pour le projet de construction du gîte communal à Trois-Sauts. Un financement a été recherché et attribué en fin d'année, ce qui a permis le lancement de la maîtrise d'œuvre début 2023.

Une collaboration renforcée avec ses partenaires

La Cici a par ailleurs participé aux réunions des différentes phases d'élaboration des schémas directeurs d'eau potable de Camopi et Saül et du schéma d'assainissement de Camopi, apportant un autre regard technique et sa connaissance du terrain.

Cette approche collaborative entre partenaires publics est d'ailleurs encouragée par la préfecture, qui a pour projet de mettre en place des comités de coordination de l'ingénierie territoriale. Ces instances seraient pilotées par les sous-préfets et organisées par arrondissement. Leur lancement sur les territoires du Parc devrait se matérialiser en 2023. Rappelons que la Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur a été mise en place en avril 2021 par le Parc amazonien de Guyane, avec l'objectif d'apporter un appui en ingénierie aux communes situées dans son périmètre. Elle travaille étroitement avec une cellule analogue de la préfecture, la Plateforme d'appui aux collectivités territoriales (Pact).

Ce dispositif est, pour l'instant, prévu sur trois ans. L'année 2023 sera l'occasion de continuer l'accompagnement sur les projets mais également de mener une réflexion sur la prolongation, ou non, du dispositif.

Sigles

- ▶ AFD : Agence française de développement
- ▶ DGTM : Direction générale des territoires et de la mer
- ▶ OEG : Office de l'eau de Guyane
- ▶ OFB : Office français de la biodiversité
- ▶ Audeg : Agence d'urbanisme et de développement de Guyane
- ▶ CCEG : Communauté de communes de l'Est guyanais
- ▶ CCOG : Communauté de communes de l'Ouest guyanais



CONFORTER ET AMÉNAGER LES BERGES

La Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur a travaillé activement en 2022, sur la problématique d'érosion des berges que rencontrent Camopi et Papaïchton.

Après obtention d'une subvention de l'AFD, la cellule a pu rédiger un cahier des charges pour une étude de préfiguration préalable à un marché de maîtrise d'œuvre, qui vise à identifier les meilleures solutions face à aux phénomènes érosifs de ces communes. Lancé en juillet, ce marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été attribué au bureau d'étude Ingetec.

Ce dernier a effectué une mission de terrain, début octobre, sur les deux communes, accompagné par l'équipe Cici. L'étude suit son cours et comprend notamment une réflexion sur la possible mise en œuvre de génie végétal. Elle inclut un

pré-diagnostic hydromorphologique, un diagnostic de terrain, un travail de priorisation, la prescription de scénarii et le développement du scénario retenu par les communes. Parallèlement à cette mission, la Cici a également participé à la mise en place des groupes de travail sur l'érosion des berges, aujourd'hui pilotés par la DGTM, et auxquels participent différents acteurs publics locaux comme l'OFB, l'OEG, la DGTM, l'Audeg, le Cerema, la CCEG, la CCOG, etc. Afin de documenter le sujet de l'érosion des berges sur le territoire du Sud Guyane, la cellule d'ingénierie a aussi convié et accompagné l'OEG sur les deux communes, afin de réaliser des photos par drone des berges en hautes et basses eaux. La cellule a également pris part à la mission du paysagiste conseil sur le Maroni.

Contribuer à l'amélioration DU CADRE DE VIE



○ PARTICIPER À DES OPÉRATIONS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets : mise en réseau des acteurs

L'année 2022 aura permis de continuer la mise en réseau des acteurs concernés par les déchets en Guyane, et de les mobiliser sur des solutions adaptées au sud de la Guyane. Des plateformes d'échanges se sont mises en place avec la DGTM, l'Ademe et le réseau des éco-organismes, permettant de faire remonter les besoins des habitants, et d'alerter sur le manque de présence de certains acteurs sur ces territoires isolés. Cette mobilisation a donné l'occasion à l'éco-organisme Citeo d'installer des poubelles à Camopi pour lancer le tri sélectif sur la commune. Elle aura aussi permis de réaliser des évacuations de DEEE (déchets équipements électriques et électroniques) sur les communes de Camopi et Saül. Ne serait-ce que sur Saül, près de 500 kg de DEEE ont été évacués vers Cayenne par l'éco-organisme Éco-systèmes, qui a la compétence pour ce type de déchets.

Mission Îlet Moulat propre



© M. Jacquelin / PAG



À Camopi, pas moins de 6,7 tonnes de déchets ont été évacués vers la décharge, après une trentaine d'allers-retours, pour mener à bien l'opération Îlet Moulat propre, en janvier 2022. Une mission conjointe avec la Communauté des communes de l'Est guyanais et la mairie de Camopi, organisée par le Parc. La CCEG n'ayant pas les moyens appropriés, et la sécurisation du pont de l'Îlet Moulat n'étant pas finalisée, des tas de sacs poubelle s'entassaient dans le village depuis juin 2021. La délégation de l'Oyapock du Parc amazonien a donc prêté main-forte aux agents de la CCEG avec les moyens logistiques nécessaires. La mairie a également participé avec la mise à disposition d'une mule pour les allers-retours à la décharge.

○ AIDER À LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

Appui financier à Kwala Faya

La société* Kwala Faya met en œuvre un projet de structuration de la filière de collecte et d'évacuation des déchets équipements électriques et électroniques (DEEE) sur Camopi, Maripa-Soula et Papaïchton. Un projet qui démarre en 2023. Monté en coopération avec

différents acteurs du territoire, il est soutenu financièrement par le Parc amazonien, à hauteur de 45 000 euros sur trois ans (une décision actée par le conseil d'administration, fin 2022).

Le projet permettra notamment de recruter et former deux

agents locaux par site d'intervention, afin de leur permettre de continuer la réparation et maintenance des installations solaires, mais aussi de réparer localement les appareils électroniques pouvant être réparés. Cette initiative innovante devrait, à terme, inciter les

éco-organismes responsables de la collecte et traitement des DEEE, à poursuivre le travail et les procédures lancées par Kwala Faya.

*Scic (Société coopérative d'intérêt collectif).

Formations hygiène alimentaire et exploitation de débit de boissons et restauration

Treize habitants de Saül ont obtenu, en fin d'année, leur permis d'exploitation de débit de boissons ou restaurant. Et cela, suite à une formation attendue depuis de nombreuses années, que le Parc a aidé à mettre en œuvre. Les 13 stagiaires sont tous gérants ou futurs gérants de restaurants, d'hôtel, de gîtes, de snack ou encore de tables d'hôtes. Ils ont pu suivre cette formation obligatoire, de vingt heures, qui s'adresse à toutes

les personnes souhaitant exploiter un établissement nécessitant les licences GR (grande restauration), PR (petite restauration) et RR (restauration rapide) ou encore les établissements servant des boissons à consommer sur place (licence III et licence IV). Elle a pour objet de faire connaître aux professionnels du secteur de la restauration leurs obligations en matière de prévention relative aux dangers de la consommation d'alcool.

Avant cela, en juin, c'est une formation HACCP qui leur était dispensée, sur l'hygiène alimentaire adaptée aux établissements de restauration. Celle-ci

visait à prévenir, éliminer ou réduire à un niveau acceptable tout danger biologique, chimique et physique au regard de la sécurité des aliments.



© E. Auffret / PAG

Expérimenter L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

○ DÉVELOPPEMENT D'UN AXE FILIÈRES ALIMENTAIRES

Création d'un poste dédié

Expérimenter des initiatives locales, pour valoriser les déchets agricoles ou alimentaires et/ou réduire les déchets générés par les filières alimentaires. Telle est l'ambition du poste Économie circulaire des filières alimentaires, démarré le 1^{er} septembre 2022 au Parc amazonien de Guyane (Pag), pour une durée de trois ans. Financé par l'Ademe et le DGTM, il couvre les périmètres de Maripa-Soula et Papaïchton.

Un démarrage prometteur qui s'est focalisé sur trois aspects : la recherche bibliographique ; le lancement d'un diagnostic ; et, l'acquisition de matériel, pour lancer un test de mise à disposition de vaisselle réutilisable, à destination des vendeurs itinérants de repas, lors des événements que le Parc amazonien organise.

Le diagnostic s'est, dans un premier temps, centré sur Papaïchton, Loka et Boniville, avec une entrée qualitative. Différentes rencontres ont permis d'observer les

opportunités du territoire et les acteurs qui pourraient potentiellement s'investir sur les sujets d'économie circulaire et d'alimentation, à condition d'être soutenus techniquement ou financièrement. Il s'agit là, d'associations locales et d'entreprises de restauration ou de commerce.

Le diagnostic sur Maripa-Soula est en train d'être consolidé, avec des données quantitatives sur les gisements de déchets que produit la restauration rapide dans la commune.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MODÈLE DU « TOUT JETABLE »



MODÈLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

20086/DICOM-DGPR_Juillet 2020

Lacement du kit vaisselle

Dans la même lignée, la chargée de mission recrutée a travaillé sur la recherche d'un dispositif de location de vaisselle réutilisable, pour les événements générateurs de déchets.

Profitant de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD), fin novembre, le Parc amazonien a pu tester son premier « Kit vaisselle » à Maripa-Soula et Papaïchton (photo en page ci-contre).

Le principe ? Les participants qui se restaurent sur place, ont accès à de la vaisselle réutilisable et un espace dédié à la plonge, de manière autonome.

Ainsi, ceux qui le souhaitent peuvent participer à la réduction des déchets, en refusant les contenants alimentaires à usage unique. Pour cette première expérience, cinq cuisinières et près d'une trentaine de clients se sont prêtés au jeu.

L'ANTONYME DU « TOUT JETABLE »

On entend beaucoup parler d'économie circulaire ces dernières années mais qu'est-ce que c'est ? L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique plus circulaire, comme sur le schéma ci-contre.



© M. Charreaux / PAG

● ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE JARDINS PÉDAGOGIQUES



© J.-M. Montoufle / PAG

Soutien financier à Pidima...

Côté jardin, le parc finance cette année un projet pédagogique sur le village de Pidima (Maripa-Soula). Une aide très attendue par les enseignants qui souhaitent apporter à l'école un outil pratique et collectif pour aborder les sciences et le cycle de vie. À travers les jardins pédagogiques, de nombreuses thématiques peuvent être abordées : alimentation, culture et patrimoine, connaissances naturalistes, biodiversité, santé, motricité, arts, sciences de la nature, biologie, action collective, aménagements paysagers. Le jardin s'adapte à tous niveaux de classe et permet d'expérimenter le vivre ensemble, la collaboration, l'observation et l'expérimentation. C'est un outil modulable et qui peut s'adapter à tous les niveaux scolaires.

En 2022, le Parc amazonien a recherché des solutions en termes d'accompagnement pour compléter les connaissances déjà acquises et maîtrisées des enseignants. Après avoir pris du recul sur les actions menées par l'ensemble des acteurs, le Parc essaye de proposer un dispositif innovant

permettant de soulever les problématiques liées au matériel et l'approvisionnement, par exemple, et d'innover en termes de contenu pédagogique. Ce dispositif a été réfléchi en 2022 et sera testé en 2024.

...et suivi du jardin de l'internat, au bourg

Par ailleurs, au cours du dernier trimestre, un service civique du Parc a dédié une journée par semaine au projet de jardin de l'internat du collège Gran Man Difou et de préparation d'un compost, à la demande de son CPE. Depuis septembre, les internes, accompagnés des équipes encadrantes, mettent en œuvre un jardin pédagogique en valorisant les déchets de coupe d'herbe, pour en faire un substrat destiné au semis de nombreuses plantes maraîchères. Les boîtes de conserves de la cantine scolaire sont réutilisées et transformées en pots de fleurs et sont installées dans divers espaces extérieurs de l'internat. Au fil de l'année, des maracudjas grimpent le long des poutres

et des pergolas du bâtiment, la maison du gardien s'est transformée en espace de semis et les internes ont pu découvrir le melon ou les tomates du jardin. Il n'est d'ailleurs pas rare d'apercevoir des élèves filer derrière l'internat pour récupérer un piment ou deux au moment du dîner. Pour accompagner cette démarche, le Parc amazonien suit l'internat sur la conception et réalisation d'un composteur pour valoriser les déchets de tonte, les épluchures et les restes de la cantine scolaire. Le fonctionnement du compost et son utilité ont été présentés aux internes, et nous travaillons sur la conception et réalisation du composteur en bois, qui sera installé sur le terrain de l'internat. Les déchets de la cantine seront triés et pesés, afin de sensibiliser les jeunes au gaspillage alimentaire, tout en bénéficiant d'un compost riche qui participera à l'embellissement du site.



© P. Millier-Treboux / PAG



Une année de plus mettant en lumière les patrimoines culturels présents sur le centre et sud de la Guyane, aussi divers que précieux et fragiles. Les rencontres autour des Danses teko (ici en image) ont été très emblématiques des actions de sauvegarde, transmission et valorisation que le Parc soutient activement. Un moment inoubliable !

2022 a aussi été marquée par la poursuite des chantiers de réhabilitation des patrimoines bâtis ; d'échanges culturels, comme le Mayouri graff 2 ; ou encore de multiples ateliers de transmission sur tout le territoire.

Another year with the spotlight on cultural heritage present in central and southern French Guiana, which are as varied as they are precious and fragile. Meetings based around Teko dances (shown here in the image) were highly emblematic of the safeguarding, transmission and promotion initiatives that the Park is actively supporting. An unforgettable moment!

2022 was also marked by the pursuit of the rehabilitation of built heritage projects; cultural exchanges, such as Mayouri Graff 2, and several transmission workshops across the territory.



des



Valorisation
patrimoines culturels

Mettre en lumière

LES CULTURES DU SUD DE LA GUYANE



○ FAVORISER LES ÉCHANGES CULTURELS



© Guyabo colectivo

Nouvelle édition du Mayouri graff

L'expression des identités culturelles autochtones par l'art graphique a une nouvelle fois été à l'honneur sur la commune de Camopi. La deuxième édition du Mayouri graff était cette fois proposée dans les villages de Trois-Sauts, en décembre, en partenariat avec l'association Guyabo colectivo, l'ARS (programme Bepi) et la commune de Camopi.

Aujourd'hui, les villages sont embellis et valorisés par des fresques à la composition graphique contemporaine, intégrant des motifs traditionnels empreints de symboliques fortes.

Avec des membres de la communauté de Trois-Sauts, Franklin Piaguaje (artiste colombien, en résidence et direction artistique), Nathan Mata et Erwan Lassouka (deux jeunes wayapi) ont créé cinq fresques. Ces fresques représentent des légendes, traditions et personnages, importants pour la culture wayapi.



© M. Chamorro Calvache / PAG

Le jeune Nathan a contribué à croiser les savoirs techniques de Franklin aux savoirs ancestraux des habitants. « *J'ai aimé réaliser des symboles de notre culture et mettre en pratique ce que j'apprends au lycée* (Balata, Matoury). *Ce que j'aime le plus, c'est raconter une histoire de notre culture* », a-t-il commenté dans son rapport de stage.

La fresque principale – Cosmovision wayapi (ci-dessus) – réalisée sur le château d'eau du village Zidock, a nécessité quatre jours de travail et mobilisé 15 jeunes. Elle a vu le jour notamment grâce au travail de recueil de récits des anciens par un autre jeune artiste de Trois-Sauts, Erwan Lassouka.

Cette fresque représente les mythes et traditions wayapi : la femme jaguar donnant naissance au peuple wayapi ou l'homme chasseur et l'homme pêcheur sur le plus grand saut, l'*itu wasu* ; les roches de ce même saut se transformant en caïmans ; un hommage au cachiri ; la femme anaconda ; etc.

En bonus, cinq fresques ont été réalisées : trois à Camopi et deux autres à Trois-Sauts. Quatre d'entre elles ont rendu hommage au plus grand félin d'Amérique du Sud, le jaguar : trois chez des habitants et une autre à l'association Kamopi wan. Toutes ont été créées dans un environnement très intime, ce qui a permis à chaque famille de partager cette expérience au sein de son foyer et évoquer l'importance de ce félin emblématique dans sa culture.

Une cinquième fresque a été peinte sur les murs de l'association l'Effet morpho, au village Zidock.



LE MAYOURI GRAFF C'EST QUOI ?

Le Mayouri graff, ce sont des artistes autochtones choisis par les habitants, qui viennent échanger et proposer des techniques et des œuvres inspirées de la tradition.

Chefs coutumiers et habitants prennent aussi part à la réflexion quant au sujet qui va être peint, expriment leurs volontés. Et certains talents locaux mettent la main à pâte.

Le but est aussi de créer un échange culturel entre communautés autochtones de Guyane et d'ailleurs.

Cela fait deux ans de suite que les communautés de Camopi et Trois-Sauts choisissent l'artiste autochtone colombien Franklin Piaguaje, parmi douze autres candidatures d'artistes autochtones des différents pays du continent. « *Les habitants ont face à eux quelqu'un qui leur ressemble. Ce qui libère la parole et les interactions* », constate Marcela Chamorro Calvache, chargée de mission Sciences humaines et culture au Parc.

Accompagnement d'un jeune artiste wayâpi



© CTG

Repéré dans le cadre du Mayouri graff, l'artiste en herbe Erwan Lassouka, 24 ans, a été sollicité par la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), pour réaliser une fresque sur bâche. Peinture exposée à la 12^e Journée des peuples autochtones, à l'occasion de l'inauguration du mémorial Sepelu, au mont Cépérou*. Le Parc amazonien l'a accompagné logistiquement pour permettre ce travail (préparation et achat du matériel, déplacement de Trois-Sauts à Cayenne, etc.).

La CTG lui a commandé une œuvre représentant les différentes communautés de Guyane.

*Cépérou du nom d'un grand chef guerrier kali'na. Centre des guerres entre Amérindiens et Européens au XVII^e siècle, ce lieu surplombe Cayenne et est connu pour son fort. Pour ce mémorial, huit panneaux ont été installés, récapitulant l'histoire du lieu, des premiers contacts avec les Européens ou encore des localisations et langues des peuples autochtones de Guyane.

Une délégation de Camopi au forum des langues



© J.-M. Beaudet / PAG

Le Parc amazonien était partenaire du 6^e Forum des langues de Guyane, qui se tenait en mars 2022, à la Collectivité territoriale de Guyane. Nous avons participé notamment à l'accompagnement logistique des participants en provenance de Camopi et Trois-Sauts, de gauche à droite en photo : Jérémie Wɔlaya Mata et Luc Taitetu Lassouka (également agents du Parc) et le chef Jacky Maluka Pawe.

Les trois hommes ont présenté le travail de recherche – conduit en collaboration avec Jean-Michel Beaudet de

l'Université de Paris Nanterre et l'Université de Guyane – incarné par la publication de Yengakatu, les belles chansons. Anthologie des chants wayâpi du Haut-Oyapock. S'en est suivi un échange avec le public.

À noter que cet ouvrage, paru aux éditions Inalco, est complété d'une application gratuite, permettant d'écouter les chants : Inalco Presses. Téléchargez l'application puis scannez la page du livre une fois. Les audios restent enregistrés dans l'historique de l'application mobile.

FAIRE CONNAÎTRE LA DIVERSITÉ DES CULTURES

Hommage aux anciens de Trois Sauts

Pour répondre au souhait exprimé par les habitants de rendre hommage aux anciens de Trois-Sauts et favoriser la transmission, le Parc amazonien a mené un travail de collecte des récits de vie des personnes âgées dans les villages. Durant trois mois, Erwan Lassouka, jeune artiste wayâpi a été missionné par le Parc pour cela. Il a collecté quatre récits de vie de ces mémoires vivantes, dont le chef wayâpi Jacky Maluka Pawe. Puis il s'est appliqué à les illustrer. « *J'ai aimé ce projet. J'ai aussi appris des histoires que je ne connaissais pas, sur ce qui s'est passé avant qu'on soit ici* », témoigne le jeune wayâpi.

Le travail se poursuit en 2023 avec la mise en couleur et mise en forme de tous ces éléments qui devrait aboutir à la publication d'un livre illustré bilingue wayâpi/français.

Reconnaître, préserver et dynamiser la sagesse autochtone est essentiel pour connaître l'histoire, les réalités culturelles et identitaires qui composent le sud de la Guyane. Cet ouvrage devrait permettre aux habitants de la commune de valoriser leur histoire, au travers de la parole des anciens.



© M. Chemarzo Calveche / PAG



© M. Charonneau / PAG

À Papaïchton, préparation des Jeux aluku junior

L'organisation des Jeux aluku junior a continué d'avancer en 2022, avec la tenue de deux comités techniques et le démarrage des entraînements.

Six jeux ont été sélectionnés : le *djulu* (en image, jeu sportif où deux équipes s'opposent dans le respect d'un tracé au sol) ; le *yanpa* (jeu qui se joue comme le jeu du chat et la souris) ; le *suwa* (lutte traditionnelle) ; le *suto bo* (tir à l'arc traditionnel chasse et pêche) ; le *ali tetei* (tir à la corde) ; le saut en sac.

À cela s'ajoute un mini-parcours du maronnage : les enfants iront d'un point A à un point B, en passant des obstacles, tout en utilisant des techniques traditionnelles (telle la portée de paniers ou de poids) et en répondant à des quiz. Des vidéos « tuto » ont été réalisées par le service communication du Parc, pour accompagner les enseignants et encadrants dans ces entraînements.

Les Jeux aluku sont pensés comme l'équivalent des Jeux Kal'na, sur Awala-Yalimapo.

Avant l'événement grand public, la mairie et le Parc se lancent avec une édition réservée aux scolaires, qui se concrétisera en juin 2023.

Un projet souhaité par l'équipe municipale de Papaïchton qui déplore la perte de la culture aluku. L'un des buts est de réintroduire et de revaloriser une partie de la culture. L'événement devrait aussi participer à la structuration de la filière touristique et favoriser la dynamisation de la vie associative.



© Chercheurs d'Autres

Diffusion du premier film en langue aluku

En novembre, sur l'antenne de Guyane La 1^{ère}, était diffusée *Kaawai Na Ana Hawaii*, premier film en langue aluku, réalisé par quatre jeunes aluku, avec le soutien du Parc amazonien. Produit par l'association Chercheurs d'Autres, ce film collaboratif propose une immersion dans le monde des Aluku, lors de l'étonnante et festive levée de deuil (*puu baaka*). « Le Parc a été le premier à nous confier une enveloppe : c'est ce qui nous a permis de démarrer et ce qui nous a ouvert d'autres portes derrière », confie David Crochet, directeur de cette association qui sauvegarde le patrimoine aluku, par le biais d'outils numériques.

Plus de 500 visiteurs à l'exposition Abattis kotika

La mairie de Papaïchton a dressé un bilan de la fréquentation de l'exposition permanente « Abattis Kotika, berceau du pays boni », coréalisée avec le Parc amazonien. Il en ressort que la fréquentation est beaucoup plus forte en fin d'année (de septembre à décembre) et en milieu d'année (mai, juin, juillet), sans surprise.

Sur l'année 2022, 501 visiteurs ont arpenté la salle qui accueille l'exposition, au bord du fleuve. La majorité (85 %) vivent en Guyane : près d'un tiers en provenance du littoral et près d'un autre tiers de Papaïchton. Une bonne partie vient ensuite de Saint-Laurent du Maroni. Trop peu ont eu le temps de répondre

à la fiche de satisfaction, ceux qui l'ont fait se sont déclarés conquis par la qualité de l'exposition.

Le service développement touristique communal envisage plusieurs projets

pour dynamiser l'exposition en 2023. Notamment des actions de publicité ou encore une Journée portes ouvertes, avec des animations, comme l'initiation à l'art *tembe*.



© R. Lefter / PAG

Soutenir la transmission

DES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS



ENCOURAGER OU CRÉER DES ESPACES DE TRANSMISSION



© P. Verdon / PAG



AVANT LES DANSES : DES ATELIERS



© J. Panapuy / PAG

Trois mois d'ateliers, à réapprendre les bases des costumes, danses et instruments. La grande représentation des danses teko, à Kayodé, a été précédée par une série d'ateliers de transmission, animés à Camopi par le Parc.

Ces ateliers ont permis de préparer toutes les parures, *tule* (en photo) et *kassaï*, chants, pas et chorégraphies traditionnelles pour le jour J.

Une vingtaine de collégiens a pu participer à ces ateliers, découvrant l'histoire teko.

Les Teko Makan raniment les danses teko

Les 5 et 6 août 2022, le groupe de danseurs des Teko Makan a livré une performance mémorable à Kayodé (sud-ouest de la Guyane). Après des semaines de préparation, à Camopi (sud-est de la Guyane), une troupe de 20 danseurs, a pris le chemin (aérien) entre Oyapock et Tampok, pour une représentation à Kayode.

Le groupe, conduit par Jammes Panapuy (chef de la délégation territoriale de l'Oyapock du Parc amazonien) et son père Joachim, s'est produit devant Teko et Wayana, une foule de villageois du Haut-Maroni et bon nombre d'habitants du bourg de Maripasoula. De 18 heures à 6 heures du matin, les danseurs ont fait résonner leurs *tule* dans le village, habillés de vêtements traditionnels aux couleurs teko, tous plus beaux et impressionnants les uns que les autres.

Au-delà de la prestation artistique, ces danses ont rappelé l'histoire mythique qu'elles racontent : celle des origines du peuple Teko, arrivé en Amazonie sur le dos d'un caïman géant, ou encore celle de l'alliance avec les esprits de *tadza* (les cochons bois). Ce furent aussi des retrouvailles familiales, celles des fratries Teko réparties entre Kayodé et Camopi.

Dans la foulée, les danseurs de Teko Makan

ont pu faire découvrir ces danses, musiques et chants à Cayenne. Le public du littoral a paru étonné et très intéressé par cette évocation vivante de la culture teko.

Véritable défi logistique, le projet des Teko Makan a bénéficié d'un partenariat fort avec le Parc amazonien, ainsi que du soutien de l'Agence régionale de santé (programme Bepi), de Guyanasso et de la Direction générale de la Cohésion et des populations.



© P. Verdon / PAG



© M. Chamorro Calvache / PAG

Mapacultur a encore boosté la transmission culturelle

Mapacultur veille lui aussi à la protection, à la sauvegarde et à la transmission des savoirs. Financé par les fonds européens Leader, ce programme s'étend du bourg de Maripa-Soula jusqu'à Pidima, en passant par les autres villages du Haut-Maroni.

Vannerie, perlerie, poterie, tembe, tambour, danses, musique, peinture corporelle, fresque, tissage de porte-bébés... sur la dernière année scolaire, près de 170 enfants et adultes ont été touchés au travers de plus de 30 ateliers sur des thèmes variés. Cette année de nouveaux ateliers étaient proposés : flûte, dessins traditionnels ou encore confection de pangî.

« On a mobilisé près d'une vingtaine de sachants amérindiens et aluku, précise la chargée de mission Cultures et sciences humaines du Parc amazonien, Marcela Chamorro-Calvache. Ils viennent dans les écoles... Hors de l'école aussi, via les associations. La transmission se fait en langues vernaculaires. »

Et la transmission opère ! Marcela Chamorro-Calvache se remémore les

ateliers autour du genipa, utilisé pour des tatouages temporaires, inspirés de la nature : « Ces dessins corporels, incarnent la protection, la bonne santé, la beauté, etc. La technique était peu pratiquée par les Wayana. L'atelier était accompagné d'un travail de recherche, mené par un anthropologue, qui a trouvé des images et des explications sur la façon d'appliquer le genipa avant. Certains n'en avaient jamais fait. Par la suite, ils ont repris ces figures au cours de festivités locales, on voyait de plus en plus de gens porter le genipa ! »



© M. Chamorro Calvache / PAG

ÉTAT DES LIEUX DES SAVOIRS

Dans le cadre du programme Mapacultur, le Parc a aussi poursuivi son travail de recueil des savoirs et savoir-faire des artisans du Maroni. Après une longue série d'interviews, ces données finissent d'être compilées et mises en forme. L'objectif est de donner naissance à un livret faisant état de chaque savoir (danse, pangî, tembe, kawai, genipa, tambour, vannerie, tissage du coton, poterie, perlerie). Pour chacun : présentation générale, son histoire, son/ses nom(s) en plusieurs langues vernaculaires, des témoignages, toutes les étapes, illustrées, de collecte et transformation de la matière première, jusqu'à la finalisation de l'objet.

Succès pour les ateliers perlerie à Camopi

Les ateliers de perlerie ont continué de gagner du terrain dans les villages de la commune de Camopi, l'an passé. À Trois-Sauts, pour les deux derniers ateliers de l'année, c'est plus de 60 femmes qui étaient regroupées, sous les carbet des chefs Pascal Yawalou (à Zidock) et Jean-Marc Zidock (à Lipo-Lipo). Des ateliers animés par l'association Coq de roche, PKL, avec le Parc amazonien.

Malgré l'appréhension qu'éprouvent certaines femmes à prendre la parole

en public, les ateliers leur offrent un espace où elles peuvent s'exprimer en confiance : « On observe qu'elles

osent librement prendre la parole quand ça ne va pas ou quand elles ne sont pas à l'aise avec une technique, par exemple », souligne Marcela Chamorro-Calvache.

Ces ateliers restent par ailleurs totalement aux mains des femmes. « Ce sont elles qui décident comment procéder pour la distribution des matériels, des collations et du cachiri ou qui apportent des suggestions de dates ou modalités de travail pour la suite », poursuit la chargée de mission Cultures et sciences humaines. Les bijoux ne sont pas vendus mais échangés. C'est avant tout un espace de partage et de transmission qui était attendu.

« Il n'y a pas beaucoup d'activités proposées aux femmes des villages », a commenté le chef Jean-Marc Zidock, qui a apprécié cette dynamique positive de lien pour la communauté. Cette action a aussi attiré l'attention. Pour 2023, les chefs Jacky Pawe et Laurent Pilaoukou souhaitent ainsi voir se mettre en place des actions similaires

dans leurs villages.

Des ateliers de perlerie ont par ailleurs été proposés dans les établissements scolaires de la commune et des échanges inter-culturels ont également été proposés. Par exemple, en mars, Aseu Asaukili, agente wayana du Parc, s'est rendue à Trois-Sauts, coanimer un atelier auprès de la communauté wayäpi.



© M. Chamorro Calvache / PAG



© M. Chamorro Calvache / PAG

Deux nouvelles cases aluku réhabilitées



Après la première phase de réhabilitation qui avait permis la reconstruction de six cases traditionnelles aluku à Loka et Boniville, entre 2017 et 2021, deux nouvelles cases ont été réhabilitées, sous un nouveau format en 2022.

C'est l'association Yenkumu Lutu qui a porté le projet cette année sous la forme d'un Atelier chantier d'insertion (ACI).

La Direction de la culture de la jeunesse et des sports, deux

fondations privées, et le Parc amazonien ont participé au financement du projet.

Deux cases (*Ma Kuli* à Loka et *Ma Soutou lena* à Boniville, en image) ont alors servi de support d'apprentissage dans le cadre d'un parcours d'insertion complet sur les métiers de la filière bois, dispensé à 15 salariés en insertion.

Le projet a intégré des sessions de formation : abattage contrôlé, reconnaissance des essences, sciage à la main et



à la scie mobile, façonnage et sciage du bois, techniques de charpente classique, construction traditionnelle des maisons, peintures *tembe* traditionnelles. Des périodes de pratique en situation professionnelle et en autonomie, tout en laissant la place à la construction du projet professionnel de chaque salarié, grâce à un

accompagnement socio-professionnel et à diverses formations de « savoirs de bases ». Cette première année de développement de la filière bois a également constitué une expérimentation pour l'association qui souhaite participer à répondre aux enjeux du territoire de Papaïchton dans ce secteur d'activité.

Une nouvelle vie pour le tukusipan de Taluen

En à peine six mois il était rebâti : une prouesse ! Le chantier de rénovation du tukusipan de de Taluen, porté par l'association Akénaituna, s'est achevé par une inauguration remarquable fin avril 2022. Ses objectifs étaient de rénover un patrimoine culturel matériel ; maintenir les savoir-faire associés ; offrir des opportunités d'emploi aux habitants ; et initier une dynamique locale autour des métiers de la construction traditionnelle et, plus largement, de la construction bois et du patrimoine.

Ce projet de rénovation fut facteur de lien. Il a contribué, dans une certaine mesure, à la préservation de certains savoir-faire ou modes de vie en voie de disparition : expéditions en forêt ; pratiques d'activités traditionnelles, comme la chasse, la pêche, la cueillette, le boucanage, la navigation, la connaissance des plantes, arbres et lieux où les prélever ; participation bénévole lors de la démolition/reconstruction du tukusipan (anciens sachants, jeunes apprenants, cuisinières, curieux...).

Ce projet a bénéficié du soutien de la mairie de Maripa-Soula, de l'Agence régionale de santé, de la Collectivité territoriale de Guyane, de la Direction générale de la Cohésion et des populations, ainsi que du Parc amazonien, dans le cadre de son appel à projets.



Bois d'arc : de la collecte à la fabrication



L'association camopienne Yapukuliwa a bénéficié du soutien financier du Parc pour l'organisation d'activités de transmission autour du bois. Entre les 24 et 28 octobre, un groupe de sachants, des adultes et des jeunes wayâpi, sont partis en expédition pour récolter du bois d'Amourette. À la suite de cette expédition, l'association a organisé un atelier sur l'îlet Moulat, révélant les étapes de confection d'un arc et d'une flèche. Une activité peu pratiquée de nos jours.

Les villageois ont activement participé. Des classes CM1 et CM2, ainsi qu'une classe du collège a suivi l'atelier. Le petit bonus : une animation de tir à l'arc. L'opération pourrait bien se renouveler.

Structurer et capitaliser LA CONNAISSANCE



○ RECUEIL DU CONSENTEMENT DANS LE CADRE DE L'APA

Accès aux ressources génétiques et partage des avantages : deux consultations, Wayāpi et Palikur

En charge de la consultation des communautés d'habitants, concernées par des demandes d'accès aux connaissances traditionnelles associées à des ressources génétiques, le Parc amazonien a été mobilisé, début 2022 dans le cadre de deux dossiers de demande d'autorisation instruits par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. L'un concerne une communauté présente sur le territoire du Parc (les Wayāpi), l'autre hors périmètre parc (les Palikur).

Rappelons que le Parc s'est vu confier cette mission d'accompagnement de la consultation, à titre transitoire, depuis 2018, sur l'ensemble du territoire guyanais.

Miels sauvages : le projet de recherche validé

Le dossier concernant les Wayāpi est porté par Samuel Périchon, chercheur indépendant, de l'UMR-CNRS Espaces et sociétés de l'université de Rennes 2. L'objet de recherche



© A. Anselin / PAG

porte sur le recueil des représentations, des techniques de chasse et des usages associés aux abeilles sans dard et aux miels sauvages chez les Wayāpi de Guyane française.

En juin, une mission préparatoire du Parc amazonien a permis de rencontrer les représentants de la communauté Wayāpi et d'organiser en amont la venue du chercheur. Ainsi, fin juillet Samuel Périchon a présenté son projet lors de deux réunions de consultation (photo), l'une à Camopi l'autre à Trois-Sauts, réunissant chacune l'ensemble des chefs coutumiers. Grâce

à la médiation des agents du Parc, le chercheur a pu expliciter sa démarche dans de bonnes conditions, répondre aux questions et discuter du partage des avantages pour accéder à ces connaissances traditionnelles. Ainsi, le projet a été accueilli favorablement par les Wayāpi.

À réception du procès-verbal de consultation et du contrat APA, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a donné à Samuel Périchon, en date du 22 décembre 2022, l'autorisation officielle de mener son projet de recherche.

Savoirs traditionnels liés à la biodiversité : consultations à venir

Le dossier palikur est porté par le CNRS via Damien Davy, chercheur anthropologue travaillant en Guyane depuis plus de vingt ans. L'objet de recherche consiste à recenser des savoirs traditionnels liés à la biodiversité (animale et végétale) dans son ensemble (nomenclatures, usages, représentations...) des Amérindiens palikur.

Le processus de consultation de la communauté palikur a commencé en octobre 2022 et se poursuit en 2023. Il s'avère complexe, du fait de la distribution des Palikur sur huit villages répartis sur 200 km le long du littoral guyanais.

De plus, réussir à accorder les disponibilités de chacun des trois acteurs concernés (demandeur, chefs coutumiers et villageois, parc national), pour permettre les réunions de consultation, dans chaque village, et cela à plusieurs reprises, est bien souvent très difficile.



NOUVEAU : UN SITE WEB DÉDIÉ À L'APA

Parallèlement à ces missions d'organisation des consultations, le Parc amazonien a développé entre 2021 et 2022 un site web : apa-guyane.fr. Ce site présente la démarche et la réglementation Apa (Accès aux ressources génétiques et partage des avantages), plus spécialement tournées vers la Guyane. Il détaille les différents régimes Apa possibles et les procédures à suivre pour chacun. Ce site est aussi une vitrine renvoyant à l'ensemble des liens relatifs à l'Apa (sites du ministère, lois, décrets, suivi des déclarations ou autorisations, etc.).



- Accueil
- L'APA c'est quoi ?
- Autour de l'APA
- Régime déclaratif
- Régime d'autorisation
- Projets soumis à l'APA
- Contact

○ MIEUX IMPLIQUER LES POPULATIONS

Le regard des Camopiens sur les démarches scientifiques

Pendant cinq mois, le Parc a accueilli un stagiaire en anthropologie, de l'Université de Turin, avec l'objectif de recueillir les voix et les réflexions d'habitants de Camopi dans leur relation avec les scientifiques qui se rendent chez eux. La commune est traversée depuis longtemps par les chercheurs les plus divers, qu'il s'agisse d'écologues ou de spécialistes des sciences sociales.

Son enquête a mis en évidence des avis très hétérogènes.

Certaines personnes perçoivent les projets de recherche de façon positive. D'autres, ne perçoivent pas leur intérêt, en craignent les conséquences ou encore se saisissent du sujet pour le politiser. Par exemple, la recherche peut être perçue comme un préalable à une révision de mesures de gestion et donc de potentielles interdictions. Elle peut aussi être vue comme fragilisant la légitimité du mode d'organisation traditionnel.

Plusieurs suggestions ont aussi été

formulées. Telle la promotion de projets pluridisciplinaires sur des espèces à enjeux locaux : l'étude naturaliste d'une espèce pourrait s'accompagner d'une étude sur les savoirs socioculturels autochtones de la même espèce (exemple : le caïman). Ou encore, la formation d'un ou de plusieurs médiateurs scientifiques, issus des communautés.

Notons que plusieurs pistes évoquées sont déjà en marche. C'est le cas de la nécessité exprimée d'un recueil du consentement préalable des communautés avant tout projet, ainsi que celle d'une bonne communication et clarification préalable aux missions (sujet, temporalité, destination des résultats de recherche). L'implication des habitants plus jeunes dans la mise en œuvre des méthodes de collecte de données est aussi expérimentée sur le terrain. Le Parc amazonien s'efforce notamment de valoriser les savoirs en termes de gestion autochtone des écosystèmes forestiers.



© G. Jaffréot / PAG

Un livre sur l'art graphique corporel wayâpi en cours de réalisation

Le Parc amazonien a lancé la réalisation d'un livre sur l'art graphique corporel wayâpi (origine, usage, importance... avec des exemples iconographiques). Le projet est destiné aux habitants.

Cet ouvrage est réalisé avec les données récoltées lors des ateliers de transmissions et se base en grande partie sur la consultation d'anciens, connaisseurs des dessins corporels. En cours d'élaboration, il est rédigé en wayâpi, ce qui devrait aussi contribuer à l'appropriation de l'écriture de leur langue vernaculaire. Ce projet permet également d'aborder les univers culturels et mentaux du peuple Wayâpi. La peinture corporelle n'a pas uniquement des fins esthétiques, elle revêt aussi une dimension identitaire et ontologique forte pour celui qui la porte. Soutenir et valoriser la transmission de ce savoir-faire est primordial pour lutter contre la disparition et la perte de sens de cette pratique.

Le besoin d'outils écrits sur le patrimoine culturel avait été exprimé par les habitants, en 2021, lors des ateliers participatifs visant à identifier des projets à inscrire dans la convention d'application de la commune de Camopi.

○ APPUI AUX DÉMARCHES SCIENTIFIQUES

Travail d'acquisition de connaissances sur la mythologie teko

La capitalisation des données autour des savoirs ancestraux s'est aussi traduite, en 2022, par la poursuite de la collaboration entre le CNRS et le Parc sur la collecte des mythes teko.

Cette mission est pilotée par Damien Davy, chercheur au CNRS et par Jammes Panapuy, chef de la délégation de l'Oyapock au Parc amazonien. Elle s'est traduite par la collecte de plus de 70 mythes, auprès de quatre

conteurs. Le binôme travaille encore sur la retranscription et la traduction de ces captations orales.

Un de ces mythes teko sera décliné en bande dessinée, avec les élèves du collège Paul-Suitman de Camopi.

En image, illustration des origines du peuple Teko, arrivé en Amazonie sur le dos d'un caïman géant, réalisée dans le cadre des Danses teko (lire en p. 45).



© Franklin Paugaye



© captures d'écran / UARLEEISA



Deux courts-métrages en wayâpi

En 2022, le Parc amazonien s'est également investi dans les travaux du projet Art et science « Animer les visions amérindiennes de la biodiversité », porté par le CNRS Guyane. Ces travaux, impliquant activement les habitants de Camopi – aussi bien dans la collecte des données que dans la conception des illustrations ou de la narration – ont donné lieu à deux courts-métrages. Ces œuvres viennent interroger les représentations amérindiennes de la biodiversité, et par là, notre conception habituelle des relations homme-nature.

Le premier concerne un mythe wayâpi, partagé par plusieurs

peuples amazoniens sur l'origine des couleurs des oiseaux. Le second s'est penché sur le langage sifflé. Les Wayâpi savent en effet leurrer les animaux grâce à des imitations de leurs chants ou de sons qui attirent leur attention, notamment lors de la chasse et de la pêche. Capables de siffler des mots et des phrases entières pour se parler, sans risquer d'effrayer les animaux. Début 2023 ils étaient présentés aux habitants et au grand public sur le littoral.

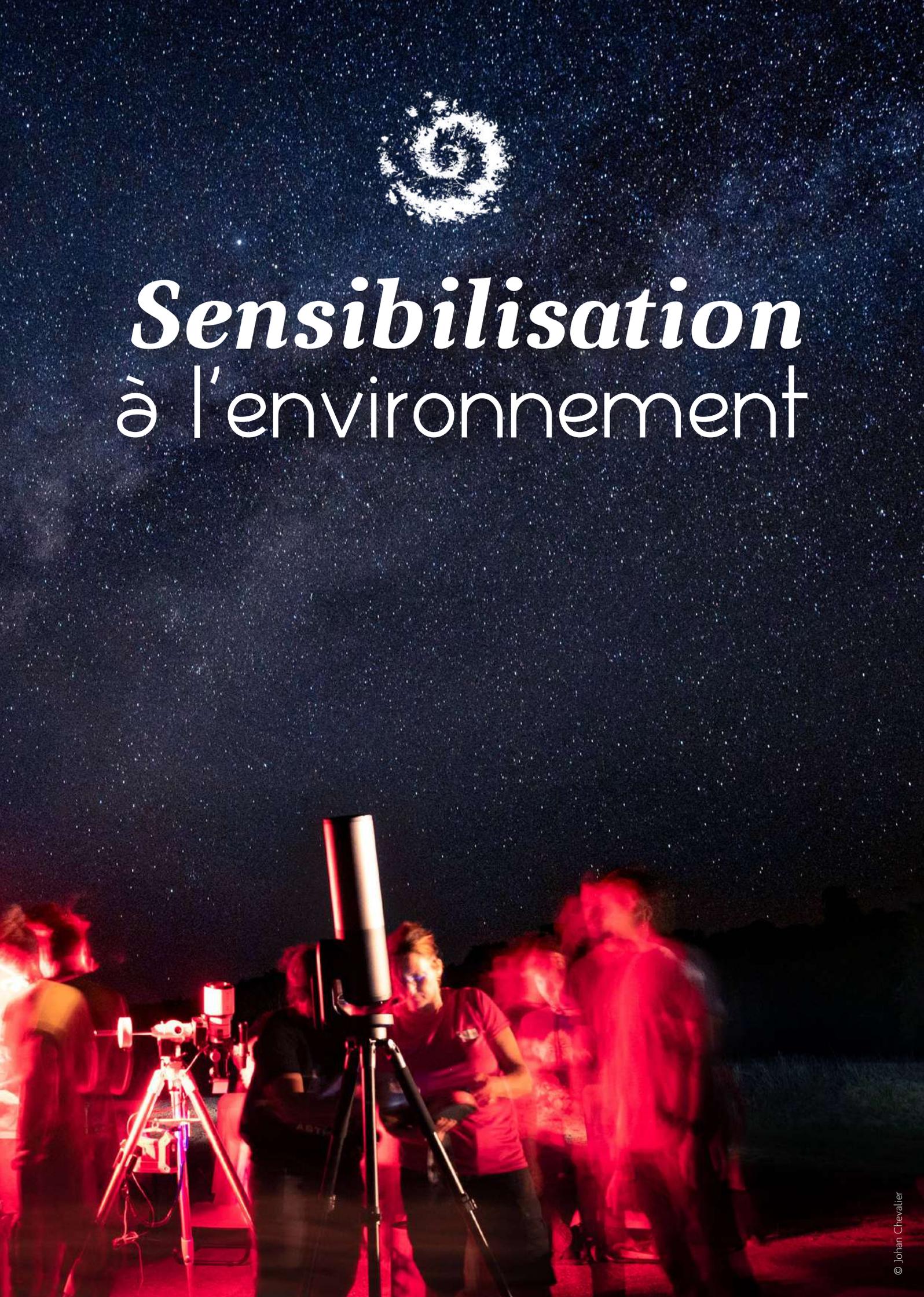
- ▶ « L'anaconda et la couleur des oiseaux »
- ▶ « Mondes sonores amazoniens, imitations animales et parole sifflée des Amérindiens Wayâpi »

Les actions de sensibilisation ont été nombreuses et variées, l'an passé. Notamment depuis l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission d'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) après une longue vacance de poste, d'un technicien écologie et EEDD à Camopi, d'animateurs vacataires et stagiaires (Saül et Papaïchton) ou encore de quatre services civiques (Camopi, Papaïchton et Maripa-Soula). Le soutien financier de l'Appel à projets du Parc, aux écoles et associations du territoire a aussi contribué à la sensibilisation des habitants à l'environnement, majoritairement des plus jeunes.

There were many and varied awareness-raising initiatives over the previous year. In particular, since the arrival of a new Environmental and Sustainable-development Education (EEDD) programme head after the position had remained unfilled for a long period, an ecology and EEDD technician in Camopi, temporary and trainee coordinators (Saül and Papaïchton) and four civic services (Camopi, Papaïchton and Maripa-Soula).

The financial support of the Park's call for projects to the territory's schools and associations has also contributed to the environmental awareness of the inhabitants, for the most part young people.





Sensibilisation à l'environnement

Éduquer à l'environnement ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS



© J. Chevalier / PAG



© E. Auffret / PAG



© J. Benith / PAG



© E. Auffret / PAG

Saül kontré, sur la trace des étoiles

Cinq jours d'animations autour des étoiles, du soleil et de l'espace mais pas seulement ! Du 21 au 25 octobre, la toute première édition de Saül kontré, intitulée « Sur la trace des étoiles », a rythmé le village avec un programme riche, mêlant arts, sciences, culture et gastronomie. Ceci, au moyen d'observations du ciel, de jour et de nuit, de jeux, conférences, sorties en forêt, concours gastronomique, ateliers de chants, etc.

La commune a véritablement été mise en lumière par les artistes et intervenants présents. Mais aussi par ses habitants, de tous les âges, qui ont pris part au jeu et qui ont apprécié ces rencontres, découvrant leur Saül sous un autre angle. Les associations locales se sont particulièrement impliquées : Panga (concours de pétanque, volley, biathlon), l'Apeps (vente de produits locaux) ou encore l'association de lutte contre le cancer du sein. En à peine deux minutes, revivez l'événement et la diversité des animations, au travers de la vidéo « [Saül kontré, sur la trace des étoiles \(teaser 1^{re} édition\)](#) ».

Découvrez aussi notre court reportage « [Saül kontré, à la rencontre des astres](#) », qui fait un focus sur la panoplie d'animations autour des astres et la bonne dose de vulgarisation scientifique, avec des interviews d'intervenants.

Un autre reportage, sous-titré « [Photographie céleste et scorpions de nuit](#) » fait état des sorties nocturnes proposées par le Parc, à la rencontre des scorpions, mais aussi des superbes photos du ciel étoilé de Saül, de Johan Chevalier.

Enfin, « [Olivier dessine Saül](#) », nous propose une reposante balade dans la commune avec le dessinateur Olivier Copin, invité en résidence pendant le festival. Il fait découvrir ses habitants et maisons traditionnelles sous un autre angle.



À voir « Saül Kontré »
sur la chaîne du Parc amazonien.

○ SENSIBILISER TOUT LE LONG DE L'ANNÉE

Une offre d'animations renforcée sur Saül, en fin d'année



© E. Dubessat

En septembre, l'équipe de la délégation territoriale du centre a accueilli un renfort, venu enrichir l'offre d'animations Nature et patrimoine dans le village de Saül. Du 1er octobre au 22 novembre, 34 sorties ont été proposées aux touristes et aux habitants, qui ont pu découvrir ou redécouvrir les oiseaux du village, la forêt la nuit et en journée sur les sentiers, l'histoire

du village de Saül, etc. Les touristes et les habitants ont profité de ces nouvelles activités jusqu'à fin décembre.

Un programme adaptable en fonction des contraintes extérieures (météo, emploi du temps...) et des domaines de prédilection de l'animateur(ice) a été créé pour Saül, accompagné de fiches techniques pour aider à leur réalisation.



© J. Chevalier / PAG

Animations scolaires sur l'eau



© F. Eweho / PAG

À chaque rentrée, le Parc amazonien propose aux enseignants des écoles, de Maripa-Soula bourg à Pidima, un programme d'animations autour de la biodiversité. Cette année, c'est sur le thème de l'eau que 18 classes, dont neuf sur le Haut-Maroni, ont participé au programme sur le thème de l'eau. Chaque classe a bénéficié de deux séances où les élèves ont pu aborder l'eau à travers des contes, un jeu sur la répartition de l'eau sur Terre, des expérimentations des méthodes d'épuration de l'eau. Une sortie sur le fleuve a donné lieu à une pêche aux petites bêtes, suivie d'une observation et identification des espèces, ainsi que d'un temps consacré à les dessiner.

Une classe de Taluen avait sollicité le Parc, via l'appel à projets, et a permis aux élèves de faire une autre sortie sur le site de Gobaya Soula. Ils ont ainsi pu comparer la qualité de l'eau des deux sites.



© F. Eweho / PAG

Diverses animations à Camopi

Des animations ponctuelles ont été proposées aux classes de Camopi et Trois-Sauts, notamment une animation sur les scorpions en mars, co-animée par Johan Chevalier, spécialiste des scorpions. Six classes du bourg et cinq classes de Trois-Sauts ont profité d'une initiation à l'identification des scorpions.

Une autre animation sur les poissons a touché cinq classes de Trois-Sauts, co-animée cette fois par l'équipe scientifique de la mission IQCN (lire en p. 15).

LES RENDEZ-VOUS NATIONAUX

Fête de la nature

Le mois de mai a été marqué par la célébration de la nature sur tous les territoires concernés par le Parc, comme partout ailleurs en France. Les populations du Sud Guyane ont pu profiter de diverses animations, avec l'objectif de découvrir la biodiversité guyanaise en s'amusant.

Sur le Haut-Maroni, des animations ont été proposées dans les établissements scolaires. Ainsi, à Taluen et Elae, les élèves du CP au CM2 ont pu découvrir le système des cours d'eau ainsi que la flore présente aux alentours. De plus, le grand public a pu échanger sur la protection des hérons agami à Elae, au travers d'un quiz.

À Papaïchton, l'équipe de l'ABC a proposé une semaine riche en activités dans les établissements scolaires, et ce jusqu'à Loka, mais aussi trois jours de stands d'animations sur la place des Fêtes, ainsi que

des restitutions scientifiques de la mission de Gros saut, sur le grand Abounami.

Grâce à la spécialiste des fourmis Marilou Hircq (programme BUG du CNRS, Biodiversité urbaine de Guyane), des élèves ont pu se mettre dans la peau de chercheurs, équipés du matériel nécessaire au prélèvement de fourmis. Johan Chevalier, naturaliste indépendant, a aussi initié les enfants à la technique d'observation des scorpions à la lampe UV.

À Trois-Sauts, la Fête de la nature s'est déroulée en juin et portait sur les petites bêtes. Les cinq classes sont parties à la chasse aux insectes et ont participé à d'autres animations sur le sujet. Un documentaire (Parcs naturels en minuscule : Guyane) a aussi été diffusé le soir dans quatre villages, à destination de tous les habitants.

Et à Saül, visiteurs de passage et habitants ont pu profiter de sorties de jour comme de nuit.



© E. Fléme / PAC



MARIPA-SOULA FÊTE LA GASTRONOMIE DURABLE



© PAC

Le 18 juin, la commune de Maripa-Soula a vibré au rythme et aux parfums de la Journée mondiale de la gastronomie durable. Armés de leurs toques et tabliers, les six maîtres cuisiniers et leurs 32 apprentis se sont affairés toute la matinée autour des feux de bois et planches à découper, pour produire six plats emblématiques

de la diversité culturelle de Maripa-Soula : *afingi*, *bakabana*, riz collé, *kala-lou*, cassave chaude et ceviche. Il y en avait pour tous les goûts et beaucoup ont goûté à tout ! Barquettes en carton et vaisselle lavable ont fini d'apporter la touche écoresponsable à cet événement organisé par les équipes du Parc.



© A. Jehn-Ovec / PAG

Fête de la science

En novembre, les communes du Parc ont célébré la science...

À **Trois-Sauts**, les agents du Parc ont initié les élèves des cinq classes de primaire du village de Zidock et de Roger au comptage Ika*. L'occasion de montrer aux habitants ce que les agents font lors de ces missions dans leur village. Les scientifiques en herbe, équipés de jumelles, télémètres, GPS et fiches de suivi, ont pu se mettre dans la peau des ikaistes, en comptabilisant des silhouettes d'animaux en bois. Ce fut également l'occasion de faire découvrir les courts-métrages sur les missions Ika à Papaïchton et Loutres et tapirs.

À **Saül**, c'est avec la Seag (Société entomologique Antilles-Guyane) que les



© A. Belb / PAG

habitants ont célébré la science. Jérémie Lapèze, spécialiste des membracides, qui avait participé à cette mission sur place, fin octobre**, est venu en présenter les premiers résultats. Il a également animé trois soirées d'observation des insectes sur drap lumineux, ainsi qu'une présentation sur les insectes à l'école de Saül. Toutes ces interventions ont fait "carton plein" auprès des touristes et des habitants. Deux fulgores charismatiques ont pu être photographiés sur le drap et observés de près en classe.

À **Papaïchton**, c'est l'équipe de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) qui a proposé des animations aux écoliers, en partenariat avec les élèves de BTS GPN (Gestion et protection de la nature) de Matiti. Quatre ateliers autour des groupes



© A. Brisse / PAG

d'espèces cibles de l'ABC ont été animés : les oiseaux, les poissons, les amphibiens et les habitats naturels. Des sorties naturalistes ont apporté une dimension de terrain complémentaire. Des animations grand public ont également été proposées et très appréciées. Notamment la sortie nocturne à la recherche des scorpions.

*Indices kilométriques d'abondance, technique de comptage qui renseigne sur l'état et l'évolution des populations de grande faune. En savoir plus en p. 12.

**Neuf entomologistes de la Seag avaient été hélicoptérés sur Roche Dachine, savane-roche classée Znieff (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), à une quinzaine de kilomètres au sud de Saül. Chaque scientifique avait sa spécialité (papillons, punaises, coléoptères...). Différents pièges ont été installés et de nombreux insectes ont été collectés, pour cet inventaire.

Semaine européenne de réduction des déchets

En fin d'année, la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) a aussi été l'occasion d'aborder la problématique des déchets à Camopi, Maripa-Soula et Papaïchton. Jeux de memory, 7 familles, touché-deviné, le cycle de l'aluminium et des piles... : dans la commune oyapockoise, c'est le cycle de vie du déchet et les gestes poubelle qui ont été abordés, auprès de sept classes de primaire et de collège, au travers d'un panel de jeux. Un jeu de clé de détermination des déchets a également été déroulé (photo ci-dessous). Déchet en main, les participants devaient différencier les types de déchet en fonction de leur caractéristique (est-il naturel ou industriel, cassable ou pas, ainsi de suite). En répondant à ces questions, les jeunes



© J. Benith / PAG

progressaient au fil des cartes. Au bout, ils savaient dans quelle poubelle mettre le déchet qu'ils avaient en main.

Les agents EEDD sont volontairement sortis de l'enceinte de l'école cette fois. Ce qui a offert une meilleure visibilité des actions et permis d'expérimenter le maraudage pédagogique en attirant une vingtaine de passants. Sur le Maroni, le thème était le textile. Maître en art de donner une seconde vie à nos chaussures, Belpair est venue de Cayenne. Peinture acrylique en main, petits et grands ont customisé plusieurs paires de vieilles baskets. Les associations locales se sont également mobilisées : Païpayo a organisé une friperie et Mi sa luku, a fait une belle démonstration de customisation et de transformation de sacs et d'habits, à partir de vêtements usagés. Le Mouvement à suivre Guyane a organisé un mayouri sur les berges de la commune : un peu plus de 173 kg de déchets ont été ramassés avec la participation d'une cinquantaine d'enfants.

Une agente du Parc a quant à elle animé un atelier de création de marionnettes, de chouchous et de pochettes (photo ci-contre).



© M. Charonnieu / PAG



© L. Viloge / PAG

 **À voir**
« Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) à Papaïchton » sur la chaîne du Parc amazonien.

Soutenir les projets

DES ASSOCIATIONS ET ÉCOLES



◉ L'APPEL À PROPOSITIONS

Comme chaque année, l'Appel à propositions (AAP)* du Parc s'est déroulé en deux sessions. Elles ont permis d'allouer près de 65 000 euros d'aides, en faveur d'une trentaine de projets. Par ailleurs, pour aller plus loin dans l'accompagnement des associations et établissements

scolaires du territoire, deux nouveautés ont été appliquées dans le règlement intérieur, à partir de la deuxième session. Elles ont conduit à relever le seuil d'aides à 3 000 euros (au lieu de 1 500) pour la thématique « Jeunesse » et d'ouvrir la thématique « Promesses du territoire » aux projets de type

films ou expositions. L'enjeu pour ce volet étant de participer à la transmission des savoirs et savoir-faire et de contribuer à valoriser les patrimoines culturels dans toutes leurs dimensions, la thématique a également été renommée en ce sens, pour être plus explicite.

*L'APP est mis en place depuis 2016. Il constitue encore aujourd'hui un dispositif de soutien qui permet d'apporter un complément de financement à des petites structures actives dans le Sud Guyane. Il tente également de favoriser les échanges entre financeurs potentiels, lors des commissions d'examens qu'il met en place au terme de chaque session, pour présenter ces initiatives locales avec leurs marges de progression et leurs atouts.

JEUNESSE

Maripa-Soula

Masterclass danse de salon

Paipayo

Maripa-Soula

Le Brésil s'invite à Taluen (découverte de la capoeira)

École de Taluen



Maripa-Soula

Tournée du spectacle Trans'it et Le voyage de Kamino

Compagnie Cirk'anard

Papaïchton

Cirq'amazonia 2022

Latitude cirque



Camopi

Dances en territoires

Touka dances

Saül

Biathlon pour les 11-16 ans

Panga

Camopi

Carnaval 2023

Effet morpho / Akanta



Maripa-Soula et Camopi

Favoriser l'inclusion et l'engagement des jeunes sur le territoire guyanais

Peupl'en Harmonie

TRANSMISSION ET VALORISATION DES TERRITOIRES



Camopi

Les jeux du wassai

Akanta



Maripa-Soula

Journée de la femme

Chercheurs d'Autres

Saül

From Castries to Saül : recueil de témoignages des anciens pour la création d'un support sonore

Melisse

Papaïchton

Festival du conte et des arts vivants

Bibliothèque de Papaïchton

Maripa-Soula

« Livre-toi ! » création d'un ouvrage bilingue sur les saveurs

Carambole & sapotille

Camopi

Marché artisanal Trois-Sauts

P.K.I.L.

Maripa-Soula

Femmes puissantes Taluen 2022

Guyanasso

Maripa-Soula

Le festival du livre

Bibliothèque Samuel-Mausel

Maripa-Soula

Initiation aux danses traditionnelles créole guyanaises

École maternelle Antoine-Abienso

Maripa-Soula

Organisation de la Fête de la science

Collège Gran Man Difou

Maripa-Soula

Résidence de création et master class de danse

Lavi danbwa

Camopi

Le journal du Haut-Oyapock

La tête dans les images

Camopi

Salle de jeux à Lipo-Lipo

Coq de roche

Maripa-Soula

Jeu de cartes didactique sur les insectes et oiseaux du rituel eputop (Wayana-Apalai)

IPÈ

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Camopi

Jardin'école inspiré des jardins créoles, abattis et potagers

École de Camopi

Maripa-Soula

Sortie aux cascades Gobaya Soula

École de Taluen

Maripa-Soula

Jardinons et goûtons ensemble !

École de Pidima

Maripa-Soula

Langage à travers les noms des animaux, leur cri, leur habitat, leur locomotion et leur alimentation

École maternelle Abienso

Maripa-Soula

La faune et la flore locale : une rencontre école-collège

École de Tewke

An aerial photograph of a lush, green forest. In the center, a waterfall cascades down a rocky ledge into a small, clear pool of water. The surrounding trees are dense and vibrant green, with some areas appearing slightly hazy or misty, suggesting a humid environment. The overall scene is serene and natural.

Participation
aux réseaux d'aires

Le Parc amazonien est amené à traiter des sujets très largement transfrontaliers. Il ne cesse alors de tisser des liens avec les pays voisins, pour progresser sur des sujets de sauvegarde et valorisation des milieux naturels et culturels. Mais aussi, pour contribuer à mettre en réseau les gestionnaires d'aires protégées, comme cela a été remarquablement le cas avec le programme Renforesap, dont les dernières réflexions sur l'écotourisme, ont pris la forme d'une synthèse, publiée en 2022. La collaboration avec l'ONG Amazon Conservation Team s'est également poursuivie, au cours de l'année. Tout comme l'implication du Parc dans les réseaux locaux...

The Amazonian Park is addressing issues with a major cross-border dimension. It is therefore continuously developing links with the neighbouring countries to progress on natural-habitat and cultural-heritage conservation and promotion. But also to contribute to networking between Protected Areas managers, as was notably the case for the Renforesap programme, under which the latest reflections on ecotourism took the form of a summary published in 2022. The collaboration with the NGO Amazon Conservation Team also continued over the year, as did the engagement of the Park in local networks...

protégées

Coopération RÉGIONALE

LE PARTENARIAT AVEC ACT S'AMPLIFIE

ACT vient présenter Terrastories et suscite l'intérêt

En mai, le Parc invitait l'ONG Amazon Conservation Team en Guyane, pour présenter Terrastories. Ce projet vise à favoriser la transmission intergénérationnelle de la mémoire orale chez les communautés traditionnelles. L'ONG est venue dans un premier temps au siège du Parc, puis s'est rendue à Maripa-soula et Papaïchton, afin d'exposer le projet aux communautés et voir si cela éveille un intérêt ou non pour un travail similaire.

Ces échanges ont confirmé l'intérêt du projet TerraStories, très complémentaire avec les projets déjà conduits par le parc national, notamment Mapacultur (lire en p. 46) et le projet sur la collecte des toponymes, puisque cela prolongerait cet effort de transmission sur l'axe spécifique de la mémoire orale et de la connaissance des lieux importants pour les communautés. La façon dont le projet est conçu permet de prévenir tout risque de diffusion non contrôlée des informations collectées en dehors de la communauté.

Une équipe du Parc au Suriname

Moment de partage inter-communautaire au fin fond du Suriname, fin août, à Kwamalasamutu, un village amérindien (tiriyo et wai-wai), situé dans l'extrême sud-ouest du pays. L'ONG Amazon Conservation Team y a organisé une rencontre entre communautés amérindiennes sur le thème des plans de gestion communautaires. Les participants venaient du Brésil, du Guyana, du Suriname et de Guyane. Et ils ont pu partager leurs retours d'expérience ainsi que leurs points d'intérêts pour de futurs échanges sur ce thème.



© Amazon Conservation Team

Dans le cadre du partenariat qu'il entretient avec cette ONG, le Parc amazonien a facilité la participation de deux Wayana intéressés par ces questions, en prenant en charge leur trajet.

Ces échanges permettent de renforcer la mise en réseau et de développer les capacités des différentes communautés sur les sujets qui les intéressent.

*ACT est une ONG américaine qui réalise un travail sur le long terme avec des communautés amérindiennes (et bushinenge, dans le cas des Matawãï), au Suriname, au Guyana, en Colombie et au Brésil, partant du postulat que le renforcement de capacités au sein des communautés ainsi que l'amélioration de leur bien-être contribuent à préserver l'environnement. Le Parc et ACT-Suriname avaient signé un accord de partenariat à Anapaiké, en janvier 2018.

PREMIER CONTACT AVEC LA FONDATION MULOKOT



© capture d'écran

Début novembre, une équipe du Parc amazonien rencontrait, en visioconférence, la présidente de la Fondation Mulokot. L'ONG de Jupta Itoewaki soutient divers projets de développement auprès des Wayana du Suriname (protection de l'environnement, préservation de la culture traditionnelle, aide juridique pour les droits des peuples autochtones, agriculture, etc.).

Cette autochtone du village Anapaiké a fortement inspiré les agents wayana du Parc amazonien de Guyane.

Des collaborations sont à venir.



© Amazon Conservation Team



© Amazon Conservation Team

RENFORESAP : SORTIE DE LA DERNIÈRE SYNTHÈSE

Clôturé en 2021, le programme de coopération Renforesap* prenait définitivement fin, en 2022, avec la parution de sa dernière synthèse, consacrée à l'écotourisme. Cette quatrième et dernière publication thématique traite de plusieurs questions : comment l'écotourisme peut contribuer aux objectifs des aires protégées ? Comment impliquer les communautés et assurer des retombées de l'écotourisme au niveau local ? Comment faire face aux menaces que constituent certaines activités illégales (orpaillage, braconnage...) ? Quelles sont les pistes de collaboration ? Les trois synthèses** qui l'ont précédée traitaient, quant à elles, de science participative pour la gestion durable des ressources naturelles en milieu amazonien ; des stratégies de lutte des aires protégées confrontées à l'orpaillage ; et de transmission des patrimoines culturels vivants. Toutes ces synthèses ont été alimentées par les trois ateliers qui ont constitué les temps forts du programme. Renforesap aura permis – entre 2018 et 2021 – de mutualiser réflexions, approches méthodologiques et outils techniques entre gestionnaires des espaces protégés des trois Guyanes, pour mieux répondre aux défis communs en matière de gestion des ressources naturelles, transmission culturelle, orpaillage et écotourisme. Ce programme aura abouti à un réseau de plus de 500 membres. Plus

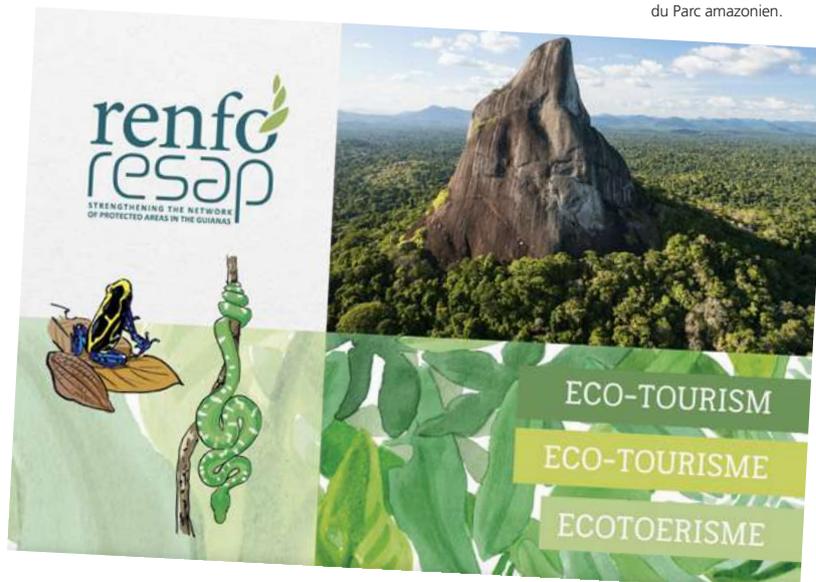
de 300 d'entre eux ont participé activement aux trois rencontres sous-régionales précitées (Guyane, Suriname et Guyane), une table ronde en marge d'un colloque scientifique, deux rencontres organisées en lien avec le projet lapa (Intégration des aires protégées d'Amazonie), à l'initiative des réseaux des aires protégées d'Amérique du Sud.

« Nous avons une très bonne relation de travail maintenant. Une base saine qui ouvre la voie à d'autres travaux en commun

dans l'avenir », affirmait la Guyanienne Denise Fraser, commissaire des aires protégées, lors de la clôture. Profitant de cette dynamique, le Parc amazonien prépare désormais les suites de Renforesap.

*Ce programme unique a été rendu possible grâce au soutien financier du Pôle des affaires européennes de la Collectivité territoriale de Guyane ; la Direction générale des territoires et de la mer (DGTM) ; l'Agence française de développement (AFD) ; ainsi que le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

** Chacun des rapports est rédigé en anglais, français et néerlandais et est consultable sur le site du Parc amazonien.



Implication DANS LE RÉSEAU LOCAL



DE BEAUX PROJETS AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS

Le Parc amazonien est membre du [Conservatoire des espaces naturels \(CEN\) de Guyane](#) depuis 2009 et en assure la vice-présidence depuis 2021. En ce sens, nous avons poursuivi notre étroite collaboration avec le conservatoire, en 2022. Le travail des administrateurs s'est concentré notamment autour de la préparation d'un plan quinquennal d'actions qui fait suite à l'adhésion du CEN à la Fédération nationale des CEN. Ce plan quinquennal, qui devra être validé par le préfet de région et le président de la Collectivité territoriale de Guyane, permettra d'obtenir un agrément pour une durée de dix ans. Agrément actant l'adhésion du CEN Guyane à la

Fédération nationale des CEN. L'année 2022 s'est aussi traduite par une implication du CEN sur de nouveaux projets, à l'image du partenariat entre le CNRS, le Parc amazonien, la

Réserve des Nouragues et le CEN, sur l'étude de priorisation des espèces à enjeux pour les espaces protégés de Guyane, la mise en place du projet Indic (CNRS/CEN/Ceba) visant la

définition d'indicateurs simples de suivi de la fonctionnalité des écosystèmes très simples à mettre en œuvre et que nous ne tarderons pas à utiliser sur le parc national. Ou encore la préparation à la gestion de mesures compensatoires (maîtrise foncière d'espaces naturels).

Enfin, l'année 2022 a surtout été marquée par un fort investissement sur la préparation du transfert de gestion de la réserve naturelle nationale de Kaw-Roura, à trois nouveaux co-gestionnaires : le CEN et les mairies de Régina et de Roura. L'équipe du CEN accueille désormais depuis le 1^{er} janvier 2023, toute l'équipe de la réserve.



© V. Piémont / CEN-G

Le conseil d'administration du Parc s'est retrouvé en début, milieu et fin d'année abordant des questions essentielles pour le bon fonctionnement de l'établissement.

Parallèlement, les équipes du Parc ont démarré une importante prospection du territoire, à la recherche des futurs membres du Comité de vie locale.

Renouvelé fin 2021, le conseil scientifique était pour sa part officiellement installé début 2022 (une partie des membres est ici en photo avec des agents du Parc). Il aura adopté, entre autres, une motion marquante : celle lançant une alerte aux autorités quant à la pollution du fleuve Maroni, faisant ainsi écho à l'avis pris en CA, concernant la révision du Sdage.

The Park's board of directors met at the start, middle and end of the year to address issues essential for the proper functioning of the establishment.

In parallel, the Park's teams have initiated a major prospecting initiative for the territory, in the search for future members of the Local-life Committee.

The scientific committee, which was renewed at the end of 2021, was officially inaugurated at the start of 2022. Amongst other things, it adopted a significant motion: that to alert the authorities of the high level of pollution in the Maroni River.

Gouvernance partagée





Conseil d'administration

DE RICHES DÉBATS



Le conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane s'est réuni à trois reprises en 2022 : le 10 mars, le 16 juin et le 17 novembre. Parmi les très nombreux dossiers abordés - telles les questions relatives à l'orpillage illégal, à la charte ou au Comité de vie locale - voici quelques extraits, issus des débats.

○ ILS ONT DIT... PAROLES D'ADMINISTRATEURS

Au sujet du compte financier de l'exercice 2021 (CA du 10/03)

Yann Saliou, secrétaire général du Pag

On a une démarche de travail prospectif budgétaire, afin d'avoir une vision correcte sur deux, trois, voire quatre ans. On a des données en dur, on fait des scénarii dessus, pour pouvoir voir les zones de risques. Pour l'instant, on ne distingue rien d'inquiétant. On est en recherche permanente d'économie en fonctionnement (propriétaire des maisons du Parc, réduction des coûts immobiliers) ; tous les services supports travaillent sur l'optimisation des coûts. Tous les petits efforts permettent une baisse des coûts en fonctionnement alors que les prix, eux, augmentent.

Convention de rattachement des parcs nationaux à l'OFB (CA du 10/03)

Pauline Milliet-Treboux, représentante du personnel

Je confirme les craintes des agents des parcs, les organisations syndicales se sont accordées pour donner un avis négatif à cette convention (...) L'enjeu n'est pas de refuser cette convention, ce ne serait pas constructif. Néanmoins, des questions demeurent sur la prise en compte des spécificités de chaque établissement, les marges de manœuvre d'évolution des pratiques, le fonctionnement mutualisé, les moyens affectés, ainsi que les résultats attendus.

Pascal Vardon, directeur du Pag

Sur les marges de manœuvre, tout est dans la rénovation de la gouvernance. Ainsi le collectif des directeurs des parcs nationaux s'est réorganisé l'année dernière. La vigilance va se faire à notre niveau, mais aussi au travers de la conférence des présidents (...) Il ne faut pas envisager que l'OFB remette des postes à disposition des parcs nationaux. Cela a été fait pour le délégué inter-parc, hors OFB, et on va le faire également pour le/la chargé(e) de mission communication. Mais l'exercice s'arrêtera là.



© E. Plane / PAG

Jules Deïe, président du CA

On ne reprendra pas l'historique des événements. Je souligne qu'il y a une qualité de processus de négociation, il y a un dialogue apaisé (confiance retrouvée). Le point de vue de l'OFB sur les parcs a changé. Cette nouvelle convention prévoit une gouvernance renouvelée et doit permettre de s'assurer d'une mise en œuvre concrète. Toute convention s'accompagne de difficultés, il faut un consensus pour y arriver.

Actualités sur la correspondance des chefs coutumiers du Haut-Oyapock au Parc (CA du 16/06)

Guillaume Brault, sous-préfet aux communes de l'intérieur

Ce courrier ne permet pas de faire totalement état de la violence de l'intervention de l'armée brésilienne (...) Je me suis déplacé à Saint-Georges, à la rencontre du général brésilien qui coordonnait l'opération militaire pour expliquer la situation des habitants du bassin. On ne peut pas considérer la frontière comme purement administrative, il est nécessaire d'y adapter un seuil de tolérance pour les Amérindiens des deux côtés de la frontière. Le général a paru compréhensif et a stipulé que les destructions d'abattis seraient arrêtées, dans la mesure du possible (...) Il est question de demander aux autorités brésiennes de rendre leurs méthodes d'interpellation moins violentes.

Laurent Kelle, directeur de WWF

Est-ce que l'on a une idée des populations amérindiennes de la rive brésilienne en rapport à la rive française ? Je pose la question afin de voir si cet aspect pourrait permettre un certain équilibre dans les discussions.

Pascal Vardon, directeur du Pag

Il n'y a pas de population amérindienne côté brésilien sur le Haut-Oyapock. Il y en avait avant la création du Parc des montagnes du Tumucumaque (population Wayâpi), plus au sud, et sont aujourd'hui regroupées dans une « terre indigène wayâpi » créée par l'État Fédéral. Il y a manifestement une différence de conception de l'intégration de l'homme dans la nature entre le Parc amazonien et le parc national brésilien.

Point sur la lutte contre l'orpillage illégal (CA du 17/11)

Pierre-Yves Le Bail, président du CS

(...) En amont de Trois-Sauts, sait-on ce qu'il se passe à ce jour (turbidité de l'eau) ?

Arnaud Anselin, directeur adjoint du Pag

Sur Trois-Sauts, il y a des vérifications à faire, car effectivement, on y constate une eau turbide. Nos missions ne nous ont pas encore permis de nous y rendre pour ce faire. Le responsable police de l'environnement du Pag dit que s'il y a de l'orpillage illégal dans ce secteur, il est vraisemblable que ce soit sur un affluent brésilien. Cela reste des suppositions, il faut aller s'en assurer.

Instances CONSULTATIVES

INSTALLATION OFFICIELLE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alors que le Conseil scientifique du Parc amazonien était renouvelé, pour six nouvelles années, fin 2021, il a fallu attendre février 2022 (du fait de la crise sanitaire), pour permettre l'installation officielle du conseil, avec l'élection de son nouveau président, **Pierre-Yves Le Bail**, ainsi que du bureau. Il est composé de 22 membres spécialisés dans des domaines très divers (écologie, sciences du bois, histoire et civilisation, santé publique, archéologie, gouvernance environnementale...).

Des adaptations ont été actées lors de cette installation, dans le fonctionnement de l'instance et notamment dans l'organisation des pléniers. En raison du nombre de membres basés en dehors du territoire et de la démarche d'éco-responsabilité dans laquelle s'est engagé le Parc, il a été proposé et validé d'organiser chaque année, une plénière en présentiel et une plénière en format hybride distanciel/présentiel. Les membres ont par ailleurs exprimé leur souhait de délocaliser périodiquement les réunions du conseil dans les délégations, afin d'approfondir leur connaissance du territoire mais aussi de travailler au renforcement des liens entre les membres de l'instance et les habitants, les sachants ou encore les membres du Comité de vie locale.

Début juin, la **première plénière** du CS s'est donc déroulée sur trois jours à Saül. Ce format a permis de mener des réflexions



approfondies sur certains sujets, tels que la transmission des savoirs, la judiciarisation des dommages dus à l'orpaillage illégal ou la problématique de conciliation des missions scientifiques avec les réalités du territoire. Le conseil s'est également positionné sur la **révision du Sdage** (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux), en adoptant une motion préconisant des adaptations du document pour atteindre les objectifs fixés de bon état écologique des cours d'eau.

La **deuxième plénière** de l'année a eu lieu fin novembre, sur deux demi-journées,

majoritairement en visio-conférence. Ces réunions ont permis de présenter et de débattre d'un certain nombre de projets conduits sur le territoire du Parc, mais également de partager aux membres un retour alarmant de la **situation environnementale sur le Maroni**, suite à des missions scientifiques. En conséquence, une motion a été adoptée par le CS, pour alerter les pouvoirs publics sur la dégradation morphologique et biologique très préoccupante de ce fleuve transfrontalier, liée aux activités d'orpaillage, et ses conséquences environnementales et sociales.

RECONSTITUER LES ÉQUIPES DU COMITÉ DE VIE LOCALE

L'année 2022 a été dédiée à relancer les Comités de vie locale (CVL) sur le territoire concerné par le Parc amazonien. Les équipes du Parc ont d'abord mené un vaste travail d'identification des habitants engagés dans leurs communes respectives, puis organisé des réunions dans chacune d'elles, pour expliquer le CVL, sonder ses futurs membres potentiels, etc. À Saül, le renouvellement des membres du

CVL se concrétisait en octobre. Une quinzaine de personnes (photo) ont répondu présents, pour échanger avec l'équipe du Parc sur la réorganisation du CVL, ce qu'attendait le Parc des futurs membres et ce à quoi il s'engageait auprès d'eux (lire ci-dessous). Après des échanges

constructifs, cinq habitants se sont positionnés comme membres du groupe local du CVL. Cette liste a été approuvée par le CA de novembre.

Un travail de mobilisation qui se poursuivait et se concluait début 2023, avec la constitution des CVL du Maroni et de l'Oyapock.



UNE NOUVELLE MÉTHODE

Le début d'année a été consacré à revoir la méthode de désignation, en s'appuyant sur les bilans des membres du CVL et sur l'étude menée par le CNRS en 2020-2021. Plutôt que d'organiser des réunions électorales pour désigner les représentants d'habitants, des entretiens individuels ont été menés avec différentes personnes ressources (anciens membres du CVL, agents du Parc, chefs de village). Chacun a indiqué des personnes engagées dans la vie locale et de confiance. Celles citées plusieurs fois sont considérées comme reconnues par la communauté et sont celles que le Parc sollicite pour être membre du CVL. Cette méthode a été présentée au conseil scientifique et validée par le conseil d'administration. De plus, la composition a été revue : les deux collèges ont été fusionnés en un seul (collège des habitants et collège des usagers, organismes, associations et personnalités). La logique de titulaire/suppléant a été revue aussi pour considérer plutôt des groupes locaux de CVL.

Les équipes du Parc amazonien de Guyane ont une nouvelle fois relevé les challenges qu'imposent l'éloignement et l'éclatement géographique de tous ses agents. Notamment logistiques. Cela a été particulièrement vrai en fin d'année, avec les mouvements sociaux qui ont secoué Maripa-Soula.

Parmi les faits marquants de l'année, on relèvera l'emménagement des agents de la délégation de l'Oyapock dans la nouvelle maison du parc (ici en photo). Le territoire du Sud Guyane a par ailleurs été positivement médiatisé localement et nationalement. Et le réseau avec les autres parcs nationaux s'est encore renforcé.

The French Guiana Amazonian Park teams have once again risen to the challenges caused by the large distances separating the agents and their wide geographical spread. In particular, the logistical challenges. This was especially true at the end of the year, with the protests that shook Maripa-Soula. Amongst the major events of the year, we may highlight the move in the Oyapock delegation agents to the Park's new premises (see photo).

In addition, the southern French Guiana territory has received positive media attention at local and national level. And the network with the other national parks has received a boost.

Vie de l'Établissement



Ressources humaines

93 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE



● EMPLOIS (au 31/12/2022)

Les chiffres clés

93 ETP (dont 6 ETP hors plafond) et de 92.34 ETPT (dont 5.08 ETPT en hors plafond).

15 procédures de recrutement sur postes permanents (hors contrats courts).

Quotités de travail

- 1 temps partiel à 50 % sur autorisation
- 5 temps incomplets à 50 %
- 1 temps partiels à 70 %, suite à une naissance
- 2 temps partiels à 80 % sur autorisation
- 2 temps partiels annualisés à 80%
- 1 temps incomplet de 50 % passé à 100 %
- 1 congé parental

Agents publics titulaires (postes physiques)

- 18.50 ETP (12.50 ETP de titulaires en PNA et 6 ETP de titulaires détachés).
- 18.18 ETPT (12.43 ETPT de titulaires en PNA et 5.75 de titulaires détachés).
- 14 fonctionnaires titulaires en PNA (dont 1 agent en disponibilité pour convenance personnelle et 1 agent à temps partiel, à 50 %).
- 6 fonctionnaires titulaires en position de détachement.

Agents publics contractuels (postes physiques)

- 74.50 ETP
- 86.59 ETPT
- 47 agents en CDI sur postes permanents.
- 53 agents en CDD, dont 29 agents sur postes permanents.
- 3 agents contractuels sont en disponibilité ou mobilité.
- 24 agents recrutés sous contrats courts pour remplacement ou aides ponctuelles.

Emplois hors plafonds

6 ETP et 5.08 ETPT. Ces emplois sont occupés par des contractuels et concernent les postes de coordinateur et d'assistante Leader ; le programme Cici (Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur), avec ses deux ingénieures ; le poste de chargée d'économie circulaire des filières alimentaires ; et le président du Conseil d'administration.

Promotions

88 agents titulaires et contractuels ont bénéficié d'un changement d'échelon à l'ancienneté selon les

cadences d'avancement applicables.

Aucun agent n'a bénéficié d'un changement de grade, de niveau, de catégorie ou de corps.

Stages

8 stagiaires sur l'année, dont 5 ayant bénéficié de gratifications (sur deux ou plusieurs mois).

Engagés de service civique

Session 2021-2022

4 ESC recrutés pendant six mois, du 1^{er} novembre 2021 au 29 juin 2022 pour des missions diverses à Camopi, Maripa-Soula, Papaïchton et le service de la communication au siège, dans des domaines comme l'éducation à l'environnement et au développement durable ou encore la sensibilisation à l'alimentation.

Session 2022-2023

5 ESC recrutés pendant sept à huit mois, du 21 novembre 2022 au 20 juin 2023 et du 1^{er} décembre 2022 au 30 juin 2023, pour des missions diverses à Camopi, Maripa-Soula, Papaïchton et Taluen, dans les mêmes domaines.

ETP : équivalent temps plein
ETPT : équivalent temps plein travaillé
PNA : position normale d'activité

● INSTANCES PARITAIRES ET DIALOGUE SOCIAL

Commission consultative paritaire locale (CCPL) : 3 réunions, dont 2 CCPL disciplinaires.

Comité technique (CT) : 6 réunions, dont 1 CT par voie électronique et 1 CT en visio.

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) : 4 réunions.

Une réunion de dialogue social

Moment d'échanges informels sur tout ce qui touche à la vie du parc en complément et en dehors du cadre plus normé des instances paritaires. Cette réunion concernait la campagne de promotion pour les contractuels du quasi statut.

Ce type de réunion réunit le directeur du PAG, le secrétaire général, la responsable des ressources humaines, les représentants des organisations syndicales et le représentant des personnels au conseil d'administration. Elles concourent de manière constructive à la qualité du « travailler ensemble », essentielle à la bonne marche de l'établissement.

Élections professionnelles

Vote électronique réussi pour les élections professionnelles, début décembre (malgré les contraintes d'accès au numérique dans le Sud Guyane). Tous les agents ont pu choisir leurs représentants depuis leur téléphone ou ordinateur. Les deux scrutins locaux ont permis de nommer de nouvelles listes pour le Comité social d'administration du PAG (CSA) et la Commission consultative paritaire locale (CCPL). Autre particularité de ces élections : la fusion du Comité technique et du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). On parle maintenant de CSA, pour Comité social d'administration.

● CONDITIONS DE TRAVAIL ET ACTION SOCIALE

Visites médicales

28 visites médicales ont été réalisées au titre de la médecine de prévention : 14 périodiques (selon les missions de l'agent) et 14 visites médicales d'embauches.

Santé et sécurité au travail

La chargée de mission Santé et sécurité au travail, recrutée le 1^{er} octobre 2021, pour six mois, a vu son contrat renouvelé en 2022, pour trois mois, afin de finaliser d'une part le Document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) et proposer un plan d'actions RPS d'autre part.

Une communication récurrente par courriel à l'ensemble des agents, soit par le biais de la conseillère de prévention, soit par le biais du journal interne est faite (avec des communications du médecin de prévention). Efficaces dans leur format, ces messages peuvent souligner les points précis liés à l'actualité ou effectuer des rappels.

Action sociale

Participation du Parc amazonien aux coûts de repas des agents à Maripa-Soula (site où le conventionnement a été possible). Un agent a bénéficié d'une aide matérielle.

« Le regard sur le Sud Guyane a tellement changé en quinze ans »

Denis Lenganey a contribué à bâtir les fondations du Parc amazonien et a été l'un de ses piliers jusqu'à décembre 2022. Il a occupé divers postes depuis 2008 (responsable police, chef de délégation territoriale du Maroni et plus tard du Centre). Des contextes de travail très différents qui lui ont permis « de toujours se renouveler et de voir le monde différemment », considère celui qui poursuit aujourd'hui son chemin au Parc national des Cévennes.

Vous avez vu naître le Parc et y avez passé quinze ans. Qu'est-ce qui vous a animé aussi longtemps ?

C'est passé si vite ! Je ne me suis jamais ennuyé. J'ai toujours été un adepte du temps long car la gestion et l'action des espaces protégés demande du temps pour mesurer les évolutions mais aussi pour acquérir les connaissances du territoire (connaître les gens, la nature, décoder, comprendre le fonctionnement des sociétés, puis inviter les nouveaux à apprendre à connaître). Je pense qu'il faut inscrire les choses dans la durée, si on veut un peu mesurer ce qu'on fait.

J'ai eu le sentiment de participer à une aventure hors norme dans un cadre hors norme. Le sentiment que tout était possible, si on s'en donnait les moyens. L'exceptionnelle richesse des hommes et de la biodiversité, l'immensité du territoire, des cultures différentes : que rêver de mieux ?

Quel regard portez-vous sur l'évolution du Pag ?

Le regard sur le Sud Guyane a tellement changé en quinze ans ! Le Parc a joué un rôle essentiel dans ce changement d'implication des administrations de l'État, des collectivités locales... On a contribué fortement à la prise en compte de ces territoires. Au départ, on a vraiment "pédalé dans la semoule" (*rires*), ce n'est plus du tout le même Parc. On a mis des mois à recevoir de l'équipement à Papaïchton, par exemple. Mais on était galvanisés et inventifs.

Le parc a gagné en professionnalisme, en rigueur, en résultats. Cela s'accompagne aussi de certaines lourdeurs dues au fonctionnement d'un établissement public. C'est normal, le Parc s'institutionnalise. L'enjeu est de ne pas perdre le brin de folie.

Que retenez-vous de la multiculturalité guyanaise ?

Indéniablement cela m'a changé. Comprendre que l'on peut voir le monde différemment de mes références occidentales m'a forcément grandi. Le temps ne



© M. Charonneau / PAG

s'écoule pas de la même manière, les priorités sont différentes. J'ai appris à relativiser. Même si je ne suis pas guéri de ma frénésie de faire, je sais aussi qu'il faut prendre le temps, que louper un avion ce n'est pas grave car il y en aura un autre demain. Les organisations sociales sont différentes et cela fonctionne aussi.

Quelle a été votre plus grande fierté ?

Avoir contribué – avec l'ensemble de la brigade nature, la direction, le Système d'information (je ne crois qu'au collectif) – à la reconnaissance de l'expertise du Parc dans la lutte contre l'orpaillage illégal. Nous sommes montés en compétence très fortement à partir de 2015, jusqu'à avoir une grande maîtrise du sujet. Cela part de notre participation aux missions de terrain, à la formation des inspecteurs de l'environnement, à leur engagement, la compétence dans la collecte des données, leur traitement, les propositions d'adaptation opérationnelle et de la stratégie mais aussi la mobilisation des partenaires. Ce, avec une toute petite équipe.

Sur quel sujet auriez-vous voulu en faire plus ?

Avec le recul, même si j'ai passé beaucoup de temps avec les collègues de la délégation du Maroni, et en particulier du Haut-Maroni, j'aurais souhaité que notre organisation permette davantage de les accompagner au jour le jour, pour transférer les méthodes plus facilement. Surtout

au démarrage.

Et puis j'ai souvent été avec nos agents locaux. Peut-être pas assez avec des gens lambda dans le quotidien (aller pêcher ou travailler dans un abattis). J'ai mis beaucoup d'énergie à vouloir faire avancer des projets vite, et je suis passé à côté d'un ensemble de rencontres.

Citez vos deux souvenirs les plus marquants au Pag.

J'ai plus des sensations que des souvenirs ponctuels : les remontées en pirogue sur le Haut-Maroni, ses milieux naturels exceptionnels... L'immensité de la forêt, exubérante, avec de la vie à tous les étages...

J'ai en tête une mission sur le Tampok, en 2011 : ce moment de solitude quand la pirogue coule à trois jours de toute zone habitée. Mais les agents trouvent les ressources pour récupérer tout le matériel parti à la dérive, remonter la pirogue, démonter le moteur et le faire redémarrer. Au final, la mission remplit ses objectifs et tout le monde rentre en bonne santé chez soi. Ces agents sont dans leur élément, aucune panique : moi, ça m'épatait ! Je me sentais tout petit et en sécurité. Ils vous disent *Ça prendra le temps qu'il faudra, mais on va rentrer.*

Et puis il y a tellement d'autres souvenirs : la visite du président Sarkozy (2012) ; les heures passées en hélicoptère au-dessus de la forêt ; l'organisation des marchés artisanaux de Maripa-Soula et de Saül Kontré récemment ; les longues discussions avec André Cognat...

Plan de formation

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES



© M/ Charonneau / PAG

Le bilan de formation 2022 a été élaboré avec la volonté de donner une vision synthétique la plus complète possible de la formation continue qui a été réalisée au sein du Parc amazonien. Le développement des compétences et la formation revêtent un caractère majeur pour l'établissement et permettent de fournir un appui de qualité aux agents, en adéquation avec leurs missions.

Une bonne partie des formations ont été réalisées en distanciel avec des formats courts et adaptés, engendrant moins de déplacements. Des formateurs se sont également déplacés à la rencontre des agents.

Ce bilan s'appuie sur le recueil des besoins des différents services, sur les demandes individuelles des agents et sur la stratégie de l'établissement. Sur un effectif d'environ 93 agents présents au Parc amazonien en 2022 (permanents et non permanents), 66 agents ont suivi une formation.

Budget alloué au plan de formation 2022 : 30 000 € (coûts pédagogiques, hors coûts connexes tels que le transport).

Le montant total des dépenses de formation, incluant les coûts annexes, s'élève au final à 46 670,13 €.

THÉMATIQUES DE FORMATION

• En interne :

- Oups (Outils, usages, pratiques et sécurité du numérique)
- Utilisation logiciel QGIS
- Marchés publics
- Utilisation logiciel Mainti4
- Montage vidéo (intermédiaire)
- Utilisation de Geonature
- Création d'un artifice de camouflage (police)
- Sensibilisation à la climatisation des bâtiments/maisons
- Accompagnement méthodologique pour la programmation et l'aménagement des maisons d'accueil du Parc

• À distance :

- Gestion photothèque Ajaris
- VAE : diplôme supérieur des arts appliqués / design
- Les grandes réformes de l'État
- Les aides d'État

- Développer le réemploi, la réparation et la réutilisation des déchets
- Dialogue social et droits syndicaux
- Identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel
- Équilibre vie professionnelle / vie privée
- Management
- Permis B
- Techniques d'intervention (police)
- Commissionnement (police)
- Guidage, secourisme et sécurité en milieu amazonien (en photo ci-dessous).

• Formation SST (santé et sécurité au travail) :

- Instructeur tir (police)
- Tir (police - en photo ci-dessus)
- PSC 1
- Formation initiale des assistants et conseillers de prévention



© E. Plane / PAG

Nombre de sessions réalisées	Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Nombre d'heures		
29	66	186	1 316,50		
Coûts pédagogiques	Coûts annexes	Nombre d'agents par catégorie			
		A	B	C	
39 632,79 €	7 037,34 €	19	24	23	

Progression

DE LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE



○ DIMINUTION DE NOS ÉMISSIONS DE CO2

Objectif 2022 tenu. Il fallait rester sous la barre des 150 tonnes d'émission de CO₂ (eCO₂): mission réussie pour le Parc amazonien de Guyane qui n'a émis « que » 149 tonnes pour 34 déplacements transatlantiques et 583 déplacements locaux. Certes, les perturbations d'Air Guyane ont aidé. Mais ce résultat est aussi le fruit des bonnes pratiques mises en place :

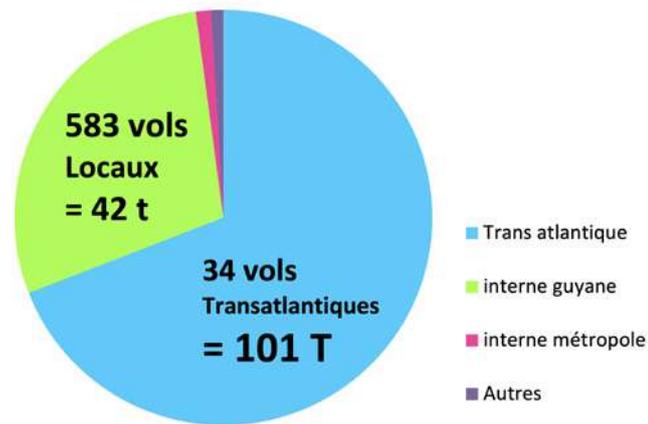
► le recours renforcé à la visioconférence qui aura permis d'éviter – a minima – de faire deux fois le tour de la Terre (soit 80 000 km), notamment grâce au conseil scientifique qui se réunit dorénavant une seule fois en présentiel nous permettant d'économiser huit vols transatlantiques (soit 30 tonnes d'eCO₂) mais aussi grâce à quelques groupes de travail interparcs, réalisés en visio.

► Le recours à des compétences locales, pour l'expertise naturaliste notamment (0 transatlantique en 2022).

► Le déplacement de formateurs pour former plusieurs personnes localement.

► Le déplacement du médecin du travail sur une délégation, pour éviter de nombreux vols locaux.

Déplacements aériens : nos émissions de CO₂eq



► Des déplacements locaux moins nombreux mais au cours desquels les agents s'efforcent de concentrer plusieurs missions/rencontres.

► Aussi, une grande partie des agents se déplacent à pieds ou à vélo. Le Parc a notamment lancé un Forfait mobilités durables, proposant une indemnité financière (sous certaines conditions) à ceux qui se déplacent à vélo ou en covoiturage.

La cible 2023 est fixée à 140 tonnes. Beaucoup reste à inventer pour améliorer nos façons de travailler de manière moins carbonée. Plusieurs autres actions parallèles ont encouragé les agents à adopter une démarche plus écoresponsable. Telle la proposition d'une formation pour une meilleure utilisation de la climatisation ou la participation à des défis nationaux autour des écogestes du quotidien...

Audit ORGANISATIONNEL INTERNE



○ LE PARC DRESSE LE BILAN DE SON AUDIT

En fin d'année, le Parc amazonien dressait le bilan de son audit organisationnel, démarré en 2020, grâce à un appui extérieur et une méthode participative. Un document bilan a alors été édité et une présentation a été faite à l'ensemble du personnel du Parc, en janvier 2023.

Le travail réalisé a, entre autres, permis de confirmer le bien-fondé de notre organisation territoriale.

Il a aussi mis en évidence la nécessité de renforcer l'animation managériale, ainsi qu'à

développer le "mode projet" et proposer un groupe d'analyse des pratiques.

L'audit organisationnel n'a pas entraîné de bouleversement de la description du poste de chaque agent. Même si quelques décisions ont déjà fait bouger des lignes de l'organigramme du Parc. On pourrait citer la création d'une unité territoriale à Papaïchton, pilotée sur place par un adjoint au chef de la délégation territoriale du Maroni (DTM), membre du Codir. La DTM est désormais composée de deux unités

territoriales (Maripa-Soula et Papaïchton), et d'une antenne Haut-Maroni.

D'autres évolutions suivront en développant une approche prospective sur nos besoins dans quelques années.

Pour mémoire, la nécessité d'un audit organisationnel avait été suggérée par des agents qui estimaient nécessaire d'interroger notre organisation de travail.

Lancée en 2020, la démarche a permis d'identifier des points forts et des points faibles. Tout a été passé en revue : localisation



des effectifs, compétences présentes ou absentes sur les différents sites au regard des objectifs poursuivis, liens hiérarchiques ou fonctionnels, mode projet, gouvernance interne, lisibilité de l'organigramme, missions orphelines, externalisation de missions, etc.

Équipements & INFRASTRUCTURES

○ DÉLÉGATION DE L'OYAPOCK



© DR / PAG

La maison du parc livrée

En fin d'année, l'équipe de la délégation territoriale a pris possession des nouveaux bâtiments de la maison du Parc de Camopi. L'année a été consacrée aux finitions et à quelques modifications du bâtiment, consécutives aux nouveaux objectifs du Parc en termes d'accueil des touristes et habitants. Face aux risques de vols et de vandalismes, des travaux complémentaires de clôture ont également été entrepris. Les anciens bungalows occupés par les

agents du Parc ont été rafraîchis dans la foulée et accueillent aujourd'hui l'un des bureaux de la Coopérative d'activité et d'emploi Tumukumakop et le Point information jeunesse de Camopi.

Travaux dans les logements

En milieu d'année, quelques travaux d'amélioration des conditions de vie dans les logements mis à disposition des agents ont été entrepris : reprise d'une salle d'eau, amélioration de l'adduction d'eau, isolation complémentaire.

○ DÉLÉGATION DU CENTRE

Remise à neuf du logement de passage

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accueil des agents, des stagiaires et des partenaires du Parc amazonien, notre équipe infrastructure a réalisé de gros travaux de remise en état et d'amélioration du logement de passage à Saül (datant des années 90) : redressement de la plateforme, changement de la fosse septique, modification des espaces pour les rendre plus fonctionnels, mise au propre de l'électricité et de la plomberie... Ce travail a été réalisé dans la foulée de la rénovation de l'alimentation solaire, initiée par EDF. Aujourd'hui, la maison de passage est un sérieux atout pour offrir, aux équipes de passage, un lieu de vie agréable indissociable d'un travail de qualité au profit de Saül.

Aménagement des layons

Les fonds débloqués dans le cadre du plan France relance, ont permis de lancer sur Saül des opérations de dégagement de la végétation sur un peu moins de 30 km de layons. Cela concerne les trois layons Galbao, saut Mais et Cascade. Des itinéraires périphériques au réseau de sentiers de Saül qui ne sont ni aménagés, ni balisés, ni entretenus. Ils ne sont donc pas inscrits au Plan territorial des itinéraires de promenade et de randonnée (PTIPR) mais sont néanmoins régulièrement empruntés par des randonneurs un peu expérimentés. C'est donc pour

contribuer à limiter les risques de s'égarer pour les randonneurs que cette prestation a été réalisée.

Le plan de relance a aussi permis aux agents du Parc d'installer trois tables couvertes de pique-nique sur les trois sentiers de la commune les plus fréquentés (Roche bateau, Belvédère, mont La fumée). Les visiteurs disposent ainsi d'aires de pique-nique abritées.



© C. Carême / PAG

○ DÉLÉGATION DU MARONI

Maison de Papaïchton : notification des travaux



© Vue d'arch / Gael Le Coq

Une première phase de travaux, concernant les bureaux et l'accueil du public, a été notifiée fin 2022, pour un achèvement des travaux attendu fin 2023. Une opération en partie adossée au plan France relance, dont les études ont été lancées en 2021.

Maison de Maripa-Soula : livraison retardée

En 2022, le second œuvre de la nouvelle maison du parc de Maripa-Soula (photo ci-contre) restait en bonne voie. Mais les perturbations de fin d'année (grèves et fermeture de la piste provisoire) ont une nouvelle fois considérablement freiné l'achèvement de ce chantier. Il devrait être clôturé en 2023.

Travaux dans l'entrepôt de la Maison météo

Pour les besoins croissants de la logistique de la délégation territoriale du Maroni, les équipes techniques ont entrepris d'améliorer les locaux de la Maison météo, mis à disposition par France Domaine.

Plusieurs ouvrages pour le sentier Amadou

Le Parc participe à l'amélioration des sentiers touristiques en investissant pour réaliser des infrastructures durables. À Papaïchton, une dizaine d'ouvrages a été commandée pour rendre plus accessible le sentier Amadou en toute saison (lire aussi en p. 27).



© E. Piane / PAG

○ SIÈGE DU PARC AMAZONIEN

Transformation de l'espace extérieur

Du côté de Rémire-Montjoly, au siège du Parc, l'objectif était de rendre plus accueillant et plus confortable les espaces extérieurs, redécouverts à la faveur de la pandémie. Pour ce faire, les agents du secrétariat général ont réalisé un deck en wapa et deux tables en angélique, avec assises intégrées. Un espace de 70 m² (quasiment doublé) qui donne une nouvelle perspective à ce lieu de restauration, également apprécié pour des le café du Parc chaque lundi matin, réunions de travail et rencontres.



© G. Jaffredy / PAG

Achats & MARCHÉS PUBLICS



L'année 2022 a été une année de renouveau pour la cellule logistique et achats. Parmi les faits marquants...

Le déploiement de Mainti4, qui est venu changer les manières de travailler. Ce logiciel a remplacé le désuet GesPag. Ainsi, l'année a débuté par plusieurs journées de travail avec l'entreprise qui développe Mainti4, pour paramétrer le logiciel et le plier à nos besoins et exigences. Ces journées de paramétrage ont été suivies de formations, proposées aux utilisateurs du Parc amazonien.

L'ambition ne s'arrête pas aux demandes et suivi des achats, car Mainti4 est avant tout un logiciel de GMAO (Gestion de maintenance assistée par ordinateur) et nous permet de mieux suivre nos équipements (mécaniques et outillages entre autres). Il devrait nous permettre, à l'horizon 2023-2024, de suivre plus

précisément notre patrimoine bâti.

L'année 2022 a aussi vu le déploiement effectif et concret des financements obtenus dans le cadre du plan France Relance (1 727 000 € sur le volet Biodiversité, piloté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et 116 600 € pour le volet Immobilier de l'État en Guyane), avec une obligation de résultats, compte tenu des délais particulièrement tendus imposés par ce plan.

Globalement, les objectifs ont été atteints et les financements obtenus ont permis notamment des achats de nouveaux véhicules (quads, mule pour la délégation de l'Oyapock), et puis, en fin d'année, la notification des marchés de travaux pour la maison du Parc à Papaïchton (lire en page ci-contre).

MARCHÉS PUBLICS

Le tableau ci-après récapitule les intitulés et type de marchés notifiés en 2022.

Il précise également la part de prestataires et entreprises locales qui ont été sollicitées (96 %).

Répartition par type de marché public en 2022 (nouveaux marchés)

Type de marchés	Nombre de lots	Montant total (€ H.T.)	Dont prestataires locaux	
PRESTATIONS DE FOURNITURES ET DE SERVICES		128 382	128 382	100 %
Dégagement des layons de Saül*	3	27 000	27 000	
Acquisition de véhicules (*partiellement)	4	101 382	101 382	
PRESTATIONS INTELLECTUELLES		81 230	34 690	43 %
Accompagnement du Parc amazonien dans sa réflexion organisationnelle	1	8 190	8 190	
Elaboration d'un plan d'interprétation pour Saül	1	27 000	0	
Stratégie alimentaire territoire du Parc amazonien	1	19 540	0	
Maîtrise d'oeuvre station de distribution de carburant de la maison du Parc à Maripa-Soula	1	26 500	26 500	
TRAVAUX		1 023 200	1 023 200	100 %
Réalisation de 3 tables couvertes à Saül*	1	26 700	26 700	
Aménagement du sentier Amadou à Papaïchton*	1	52 756	52 756	
Ouverture d'un layon de jonction à Saül*	1	3 200	3 200	
Construction de la maison du parc à Papaïchton*	5	940 544	940 544	
TOTAL	19	1 232 812	1 186 272	96 %
* Financement plan de relance		1 151 582		93 %

ACHATS ET LOGISTIQUE

Environ **1 965 bons de commande** ont été émis par l'établissement en 2022 (1 955 en 2021 et 1 000 en 2020), on note une certaine stabilité de la "reprise" après 2020), dont 1 216 par la cellule logistique-achats (1 143 en 2021) ; 171 pour le seul transport des marchandises.

656 bons ont été émis pour les besoins d'hébergement, restauration et transport des agents et intervenants et environ 133 pour assurer les commandes générales et « transversales » (téléphonie, internet, abonnements divers...). Le nombre de bons de commande émis donne une bonne idée du

flux, et donc du travail effectué par les agents de la cellule achat. Pour la logistique, quelques chiffres parlants ci-dessous :

- **30 tonnes de fret** ont été expédiées en 2022, dont 73 % par voie routière et fluviale, 22 % via Air Guyane et 5 % en hélicoptère (à destination de la délégation du

centre essentiellement).

- **40 000 litres de carburant** ont été acheminés vers les trois délégations du Parc (dont 85 % d'essence et 15 % de gasoil) : 67 % du carburant a pris le chemin du Maroni ; 29 % ont été consommés sur l'Oyapock et 4 % à Saül.

Budget 2022

LES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Le budget initial 2022 du Parc amazonien de Guyane a été approuvé par le conseil d'administration le 16 novembre 2021. Il a été **réajusté en cours d'année via trois budgets rectificatifs (BR)** approuvés respectivement aux CA du 10 mars 2022, du 16 juin 2022 et du 17 novembre 2022. Le BR1 a permis un premier ajustement en dépenses (pensions civiles puis restes à payer en fonctionnement et investissement) et en recettes (opérations fléchées). Pour le BR2, cela a concerné des opérations fléchées et l'audit organisationnel, côté dépenses, puis la notification de la subvention d'investissement 2022, en matière de recettes. Le troisième ajustement de novembre a pris en compte la revalorisation du point d'indice, des opérations fléchées et une mise à jour des prévisions des services, ainsi qu'une re-prévision des remontées de dépenses sur les opérations fléchées, pour ce qui est des recettes. De **nouvelles actions structurantes** pour l'établissement ont marqué l'année 2022 :

- l'installation du nouveau conseil scientifique ;
- la mise en place du cadre formel du télétravail ;
- l'approbation de nouvelles conventions d'application avec les communes de Papaïchton, Maripa-Soula et Camopi ;
- l'élaboration du plan d'interprétation de la commune de Saül ;
- la finalisation de l'audit organisationnel ;
- la poursuite du plan France relance, avec le lancement du marché de construction de la maison du parc de Papaïchton ;
- la quasi finalisation des maisons du Parc à Maripa-Soula ;

- l'aménagement dans les locaux de la maison du Parc de Camopi ;
- la poursuite de la lutte contre l'orpaillage illégal avec des moyens financiers exceptionnels, dans le cadre de la stratégie nationale relative aux aires protégées ;
- le lancement du projet Économie circulaire sur le Maroni (sur financements externes) ;
- la journée portes ouvertes à l'occasion des 15 ans du Parc ;
- le déploiement effectif de l'Unité territoriale de Papaïchton ;
- la tenue des élections générales (instances de dialogue social).

Les **principales difficultés rencontrées** au cours de l'année ont concerné :

- la grève du collectif d'habitants de Maripa-Soula, pour demander l'amélioration des services et une meilleure continuité territoriale aérienne. Les blocages ont duré plus d'un mois et ont impacté fortement l'organisation de la délégation territoriale du Maroni.
- Dans une bien moindre mesure, la nouvelle organisation territoriale de l'État, avec la création d'une sous-préfecture à Saint-Georges de l'Oyapock. Ce qui a impliqué une adaptation du mode de fonctionnement du Parc avec l'autorité préfectorale. Ce sont désormais non plus un mais trois sous-préfets qui sont les interlocuteurs de l'établissement.
- Le recrutement en Guyane, et plus particulièrement dans les territoires du sud, demeure difficile, générant notamment une gestion tendue des moyens humains affectés à l'établissement.

○ RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER

En comptabilité générale, les réalisations en dépenses de l'exercice se sont établies à **9 346 301,55 €** et se sont décomposées de la façon suivante :

CHARGES DE PERSONNEL (64% du budget global de fonctionnement)	5 994 803,67 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (35 % du budget global de fonctionnement)	3 232 996,80 €
dont dotations aux amortissements et aux provisions (interventions, allocations chômage, passifs sociaux) : 895 810,11 €	
CHARGES D'INTERVENTION (1% du budget global de fonctionnement)	118 501,08 €
TOTAL CHARGES	9 346 301,55 €
Produits (dont opérations d'ordre (404 681,33 €)	8 492 208,02 €
TOTAL PRODUITS	8 492 208,02 €

L'exécution budgétaire de l'année fait apparaître :

Résultat de l'exercice 2022 (bénéfice)	- 854 093,53 €
Capacité d'autofinancement	- 363 564,75 €
Variation du fonds de roulement pendant l'exercice 2022	- 304 685,01 €
Fonds de roulement cumulé à la fin de l'exercice 2022	2 756 916,10 €
Trésorerie au 31 décembre 2022	2 770 552,42 €
Variation de la trésorerie pendant l'exercice 2022	- 347 072,62 €

À noter que sont fléchés sur le fonds de roulement : les restes à payer des engagements antérieurs en fonctionnement, en intervention (soldes de subventions) et en investissement : constructions des maisons du parc à Maripa-Soula et Papaïchton, subventions d'investissements 2021 et 2022.

○ BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE

Recettes

Le taux d'exécution global en recettes est de 97 %.

Comme pour l'année précédente, la dotation par l'Office français pour la biodiversité a été versée dans son intégralité.

Au final, les réalisations budgétaires de l'exercice en recettes se sont établies à 9 466 293,95 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- recettes globalisées (dont contribution OFB) = 7 876 697,72 €
- recettes fléchées = 1 589 596,23 €

Dépenses

Les réalisations budgétaires en Crédits de paiement (CP) de l'exercice en dépenses se sont établies à 9 645 668,64 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- dépenses de personnel = 6 190 116,48 €, dont 396 132,54 € de charges de pensions civiles et 225 493,37 € rattachés aux opérations fléchées ;
- dépenses de fonctionnement = 2 022 391,78€, dont 476 564,91€ rattachés aux opérations fléchées ;

• dépenses d'intervention = 117 476,58 € ;

• dépenses d'investissement = 1 315 683,80€, dont 1 117 107,84 € rattachés aux opérations fléchées.

Soit un taux d'exécution global en dépenses de 88 % (réalisation en Personnel = 99 %, Fonctionnement = 83 %, en Intervention = 48 %, et en Investissement = 66 %).

Compte tenu des réalisations en recettes et en dépenses, on constate pour l'exercice 2022 un solde budgétaire déficitaire de - 179 374,69 €.

Répartition des dépenses de fonctionnement

- Les charges de personnel représentent 74 % du budget global de fonctionnement de l'établissement.
- Les charges de fonctionnement représentent 24 % du budget global de fonctionnement de l'établissement.
- Les charges d'intervention représentent 1 % du budget de fonctionnement.

○ BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Investissement

L'investissement courant d'un montant de 1 293 090,64 € comprend notamment l'acquisition de :

- matériels roulants et flottants = 160 827,47 €
- matériels informatiques = 84 830,25 €
- matériels techniques et divers = 52 915,57 €
- mobiliers = 14 070,79 €

• logiciels = 5 551 €

• installations générales, agencements, aménagements divers = 35 732,48 €

Mais aussi la réalisation d'infrastructures* : 939 163,08 €.

*Maison du parc de Maripa-Soula, maison du parc de Camopi, bureaux de Papaïchton, carbet de passage de Saül, entrepôt Météo-France.

Répartition des charges de fonctionnement hors personnel

Frais de déplacement, mission et réception	393 789,32 €	11,75 %
Achats non stockés (petit matériel, carburant...)	359 984,50 €	10,74 %
Locations	137 556,78 €	4,10 %
Communication et filmographie	93 798,63 €	2,80 %
Frais postaux et de télécommunication	86 544,57 €	2,58 %
Études et recherches	37 100,00 €	1,11 %
Entretiens, maintenances et réparations	122 584,85 €	3,66 %
Formation du personnel (coût pédagogique)	42 483,00 €	1,27 %
Conseils et assemblées	19 370,07 €	0,58 %
Transport collectif de biens (aérien et pirogues) et de personnes (dont survols LCOI)	374 841,88 €	11,18 %
Assurances	54 221,85 €	1,62 %
Prestations services (dont nettoyage 69 189,40 €, télésurveillance 13 508,38 € et services informatiques 31 837,64 €)	231 040,82 €	6,89 %
Subventions accordées	118 501,08 €	3,54 %
Dotations aux amortissements	379 773,85 €	11,33 %
Dotations aux provisions	516 036,26 €	15,40 %
Autres : sous-traitance, documentation, taxes, annulation titres N-1...	383 870,42 €	11,45 %

Répartition des charges par nature de dépenses

Dépenses de fonctionnement	3 232 996,80 €
Dépenses d'intervention	118 501,08 €
Dépenses de personnel	5 994 803,67 €
Dépenses d'investissement	1 293 090,64 €
TOTAL	10 639 392,19 €

Communication

VALORISER LE PARC NATIONAL



TEMPS FORTS

Le Parc célèbre ses 15 ans et ouvre ses portes



© E. Plaine / PAG



© E. Renard / PAG



© E. Plaine / PAG



© E. Renard / PAG



Dans le cadre de ses 15 ans (2007-2022), le Parc amazonien a organisé sa troisième édition de la Journée portes ouvertes (JPO). C'était le samedi 25 juin au siège de l'établissement public, à Rémire-Montjoly. Près d'un millier de personnes ont rencontré

les agents du Parc amazonien, afin de connaître un peu mieux les missions et les activités qu'ils mènent dans le Sud Guyane. Une journée qui a aussi mis en lumière les richesses naturelles, culturelles et humaines de ce territoire unique.

Des jeux, expositions photos, projections de films, conférences, dégustations locales, ateliers perlerie ou dessins corporels, et une visite guidée, ont rythmé cette journée. En soirée, une sortie naturaliste était proposée sur le sentier Mondélice, à Rémire-Montjoly.

Saül Kontré : une première sous les étoiles !

Du 21 au 25 octobre, la toute première édition de Saül Kontré, s'est tenue dans la commune du centre de la Guyane. Intitulée « Sur les traces des étoiles », l'évènement a animé le village avec un programme riche, mêlant arts, sciences, culture et gastronomie. Pour en savoir plus, rendez-vous en page 52). Ce nouvel évènement remplace le Trail du jaguar. Après plusieurs éditions plébiscitées, le Parc a décidé de ne plus

porter l'organisation de ce trail, un parc national n'ayant pas vocation à organiser sur le long terme des événements sportifs. Pour autant, le Parc se tient à disposition de toute structure qui souhaiterait reprendre l'organisation à Saül d'un évènement de ce type. Avec son nouveau rendez-vous annuel, Saül kontré, il se recentre sur des thématiques liées à ses missions et à la convention qui le lie à la commune de Saül.



© J. Chevillet

○ À LA RENCONTRE DES PUBLICS

Salon du tourisme, le retour



© E. Renard / PAG

Après deux années d'absence, en raison de la crise sanitaire, le Salon du tourisme et des loisirs de Guyane a fait son retour au Prog de Matoury, en septembre 2022. L'évènement, habituellement organisé en mars et très prisé en Guyane, n'a pas fait le plein cette année : seulement

6 500 visiteurs au lieu des 8 à 10 000 avant la période Covid.

Pour autant, ces visiteurs ont fait le plein d'informations sur les destinations du Sud Guyane. Une équipe d'une quinzaine d'agents du siège et des délégations territoriales du Parc était présente, comme depuis 2009. Ces agents se sont relayés, du vendredi au dimanche, révélant à un public curieux mais aussi aux médias et institutionnels, comment le parc national contribue au développement de l'écotourisme, à la valorisation des patrimoines ou encore à la professionnalisation des opérateurs locaux de la filière (hébergement, restauration, transport, guidage...).

○ RETOMBÉES PRESSE

L'actualité du Parc a été relayée dans les médias locaux et nationaux, tout au long de l'année. Certains se sont également intéressés à la découverte de communes concernées par le parc national.

Médias nationaux

► **Saül sous les projecteurs (1/2).** La commune du centre de la Guyane était en lice pour le concours « Le village préféré des Français ». La seule commune d'Outre-mer, parmi les 14 villages retenus en 2022. Une émission présentée par Stéphane Bern, sur France 3. Le village se classe finalement en 11^e position.

Le média de l'écologie *Reporterre* a aussi publié un article sur la commune, sous l'angle du sanctuaire écologique : Saül, le village amazonien qui dit non à l'or.

► **Les Avions du bout du monde,** le magazine de France 5 a consacré son numéro du mois de juillet aux avions d'Air Guyane, à travers son pilote local Raymond Cazal, originaire de Maripa-Soula. Ils l'ont suivi de chez lui à Camopi en passant par Saül et Papaïchton. L'occasion de croiser plusieurs des agents du Parc amazonien.

► **Si loin, si proche.** Le magazine radiophonique de RFI (Radio France internationale) a baladé ses micros sur les territoires du Parc amazonien : à Saül, à Camopi et au siège.

► **Le Courrier de la nature.** Le magazine édité par la SNPN (Société nationale de protection de la nature) a consacré sa couverture et son dossier, début 2022, à la mission Gros Saut (Papaïchton) : Un (gros) saut dans l'inconnu, inventaires scientifiques dans le Parc amazonien.

► **GMF.** Le 21 mars, Journée internationale des forêts, le mécène GMF a réalisé une série de podcasts qui donne la parole à

des professionnels de divers horizons, pour retranscrire le « quotidien ordinaire de personnes extraordinaires ». Cette année, Sébastien Sant, technicien écologie au Parc amazonien, était mis en lumière.

► **Outre-mer, grandeur Nature.** L'édito de fin d'année de ce e-magazine, le n° 13, était signé par le président du Parc amazonien, Jules Deïe.

Médias locaux

► Les **15 ans du Parc amazonien**, sur radio RDI, Radio Péyi, Guyane La 1^{ère}, *France-Guyane*, radio KFM.

► Les chiffres de l'**orpaillage illégal** de



95 sites

Moins de 100 sites d'orpaillage illégal ont été recensés dans le périmètre du Parc Amazonien, ce qui n'était pas arrivé depuis 10 ans.

février sur Radio Péyi, Guyane La 1^{ère} et *Mo News*. Ainsi que la baisse sous la barre des 100 sites, en août (Guyane La 1^{ère}, Radio Péyi, *France-Guyane*, *blada.com* et *Mo News*).

► Coup de filet des agents de la police du Parc contre des **braconniers** venus du Brésil à Camopi, sur *France-Guyane*.

► Le chantier d'insertion **Ka'agriculture**, à Camopi, sur *France-Guyane*.

► Signature de la **nouvelle convention**



© E. Renard / PAG

Forum des métiers à l'Université de Guyane

Le 17 novembre, divers agents du Parc amazonien ont consacré une bonne partie de leur journée au Forum des métiers et des carrières, au contact des étudiants de l'Université de Guyane sur le campus de Cayenne.

Cette 10^e édition était organisée sous forme d'espace d'échange sur les formations existantes en Guyane, les différents métiers et carrières et les moyens d'y accéder. Grâce à notre palette d'agents représentative des différents métiers du parc national, nous avons pu répondre et orienter ces jeunes sur les métiers liés à l'environnement, au développement durable ou à la communication.

d'application de la charte avec Papaïchton, sur *France-Guyane*.

► Élection du **nouveau conseil scientifique** du Parc en février (*France-Guyane*, Guyane La 1^{ère}) puis, en décembre, le cri d'alarme du conseil sur l'état de pollution alarmant du fleuve

Maroni et ses conséquences sociales et environnementales (*France-Guyane*, Radio Péyi, Guyaweb, et Guyane La 1^{ère}).

► Visite de la **ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**, en janvier (Guyane La 1^{ère}, *France-Guyane*, *Mo News*).

► **Journées de l'abattis** (*France-Guyane* et Guyane La 1^{ère} radio, dont le tout premier direct depuis Camopi !).

► **Fête de la nature** sur Guyane La 1^{ère}, *Mo News* et *France-Guyane*.

► **Journée de la gastronomie durable** à Maripa-Soula, en juin, sur Guyane La 1^{ère}.

► Les **danses teko** sur *France-Guyane* et Guyane La 1^{ère}.

► Le premier **Saül Kontré**, en octobre, sur Guyane La 1^{ère} et *France-Guyane*.

► La **Semaine européenne de réduction des déchets** (SERD), en novembre sur Guyane La 1^{ère}.

► **Saül sous les projecteurs (2/2).** En janvier, Guyane La 1^{ère} présentait une série de reportages sur la commune avec quatre sujets diffusés au JT : le chantier de l'école, la décharge à ciel ouvert, le doyen de la commune (M. Dubernat) et une sortie nocturne animée par le Parc, dans le cadre de l'ABC. Dans la foulée, *France-Guyane* sortait un article sur le sujet des déchets

► La **clôture de l'ABC de Saül**, sur Guyane La 1^{ère} et *France-Guyane*.





UN NOUVEAU MÉDIA À CAMOPI

- Le **Mayouri Graff** de Camopi, sur France-Guyane.
- La visite de l'ensemble des **directeurs des parcs nationaux chez nous**, en octobre, sur France-Guyane.
- Makandi, le magazine de télévision de Guyane La 1^{ère}, a également dédié des chroniques à la **danse traditionnelle aluku**, le *songe*, au *maluwana* et au *tukusipan* du Haut-Lawa. L'émission grand public a également diffusé un de nos films courts : **Saül au rythme de l'ABC**.

En fin d'année est né le journal *Wayapuku Kapi*. Diffusé sur les réseaux sociaux, ce projet est porté par l'association la Tête dans les images et soutenu par le Parc. Il vise à sensibiliser le public camopien à la fabrication d'images et d'informations, à travers la pratique de la photographie, de la vidéo et de l'écriture journalistique. À travers plusieurs ateliers, l'équipe donne des conseils aux habitants, afin qu'ils puissent parler eux-mêmes de leur commune et de leur vie au quotidien.



PARTENARIAT AVEC LES MÉDIAS

Boukan. Le Parc amazonien a poursuivi cette année son partenariat avec le magazine dédié aux Outre-mer, édité par l'atelier Aymara. Dans son dernier numéro de l'année, sorti en octobre, le trimestriel consacrait une double page à la transmission culturelle sur le territoire du Parc. L'article évoque des projets phares et le lien si étroit et particulier de ce parc national avec la thématique de la culture, indissociable de la nature. Mais aussi toute la complexité d'assurer une transmission culturelle, au sein de cultures fondées sur l'oralité, et dans le contexte de mondialisation actuel.



On Air. La rédaction Ante Insulae du magazine *On Air* des Antilles-Guyane a publié trois articles du Parc amazonien en

2022. En mai, sur le Mayouri Graff à Camopi, en août, un article sur la nature en fête à Papaïchton, et en novembre, un focus sur les rencontres autour des danses Teko à Kayode.

France-Guyane. Notre collaboration avec le quotidien s'est poursuivie durant l'année. Plusieurs articles concernant le Parc ont été publiés sur le site en ligne (Mayouri Graff, Ka'a agriculture, Journée de l'abattis de Camopi, orpaillage illégal, le séminaire des directeurs des parcs nationaux et les 15 ans du Parc amazonien...).

FILMOGRAPHIE



La bonne année du Parc amazonien : effet viral !

Une vidéo qui a fait le buzz au-delà de la Guyane. Avec un ton décalé, une musique entraînante et des images à couper le souffle, la vidéo des vœux 2023, réalisée en décembre, est revenue en cadence sur les événements phares qui ont animé le Sud Guyane en 2022, livrant quelques images d'une nature toujours aussi surprenante.

2 300 vues Youtube - 2 100 vues Instagram - 4 700 vues sur Facebook

Papaïchton : une semaine grandeur nature



Une série de trois épisodes publiés sur nos réseaux sociaux, début 2022. Ces films relatent la visite d'une classe de BTS du lycée de Matiti du 8 au 13 novembre 2021, qui a découvert et participé aux actions de l'Atlas de la biodiversité communale. L'épisode 1 était consacré au

comptage de la faune en forêt (Ika) ; le deuxième, à la découverte de la biodiversité ; et le troisième, au partage des connaissances avec les élèves de la commune.

768 vues YouTube - 687 vues Instagram - 5 100 vues Facebook – pour les 3 vidéos

Clôture de l'ABC de Saül

Deux films courts diffusés en début d'année sur la clôture et le bilan de l'ABC de Saül. Un épisode titré : Atlas de la biodiversité communale de Saül : une manifestation festive pour clôturer le programme et un second, Atlas de la biodiversité communale de Saül : l'heure du bilan.

228 vues YouTube - 279 vues Instagram - 1 400 vues Facebook
106 vues YouTube - 317 vues Instagram - 1 200 vues Facebook

15 ans à vos côtés !

Le 27 février 2022, le Parc amazonien a soufflé ses 15 bougies. À cette occasion, notre vidéaste a réalisé un court-métrage présentant synthétiquement (et esthétiquement !) nos grandes missions dans le Sud Guyane. Le Parc amazonien de Guyane fête ses 15 ans !

628 vues YouTube - 606 vues Instagram - 2 800 vues Facebook



À voir sur notre chaîne Youtube.
Vidéos réalisées par le service communication du Parc amazonien.

● PUBLICATIONS

Le rapport d'activité 2021

Comme à chaque début d'année, le Parc amazonien de Guyane rend compte de ses activités de l'année précédente. Ce même rapport, recouvrant les faits marquants de 2021 était publié début 2022.

Renforesap : l'écotourisme

Inspirons-nous ! Comment l'éco-tourisme peut-il contribuer aux objectifs des aires protégées du plateau des Guyanes ? Comment favoriser l'implication des populations locales et le partage des avantages liés aux activités touristiques ? Comment développer les capacités des acteurs locaux ? Comment faire face aux impacts des activités illégales sur le développement de l'éco-tourisme ? Quelles sont les bonnes pratiques à promouvoir ? Quelles sont les pistes de collaboration entre pays du plateau des Guyanes ?

Cet ouvrage, élaboré dans le cadre du projet de coopération régionale Renforesap, vise à mettre en perspective les politiques et projets mis en œuvre au Guyana, au Suriname et en Guyane. Avec les trois autres volets (dédiés respectivement à l'orpaillage illégal, la transmission des patrimoines culturels vivants et à la gestion durable des ressources naturelles) – et publiés en 2021 – cette dernière synthèse est consultable gratuitement sur notre site web.



À la découverte des fruits et graines que vous croisez lors de vos balades

C'est le dernier né de la collection des Essentiels de Guianensis : le *Petit guide illustré des surprenants fruits et graines à découvrir sur les chemins de Guyane*. Ce nouveau dépliant vient compléter les trois précédents (mammifères, amphibiens et plantes sans chlorophylle) de la collection du Parc amazonien. Rémi Girault, botaniste, a conseillé et a apporté ses connaissances traduites par de précieuses anecdotes.

Les Essentiels de Guianensis sont disponibles gratuitement en version numérique, adaptée au smartphone, sur le site web du Parc amazonien. Ils sont également imprimés sur papier de pierre (étanche et résistant) et vendus à 2 euros au siège du Parc ou encore à la librairie La cas'a bulles.

● COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site internet

Le site internet du Parc amazonien regroupe l'essentiel des informations pour séjourner dans les communes concernées par le Parc, ses milieux naturels et culturels et relaie les principales actions du parc national, tout au long de l'année. Entre janvier et décembre, c'est une trentaine d'articles qui ont ainsi été mis en ligne. Ils alimentent également une newsletter envoyée régulièrement aux 2 500 abonnés du Parc amazonien.

www.parc-amazonien-guyane.fr

Réseaux sociaux

Facebook, Instagram et Youtube sont les trois réseaux sociaux privilégiés par le Parc amazonien. Le nombre d'abonnés à sa page **Facebook** a augmenté de 8 %, passant de 10 468 abonnés à 11 300 en ce début d'année 2022.

Sur **Instagram**, le Parc amazonien compte quelque 3 780 abonnés.

Sur **Youtube**, près de 1 000 abonnés.

Nous sommes suivis par un public plutôt jeune adulte (25-45 ans) et plutôt féminin (55 %). Un public qui se situe d'abord en Guyane (Cayenne et Rémire-Montjoly en tête), puis Paris, la Martinique, Saint-Laurent, Kourou et aussi Paramaribo au Suriname.

En plus de la page Facebook du Parc amazonien, deux pages sont

dédiées spécifiquement aux Atlas de la biodiversité communale de Saül et Papaïchton.

Koni, la bibliothèque numérique du Parc amazonien



Référencer, c'est aussi capitaliser nos connaissances et les rendre accessibles plus facilement. Sur Koni (« connaissance » en aluku tongo), on retrouve des publications scientifiques, des livres, ainsi que les nombreux rapports produits depuis des années. Ils se devaient d'être réunis sur une plateforme, référencés et de ce fait plus accessibles. En 2022, quelques 13 000 connexions ont été recensées sur le site.

● PHOTOTHÈQUE

Ajaris, met à disposition un large panel d'images

La photothèque du Parc amazonien, Ajaris, est mise à jour tout au long de l'année et compte plus de 11 000 photos, à ce jour. L'établissement met régulièrement à disposition des photos pour ses partenaires (institutions, universités, médias, associations, etc.). Six contrats de mise à disposition d'images ont ainsi été signés en 2022, généralement pour une durée d'un an. Des particuliers peuvent également faire des demandes. En 2022, 457 nouvelles photos ont été indexées.



● COMMUNICATION INTERNE

Leko

Le journal interne du Parc amazonien de Guyane retrace tous les deux mois, les activités de l'établissement public, de Camopi à Taluen, en passant par Rémire-Montjoly, Saül, Papaïchton ou Maripa-Soula. Un outil d'informations pour les agents, et de cohésion interne. En 2022, sept Leko ont été publiés et diffusés, par voie électronique, aux agents du Parc amazonien (actuels ou anciens) ainsi qu'à ses instances de gouvernance.

Réseau

DES PARCS NATIONAUX



LA GUYANE A ACCUEILLI SON PREMIER COLLÈGE DES DIRECTEURS

Le séminaire semestriel des directrices et directeurs de Parcs nationaux de France s'est tenu en octobre sur notre territoire. Une première à l'échelle de la Guyane et des Outre-mer. Les 15 directeurs et directeurs adjoints présents, ainsi que le délégué inter-parcs et la nouvelle chargée de communication du collectif, ont retrouvé leurs parcs respectifs, nourris et marqués par cette expérience.

« Un programme exceptionnel, qui a permis de suite de plonger dans ce patrimoine naturel et culturel exceptionnel qu'est celui de la Guyane. Mais aussi un moment privilégié pour nous rencontrer, échanger et aborder des sujets importants pour nos établissements », c'est en ces mots que Valérie Séné, directrice du Parc national de la Guadeloupe, résume le séminaire des directeurs des 11 parcs nationaux de France.

Des séances de travail leur ont permis de se pencher sur la révision des chartes, des sujets liés à la formation, l'organisation et le financement des parcs ou la communication. Certains échanges ont également associé, à distance, l'Office français de la biodiversité (OFB) et la tutelle. « Tous réunis, on mesure davantage les problématiques partagées. Ça nous permet de trouver des solutions communes et créer de la cohésion », souligne le directeur du Parc national de Port-Cros, Marc Duncombe. « Sur un sujet comme l'évolution des chartes, commente Valérie Séné, c'est l'occasion pour nous, de mettre en commun nos idées pour déterminer comment on passe les étapes suivantes et avec quels moyens. »

« Voir cette Guyane de l'intérieur m'a surpris »

Au-delà des sujets communs, ces dirigeants ont touché du doigt les enjeux du Parc amazonien et ses particularités. Marc Duncombe, qui connaissait déjà bien la Guyane du littoral, pour avoir été délégué du Conservatoire du littoral pour les outre-mers, a découvert Camopi. « Voir cette Guyane de l'intérieur m'a surpris. Prendre la pirogue pour s'y rendre, nous fait bien prendre conscience de l'isolement de Camopi mais aussi des grosses difficultés de logistique et de toutes les contraintes à travailler sur un territoire aussi vaste et avec autant de diversité. »



© M. Charroneau / PAG



© F. Victor / PNPC

La directrice de Guadeloupe fait remarquer : « Comprendre le territoire des uns et des autres nous permet de mieux appréhender le nôtre. Échanger avec les agents du Parc amazonien, m'a permis de voir des choses sous un autre prisme. On se nourrit de nos différences. »

Marc Duncombe a été, lui, « très impressionné par l'engagement physique

des agents du Parc amazonien, dans des actions dures et difficiles, comme dans la lutte contre l'orpaillage illégal. Ils font du Parc amazonien un véritable fer de lance dans cette lutte. » Après deux jours pleins à Camopi, à travailler mais aussi à parcourir sauts, forêt et même le sommet d'un inselberg, les directeurs ont été charmés par la Guyane.

DES PENSE-BET' VERSION PORT-CROS



Après un travail de longue haleine entre le service communication du Parc amazonien et le Parc de Port-Cros, notre Pense-bet' Guyane a été décliné sous des allures de fonds marins. Sorti en 2022, l'outil est tombé à pic pour la Fête de la nature sur ce parc méditerranéen, qui l'a immédiatement adopté, animé et valorisé. Un bel exemple de mutualisation des compétences inter-parc.



○ BILAN INTER-PARCS

En 2022, le Parc amazonien de Guyane a poursuivi sa participation au collectif des parcs nationaux de France, qui regroupe 11 parcs nationaux.

Gouvernance et représentation du collectif

Le directeur s'est entretenu bimensuellement avec les membres du collège des directions. Il a également participé aux séminaires biannuels au Parc national des Cévennes (photo) et au Parc amazonien de Guyane (lire ci-contre). Au second semestre, le directeur a assuré la présidence tournante du collège des directions.

Le collectif est aussi organisé autour des présidents de chacun des onze établissements publics, dont Jules Deie.

Le point de vue des parcs nationaux a été porté dans les discussions nationales sur la politique publiques « aires protégées ». Le délégué inter-parcs nationaux a été impliqué dans plusieurs instances extérieures stratégiques tout au long de l'année : le Comité national biodiversité, la Conférence des aires protégées, le Conseil d'administration de RNF et à la Commission aires protégées de l'UICN.

Enfin, il faut noter la relance de la dynamique de la Commission scientifique des parcs nationaux. Elle regroupe l'ensemble des présidents des conseils scientifiques des parcs et quelques membres du conseil scientifique de l'Office français de la biodiversité. Noter aussi son rapprochement avec le collège des directions, afin de produire des éléments de doctrines partagés sur les grands sujets agitant la politique biodiversité (énergies renouvelables, libre évolution, place des pollinisateurs...).

Actions collectives inter-parcs

Pour le collectif des parcs nationaux, 2022 aura avant tout été marquée par la signature d'une nouvelle convention de rattachement à l'Office français de la biodiversité (OFB) le 30 mars, pour une durée de cinq ans. Celle-ci rénove en profondeur le lien entre nos établissements en instituant notamment un pilotage opérationnel rapproché de la convention au niveau des directeurs généraux délégués de l'Office qui devrait permettre de tirer les enseignements de la première convention et remédier à certaines lacunes rencontrées ces dernières années.

Cette nouvelle convention prévoit également un transfert du pilotage de la communication institutionnelle des parcs de l'OFB au collectif lui-même, qui se concrétise en particulier par le recrutement d'une chargée de communication du collectif. Cette reprise en main de notre communication devrait permettre de consolider notre collectif et de peser sur les débats publics à l'échelle nationale.

L'action collective se concrétise bien évidemment par un fonctionnement intense des groupes de travail inter-parcs que ce soit sur les fonctions métiers ou les fonctions support, ou le montage de projet inter-parcs comme celui sur la pollution lumineuse soumis au financement du programme Life stratégie nature. Le Parc amazonien de Guyane est représenté dans chacun des groupes de travail interparcs (administration générale, agriculture, charte, éducation à l'environnement et au développement durable, forêt-eau, SI-géomatique, marque Esprit parc national, police, questions scientifiques, tourisme) par une participation très assidue et active de ses personnels.

À noter également :

- Le directeur adjoint du Parc amazonien assure le rôle de référent inter-parcs concernant l'EEDD et co-anime le groupe de travail avec l'OFB dédié à cette thématique.

- L'action parlementaire du collectif qui s'est soldée en particulier par une consolidation des schémas d'emploi en 2022 pour les parcs et par l'évolution de la dotation biodiversité aux communes.

- À l'occasion de la réforme de la Politique agricole commune (Pac), le collectif des parcs nationaux et la Fédération des parcs naturels régionaux ont engagé une réflexion commune sur la compatibilité de la Pac avec la préservation de la biodiversité et les territoires d'exception qu'ils représentent, formalisée au sein de la publication Pac & aires protégées.

- Le collectif a également pris part à la consolidation de la cellule inter-réseaux de coopération internationale aux côtés de RNF, de la FCEN et de la FPNR. Créée en 2021 et soutenue par l'AFD et l'OFB, la

LA GALERIE DU VIVANT



Dans le cadre d'un projet inter-parcs nationaux, financé par la GMF, une troisième lithographie de la série La galerie du vivant, a vu le jour en 2022. Après les insectes et les passereaux : les papillons. Chaque parc national a pu proposer une espèce, parmi les plus emblématiques de son territoire. Pour le Parc amazonien, c'est le morpho bleu qui a été mis en avant.

cellule a pour objectif de contribuer à l'extension et à la consolidation des aires protégées à l'échelle mondiale, en mobilisant les gestionnaires français dans les projets de coopération internationale.

- Des initiatives entre certains parcs nationaux complètent ces activités : en particulier le montage de projets communs éligibles aux financements sur fonds européens : Alcotra, Life qui continueront à renforcer nos moyens et synergies autour de thématiques communes, comme la lutte contre les pollutions lumineuses, le tourisme et la biodiversité ou le changement climatique et la gestion de l'eau.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Ont contribué aux activités du Parc amazonien en 2022 :

ADAMS John	DEMAILLY Marie-Claude	MARQUES FERRI Cristina
AGELAS Mariéma	DEMAILLY Lorriane	MARTIN Michel
ALIMAN-HE Brian	DUIN Renzo	MASSUE Loïc
ALIWAUPOE Tex	EBER Arnould	MAURY Mickaël
ALIWAUPU Agnès	EDA Steven	MATA Jérémie
ALOIKE Kupi	EREPMOC Line-Rose	MATHOULIN Gaëtan
ALOUNAWALE Christelle	EVRAÏ Yvon Paul	MILLIET-TREBOUX Pauline
ALOUNAWALE Pierre	EWAHO Françoise	MISO Jean-Michel
AMAYOTA Steve	EWAHO Kawina	MISO Sylvianne
ANABI Lucien	FAIVRE D'ARCIER Fanny	MOLARD Florian
ANAIMAN Tapinkili	FAYET Rosane	MONPERA Bertrand
ANASAÏ Johannes	FELIX Karine	MONTOUTE Jean-Maurice
ANSELIN Arnaud	FLORES ALVAREZ Cyrielle	MUKHERJEE Dipali
APAÏKASI Nanuk	GARCIA MARTINEZ Elizabeth	NADOLSKI Claire
ASAUKILI Aseu	GINEAU Gwénael	NANGWA KWETCHOU Angel's
ASAUKILI Sokowe	GIRARDOT Thierry	NANUK Apaikasi
ASSAKIA Pascal	GITTENS Nathalie	NG KON TIA Viviane
AUFFRET Emeric	GOUYER Christian	PALANY Romane
AYANGMA Sarah	GUILLEMOT Eleonore	PANAPUY Jammes
ATAUWOMADI Yatalema	HALAM Basile	PAUL Jean-Louis
BAGADI Daniel	HISTE Diane	PAWEY Bertrand
BAGADI François	JACOBIE Micky	PINSON Dondaine
BAKAMAN Fernand	JACQUELIN Marion	PLAINE Stéphane
BELLO Alice	JAFFRELOT Géraldine	PLAINE Etienne
BENA Lucien	JAHN-OYAC Arnaud	RABEFARIHY Dimitri
BENA Lucheno	JEAN-BAPTISTE Gérard	REINWALT Lucie
BENDAYO Vincent	JEAN-BAPTISTE Tony	RENARD Emmanuelle
BENOIT Cédric	JENGE August	RENAUD Steeve
BENTH Juliette	JOUBERT Pierre	RENZI Diego
BERTHIER Claudia	JUNG FOURQUEZ Paonie	RIVES Fanny
BIJEAN Mélia	KOUPÏ Sébastien	ROGER Jean-Michel
BLONDEL Anthony	KOUYOULI Clair	SAEFA Guestany
BORG Caroline	KOUYOULI Yves	SALIOU Yann
BOUILLAGUET Stéphanie	KULIAMAN Adef	SANT Sébastien
BRISSE Arthur	KULIWAÏKE David	SCCELLIER-MATHOULIN Stéphanie
BUZARÉ Diana	KULIWAÏKE Miyulu	SCHERZL Namik
BRISSE Arthur	LACOMBE Rémy	SCHWEITZER Floriane
CAMBOU Julien	LASSOUKA Erwan	SERIS Benjamin
CAREME Claudy	LASSOUKA Luc	SOUENA Félix
CHAMORRO-CALVACHE Marcela	LATREILLE DE LAVARDE Jean-Baptiste	SUITMAN Dorilas
CHARRONNEAU Maxime	LE BAIL Pierre-Yves (Pt. CS)	TALOEKAIDOE Félix
CIVETTE Jean-Charles	LECURIEUX-LAFFERRONNAY Louise	TALUEN Saki
COGNAT Lanaky	LEMAITRE-ANQUETIL Françoise	THONNEL Audrey
CUFFIT Cédric	LENGANEY Denis	TOLINGA Hervé
DAGNET Edwin	LERMYTE Clément	TRAN-TU-YEN Francine
DEFRANOUX Stéphane	LE TIEC Arnaud	VANUXEM Emma
DEIE Jules (Pt. CA)	LONGIN Guillaume	VARDON Pascal
DEYE Raymond	LUTTRINGER Lynn	VILAGE Lycia
DELVAUX Hélène	MARECHAL Clarisse	VILLENEUVE Guillaume

Directeur de la publication :
Pascal Vardon

Coordination éditoriale :
Rosane Fayet

ISSN : 2118 - 2086

Conception : service communication du Parc amazonien de Guyane

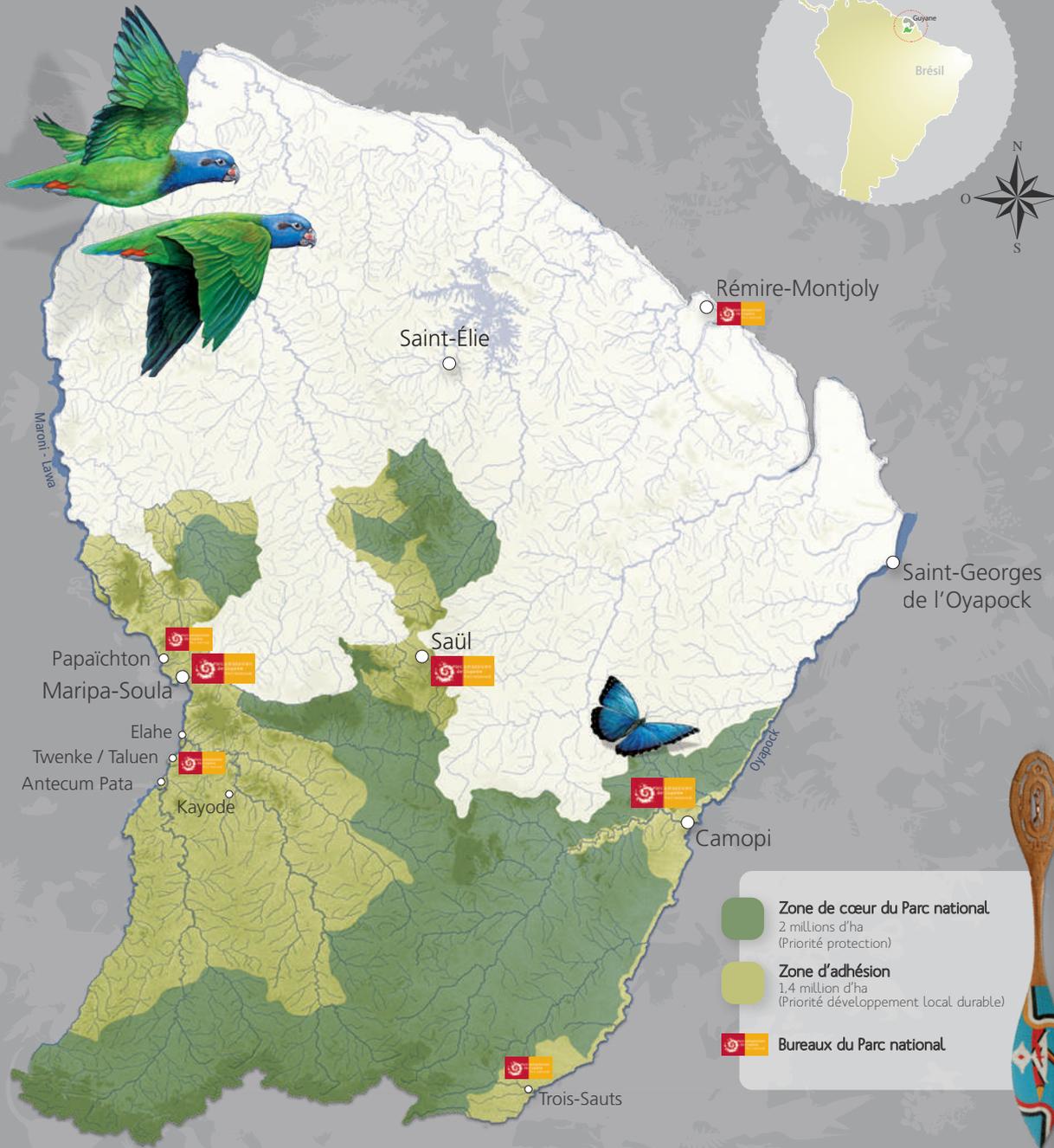


Parc amazonien
de Guyane
Parc national

Les territoires du parc national

zonage

www.parc-amazonien-guyane.fr



- Zone de cœur du Parc national**
2 millions d'ha
(Priorité protection)
- Zone d'adhésion**
1,4 million d'ha
(Priorité développement local durable)
- Bureaux du Parc national**

Suivez-nous !



Siège

1 rue de la Canne à sucre
97354 Rémire-Montjoly
Tél. : 05 94 29 12 52
fax : 05 94 29 26 58
infos@guyane-parcnational.fr
www.parc-amazonien-guyane.fr

Délégation territoriale du Maroni

Cité Djakarta - Maison Tobbie
97370 Maripa-Soula
Tél. : 05 94 37 10 07
infos@guyane-parcnational.fr

Délégation territoriale du Centre

Le Bourg
97314 Saül
Tél. : 06 94 16 81 48
infos@guyane-parcnational.fr

Délégation territoriale de l'Oyapock

Le Bourg
97330 Camopi
Tél. : 06 94 24 86 54
infos@guyane-parcnational.fr



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE